

Incident dramatique à l'enquête de Rose

Selon Staline, le problème iranien est réglé



EN SIBÉRIE : Washington vient d'annoncer la fermeture de deux stations météorologiques, établies par les Américains en Sibérie, en vertu des accords de Potsdam. Ces bureaux de météorologie, aménagés en 1945, devaient fournir des informations aux forces américaines du Pacifique. En dépit des démarches des Américains, le gouvernement soviétique a ordonné la fermeture de ces stations, en décembre 1945. Le bureau de météorologie de Khabarovsk, en Sibérie, apparaît sur la vignette ci-dessus.

Les forces régulières chinoises ont l'avantage en Mandchourie

Tchoung-King, 26 (P.A.) — Les troupes du gouvernement chinois se déploient à travers la Mandchourie depuis Moukden, après avoir mis en déroute des forces communistes rivales. Les dépêches officielles signalent que des «combats vivement menés» ont eu lieu.

Ho Ping Pao, journaliste militaire du gouvernement chinois, dit que les troupes du gouvernement occupent les centres ferroviaires de Liao-Yang, 35 milles au sud de Moukden, et de Fushun, 30 milles à l'est.

Un rapport de l'agence communiste de presse, intitulé «Guerre civile», prétend que l'armée conjointe démocratique dirigée par les

communistes a jusqu'ici fait avorter les principaux mouvements des troupes du gouvernement autour de Moukden, et a «repoussé avec de grandes pertes» la force qui marchait sur Fushun. Cette version, toutefois, porte la date du 21 mars.

Des dépêches du gouvernement disent que les forces de Tchoung-King avancent constamment au nord de Moukden en direction de Tchong-Tchoung et sont actuellement à 40 milles au nord de Moukden.

L'agence centrale de presse, porte-parole du Kuomintang, a publié une dépêche de Harbin disant que des forces pro-communistes se rassemblent pour marcher sur Harbin, ville du nord de la Mandchourie, d'un instant à l'autre.

Le meurtre mystérieux de John Dick

Hamilton, 26 (P.C.) — La découverte du cadavre décomposé d'un enfant nouveau-né, dans une maigre remorque de ciment, a ajouté une nouvelle note de mystère à l'assassinat de John Dick. La malle, dans laquelle on avait placé le cadavre puis celui du ciment, a été trouvée dans la résidence de Mme Evelyn Dick, 26 ans, épouse de Dick. La découverte a été faite par la police, qui cherche à élucider le mystère entourant la disparition de Dick, dont on n'a retrouvé que le torse. Mme Dick est détenue sous une accusation de vagabondage, de même que William Bohozek. Le père de la veuve, Donald MacLean, conducteur de tramway, est présentement accusé du vol de \$2,000 de billets de tramways.

Jeune femme trouvée étranglée dans son appartement à Montréal

Montréal, 26 (P.C.) — Les détectives de l'escouade des homicides de Montréal poursuivaient, hier soir, une enquête sur les circonstances mystérieuses qui ont entouré la mort de Mme Marie-Aurore Tessier, 45 ans, trouvée étranglée sur le lit de son appartement de la rue de la Ville, une robe de nuit en soie enroulée autour du cou.

La police a déclaré qu'elle recherchait un individu non identifié qui apparemment la reconduisit chez elle, tard dimanche soir. Des personnes occupant des appartements voisins de celui de Mme Tessier ont déclaré à la police avoir entendu une conversation animée entre cette dernière et l'homme, dans le vestibule de l'appartement, puis le bruit d'une porte fermée avec violence.

Mme Tessier, qui travaillait comme modèle sous le nom de Marcelle Gauthier, fut choisie comme «Miss Montréal» en 1925.

Lorsqu'on la trouva étranglée à mort sur le lit de sa chambre, elle était entièrement vêtue mais ne portait pas ses souliers. On ne releva aucun signe de lutte dans la pièce et aucun des objets qui se trouvaient dans la chambre ou dans les autres pièces ne semblait avoir été touché.

A certains signes, les détectives constatèrent, cependant, que deux ou trois personnes avaient été dans les chambres au cours des 24 dernières heures. On trouva une bouteille de whiskey et trois verres.

Le capitaine-détective Georges Allain, chef de l'escouade des homicides, a déclaré que, à moins que l'on établisse une autre preuve, tout in-

Deux membres du Parlement anglais se rendent en Iran — Afin de vérifier les rapports de Moscou et de Téhéran — Staline déclare que Russes et Iraniens se sont entendus — L'évacuation des Russes serait commencée depuis dimanche.

Londres, 26 (P.C.) — Deux membres du Parlement anglais sont partis aujourd'hui en avion pour le Moyen-Orient afin de faire une visite d'inspection non officielle en Iran et vérifier les rapports de Moscou et de Téhéran à l'effet que les troupes russes se retirent de ce pays.

Les deux hommes, le brigadier A. H. Head, conservateur, et Michael Foot, député travailliste et rédacteur du Daily Herald de Londres, reviendront dans deux ou trois semaines.

Hector McNeil, sous-secrétaire parlementaire des Affaires étrangères, a dit que les «arrangements nécessaires» ont été faits pour cette visite et il a ajouté qu'ils ne devraient pas rencontrer d'obstacles «raisonnables».

Le premier ministre Staline a affirmé aujourd'hui qu'en ce qui concerne l'Union soviétique la question du retrait des troupes russes de l'Iran «est déjà réglée» par une entente entre la Russie et l'Iran.

Staline a fait cette déclaration en réponse à un câblogramme envoyé de New-York par Hugh Baillie, président de l'United Press, qui demandait au généralissime s'il désirait «répondre à l'argument de Churchill en faveur de la nécessité d'une action rapide du conseil de sécurité sur la question iranienne».

Une dépêche de Téhéran citait cependant le prince Firouz, ministre d'Etat et de la Propagande, comme ayant dit que la retraite des Russes a commencé dimanche soir et se poursuit.

A Moscou, des personnes étrangères bien informées, commentant la déclaration soviétique à l'effet que

toutes les troupes russes seront sorties d'Iran dans cinq ou six semaines, ont déclaré que l'Iran «imprévu», ont déclaré que l'Iran a vraisemblablement promis qu'aucun développement imprévu ne surgirait.

Suivant ces informateurs, les événements imprévus qui pourraient entraver le retrait des Russes seraient : des troubles et des manifestations antisoviétiques près de la frontière de sécurité russe ; la violation de l'entente russo-iranienne de 1921 ; des actes subversifs contre l'évacuation des unités soviétiques ; des mesures de l'Iran en vue d'accorder des concessions pétrolières à des puissances étrangères dans les régions avoisinantes de la frontière soviétique ; des actes hostiles ou de la propagande de la part de groupes considérés réactionnaires par la Russie, qui pourraient être interprétés comme menaçant la sécurité Russe.

Le premier ministre Staline a affirmé aujourd'hui qu'en ce qui concerne l'Union soviétique la question du retrait des troupes russes de l'Iran «est déjà réglée» par une entente entre la Russie et l'Iran.

Staline a fait cette déclaration en réponse à un câblogramme envoyé de New-York par Hugh Baillie, président de l'United Press, qui demandait au généralissime s'il désirait «répondre à l'argument de Churchill en faveur de la nécessité d'une action rapide du conseil de sécurité sur la question iranienne».

Une dépêche de Téhéran citait cependant le prince Firouz, ministre d'Etat et de la Propagande, comme ayant dit que la retraite des Russes a commencé dimanche soir et se poursuit.

A Moscou, des personnes étrangères bien informées, commentant la déclaration soviétique à l'effet que

toutes les troupes russes seront sorties d'Iran dans cinq ou six semaines, ont déclaré que l'Iran «imprévu», ont déclaré que l'Iran a vraisemblablement promis qu'aucun développement imprévu ne surgirait.

Suivant ces informateurs, les événements imprévus qui pourraient entraver le retrait des Russes seraient : des troubles et des manifestations antisoviétiques près de la frontière de sécurité russe ; la violation de l'entente russo-iranienne de 1921 ; des actes subversifs contre l'évacuation des unités soviétiques ; des mesures de l'Iran en vue d'accorder des concessions pétrolières à des puissances étrangères dans les régions avoisinantes de la frontière soviétique ; des actes hostiles ou de la propagande de la part de groupes considérés réactionnaires par la Russie, qui pourraient être interprétés comme menaçant la sécurité Russe.

Le premier ministre Staline a affirmé aujourd'hui qu'en ce qui concerne l'Union soviétique la question du retrait des troupes russes de l'Iran «est déjà réglée» par une entente entre la Russie et l'Iran.

Staline a fait cette déclaration en réponse à un câblogramme envoyé de New-York par Hugh Baillie, président de l'United Press, qui demandait au généralissime s'il désirait «répondre à l'argument de Churchill en faveur de la nécessité d'une action rapide du conseil de sécurité sur la question iranienne».

Une dépêche de Téhéran citait cependant le prince Firouz, ministre d'Etat et de la Propagande, comme ayant dit que la retraite des Russes a commencé dimanche soir et se poursuit.

A Moscou, des personnes étrangères bien informées, commentant la déclaration soviétique à l'effet que

toutes les troupes russes seront sorties d'Iran dans cinq ou six semaines, ont déclaré que l'Iran «imprévu», ont déclaré que l'Iran a vraisemblablement promis qu'aucun développement imprévu ne surgirait.

Suivant ces informateurs, les événements imprévus qui pourraient entraver le retrait des Russes seraient : des troubles et des manifestations antisoviétiques près de la frontière de sécurité russe ; la violation de l'entente russo-iranienne de 1921 ; des actes subversifs contre l'évacuation des unités soviétiques ; des mesures de l'Iran en vue d'accorder des concessions pétrolières à des puissances étrangères dans les régions avoisinantes de la frontière soviétique ; des actes hostiles ou de la propagande de la part de groupes considérés réactionnaires par la Russie, qui pourraient être interprétés comme menaçant la sécurité Russe.

Le premier ministre Staline a affirmé aujourd'hui qu'en ce qui concerne l'Union soviétique la question du retrait des troupes russes de l'Iran «est déjà réglée» par une entente entre la Russie et l'Iran.

Staline a fait cette déclaration en réponse à un câblogramme envoyé de New-York par Hugh Baillie, président de l'United Press, qui demandait au généralissime s'il désirait «répondre à l'argument de Churchill en faveur de la nécessité d'une action rapide du conseil de sécurité sur la question iranienne».

Une dépêche de Téhéran citait cependant le prince Firouz, ministre d'Etat et de la Propagande, comme ayant dit que la retraite des Russes a commencé dimanche soir et se poursuit.

A Moscou, des personnes étrangères bien informées, commentant la déclaration soviétique à l'effet que

toutes les troupes russes seront sorties d'Iran dans cinq ou six semaines, ont déclaré que l'Iran «imprévu», ont déclaré que l'Iran a vraisemblablement promis qu'aucun développement imprévu ne surgirait.

Suivant ces informateurs, les événements imprévus qui pourraient entraver le retrait des Russes seraient : des troubles et des manifestations antisoviétiques près de la frontière de sécurité russe ; la violation de l'entente russo-iranienne de 1921 ; des actes subversifs contre l'évacuation des unités soviétiques ; des mesures de l'Iran en vue d'accorder des concessions pétrolières à des puissances étrangères dans les régions avoisinantes de la frontière soviétique ; des actes hostiles ou de la propagande de la part de groupes considérés réactionnaires par la Russie, qui pourraient être interprétés comme menaçant la sécurité Russe.

Le premier ministre Staline a affirmé aujourd'hui qu'en ce qui concerne l'Union soviétique la question du retrait des troupes russes de l'Iran «est déjà réglée» par une entente entre la Russie et l'Iran.

Staline a fait cette déclaration en réponse à un câblogramme envoyé de New-York par Hugh Baillie, président de l'United Press, qui demandait au généralissime s'il désirait «répondre à l'argument de Churchill en faveur de la nécessité d'une action rapide du conseil de sécurité sur la question iranienne».

Une dépêche de Téhéran citait cependant le prince Firouz, ministre d'Etat et de la Propagande, comme ayant dit que la retraite des Russes a commencé dimanche soir et se poursuit.

A Moscou, des personnes étrangères bien informées, commentant la déclaration soviétique à l'effet que

toutes les troupes russes seront sorties d'Iran dans cinq ou six semaines, ont déclaré que l'Iran «imprévu», ont déclaré que l'Iran a vraisemblablement promis qu'aucun développement imprévu ne surgirait.

Suivant ces informateurs, les événements imprévus qui pourraient entraver le retrait des Russes seraient : des troubles et des manifestations antisoviétiques près de la frontière de sécurité russe ; la violation de l'entente russo-iranienne de 1921 ; des actes subversifs contre l'évacuation des unités soviétiques ; des mesures de l'Iran en vue d'accorder des concessions pétrolières à des puissances étrangères dans les régions avoisinantes de la frontière soviétique ; des actes hostiles ou de la propagande de la part de groupes considérés réactionnaires par la Russie, qui pourraient être interprétés comme menaçant la sécurité Russe.



HOOPER CHEZ LE PAPE : HERBERT HOOPER, ancien président des Etats-Unis et enquêteur spécial sur la situation des vivres, en Europe, est photographié ci-dessus avec Sa Sainteté le pape PIE XII, avec qui il a discuté des besoins de l'Italie. M. HOOPER a déclaré que le Pape est «très inquiet, à cause de la famine qui sévit dans le monde».

Tojo perd la mémoire

Tokio, 26 (P.A.) — Sur le point de subir son procès comme criminel de guerre No 1 et craignant le pire, l'ancien premier ministre Hideki Tojo commence à perdre la mémoire, a-t-on rapporté aujourd'hui de sources sérieuses. Les informateurs japonais ont ajouté que les autorités alliées étaient très désappointées de la tournure des événements et avaient exprimé l'opinion qu'il ne s'agit que d'une supercherie de la part de Tojo. Au cours d'un interrogatoire, l'ancien premier ministre se serait rendu compte qu'il est impossible de se souvenir de la date et des circonstances de certains événements importants de son régime. Tojo aurait attribué son «amnésie» à sa tentative de suicide. Il est par ailleurs en bonne santé et très calme.

Le Conseil de sécurité scrute les relations russo-iraniennes

New-York, 26 (P.C.) — Les délégués au conseil de sécurité des Nations Unies ont étudié aujourd'hui les dernières nouvelles venues de l'étranger, particulièrement de l'Iran, en vue de leur première séance de travail.

Le conseil s'attache aujourd'hui à l'agenda sur lequel la protestation de l'Iran contre la présence continue des troupes russes figure en tête des sujets controversés qui seront étudiés.

La séance officielle d'ouverture d'hier après-midi ne fut qu'une simple formalité. La réunion fut adjournée à 11-01 et, avant-midi, alors que le travail du conseil débutera pour de bon.

L'agenda ne contient aucune question de grande importance si ce n'est la protestation de l'Iran et la requête américaine pour que cette plainte soit étudiée en premier lieu.

Mais la nouvelle que la Russie réalisait tardivement sa promesse d'évacuer le nord de l'Iran, annoncée juste à la veille de la session du conseil, fait espérer que la crise prévue pourra être évitée.

On rapporte toutefois que le secrétaire d'Etat américain James F. Byrnes insistera pour que la nouvelle entente soviétique avec l'Iran soit revisée par le conseil et cette

requête précipitera probablement un débat sur toute l'affaire, même si l'Iran retire sa protestation.

Il semble que la Russie n'ait pas eu un débat sur cette question car elle a délégué André Gromyko, ambassadeur aux Etats-Unis, qui n'a jamais participé à un débat public en ce pays.

Comme question de fait, tous les délégués sont des hommes de carrière qui, dans le cas des grandes puissances qui moins ne devraient pas offrir un puissant débat, mais s'en tiennent plutôt aux déclarations que leurs gouvernements transmettront par leur intermédiaire.

Le conseil a ouvert sa session hier après-midi devant une brillante assemblée d'invités du fédéral, de l'état et de la ville de New-York et de représentants de toutes les classes de la société de la métropole américaine.

Construction interdite

Washington, 26 (P.A.) — Dans le but de hâter la construction de maisons pour les vétérans de la guerre, le gouvernement américain a publié aujourd'hui une ordonnance, effective à partir de ce jour, défendant toute nouvelle construction commerciale ou industrielle, à moins d'une autorisation spécifique.

L'UNRRA est invité à solliciter l'hospitalité pour les réfugiés

Atlantic City, N.-J., 26 (P.A.) — M. Tyler Wood, délégué américain, a proposé hier à l'UNRRA un programme qui laisserait la porte ouverte aux réfugiés européens en quête de nouveaux foyers. Cette proposition des Etats-Unis a été formulée aux termes d'une discussion de deux jours. En voici les principaux points :

1. — Que l'UNRRA obtienne la permission de s'occuper des réfugiés jusqu'à sa prochaine session en juillet.

2. — Que l'UNRRA enquête sur les conditions qui retardent la rentrée des réfugiés dans leur pays et s'efforce de les améliorer.

3. — Que l'UNRRA aide les réfugiés à se diriger vers de nouveaux pays.

Toutefois, M. Wood dit que les crédits nécessaires pour faciliter le mouvement de ces réfugiés devront provenir des gouvernements, ajoutant que les fonds de l'UNRRA ne devraient servir «seulement lorsqu'il n'y aura pas d'autres crédits disponibles».

Le Brésil, le Venezuela, la République Dominicaine, et El Salvador ont déjà annoncé au conseil qu'ils sont disposés à accepter des réfugiés d'Europe, s'ils peuvent en faire un tel. Ces pays choisiraient de préférence des ouvriers agricoles.

Le travail du Comité interministériel sauvera beaucoup de temps et d'argent.

Le travail du Comité interministériel sauvera beaucoup de temps et d'argent.

Le travail du Comité interministériel sauvera beaucoup de temps et d'argent.

Le travail du Comité interministériel sauvera beaucoup de temps et d'argent.

Moyen de dénaturer les éléments producteurs d'énergie atomique

Washington, 26 (P.A.) — Des rapports à l'effet que des savants ont découvert les moyens de rendre le plutonium inutilisable pour la fabrication de bombes atomiques laissent entrevoir aujourd'hui la possibilité d'un échange plus facile des secrets de l'énergie atomique à travers le monde.

Ce procédé de «dénaturation» ne nuirait en rien au développement d'énergie atomique pour fins industrielles, a-t-on affirmé.

Ces rapports ont été transmis hier au comité spécial du Sénat sur l'énergie atomique par Dean Acheson, sous-secrétaire d'Etat. Suivant les membres du comité, il a préconisé un système de licences internationales pour contrôler les matières premières et la production de

bombes.

On croit généralement parmi les sénateurs que le procédé de «dénaturation» que l'on dit avoir été découvert pourrait bien entraîner l'utilisation commerciale de l'énergie atomique. Le Dr Edward U. Condon, conseiller scientifique du comité sur l'énergie atomique, a admis que c'était là l'implication de la découverte. Il a dit que l'on a trouvé les moyens d'adapter l'énergie atomique pour des fins industrielles, mais le danger, c'est qu'une usine produisant de l'énergie atomique pourrait bien en même temps fabriquer des bombes comme sous-produit.

Un sénateur, qui a demandé de taire son nom, a dit que le problème du partage des secrets de l'énergie atomique avec le reste du monde serait «très simplifié» si le procédé «dénaturation» était prouvé. Il a toutefois ajouté qu'il y a encore beaucoup à faire pour s'assurer que l'élément ne pourra plus être utilisé à la fabrication de bombes.

On croit généralement parmi les sénateurs que le procédé de «dénaturation» que l'on dit avoir été découvert pourrait bien entraîner l'utilisation commerciale de l'énergie atomique. Le Dr Edward U. Condon, conseiller scientifique du comité sur l'énergie atomique, a admis que c'était là l'implication de la découverte. Il a dit que l'on a trouvé les moyens d'adapter l'énergie atomique pour des fins industrielles, mais le danger, c'est qu'une usine produisant de l'énergie atomique pourrait bien en même temps fabriquer des bombes comme sous-produit.

Un sénateur, qui a demandé de taire son nom, a dit que le problème du partage des secrets de l'énergie atomique avec le reste du monde serait «très simplifié» si le procédé «dénaturation» était prouvé. Il a toutefois ajouté qu'il y a encore beaucoup à faire pour s'assurer que l'élément ne pourra plus être utilisé à la fabrication de bombes.

On croit généralement parmi les sénateurs que le procédé de «dénaturation» que l'on dit avoir été découvert pourrait bien entraîner l'utilisation commerciale de l'énergie atomique. Le Dr Edward U. Condon, conseiller scientifique du comité sur l'énergie atomique, a admis que c'était là l'implication de la découverte. Il a dit que l'on a trouvé les moyens d'adapter l'énergie atomique pour des fins industrielles, mais le danger, c'est qu'une usine produisant de l'énergie atomique pourrait bien en même temps fabriquer des bombes comme sous-produit.

Un sénateur, qui a demandé de taire son nom, a dit que le problème du partage des secrets de l'énergie atomique avec le reste du monde serait «très simplifié» si le procédé «dénaturation» était prouvé. Il a toutefois ajouté qu'il y a encore beaucoup à faire pour s'assurer que l'élément ne pourra plus être utilisé à la fabrication de bombes.

On croit généralement parmi les sénateurs que le procédé de «dénaturation» que l'on dit avoir été découvert pourrait bien entraîner l'utilisation commerciale de l'énergie atomique. Le Dr Edward U. Condon, conseiller scientifique du comité sur l'énergie atomique, a admis que c'était là l'implication de la découverte. Il a dit que l'on a trouvé les moyens d'adapter l'énergie atomique pour des fins industrielles, mais le danger, c'est qu'une usine produisant de l'énergie atomique pourrait bien en même temps fabriquer des bombes comme sous-produit.

Un sénateur, qui a demandé de taire son nom, a dit que le problème du partage des secrets de l'énergie atomique avec le reste du monde serait «très simplifié» si le procédé «dénaturation» était prouvé. Il a toutefois ajouté qu'il y a encore beaucoup à faire pour s'assurer que l'élément ne pourra plus être utilisé à la fabrication de bombes.

On croit généralement parmi les sénateurs que le procédé de «dénaturation» que l'on dit avoir été découvert pourrait bien entraîner l'utilisation commerciale de l'énergie atomique. Le Dr Edward U. Condon, conseiller scientifique du comité sur l'énergie atomique, a admis que c'était là l'implication de la découverte. Il a dit que l'on a trouvé les moyens d'adapter l'énergie atomique pour des fins industrielles, mais le danger, c'est qu'une usine produisant de l'énergie atomique pourrait bien en même temps fabriquer des bombes comme sous-produit.

Un sénateur, qui a demandé de taire son nom, a dit que le problème du partage des secrets de l'énergie atomique avec le reste du monde serait «très simplifié» si le procédé «dénaturation» était prouvé. Il a toutefois ajouté qu'il y a encore beaucoup à faire pour s'assurer que l'élément ne pourra plus être utilisé à la fabrication de bombes.

On croit généralement parmi les sénateurs que le procédé de «dénaturation» que l'on dit avoir été découvert pourrait bien entraîner l'utilisation commerciale de l'énergie atomique. Le Dr Edward U. Condon, conseiller scientifique du comité sur l'énergie atomique, a admis que c'était là l'implication de la découverte. Il a dit que l'on a trouvé les moyens d'adapter l'énergie atomique pour des fins industrielles, mais le danger, c'est qu'une usine produisant de l'énergie atomique pourrait bien en même temps fabriquer des bombes comme sous-produit.

Un sénateur, qui a demandé de taire son nom, a dit que le problème du partage des secrets de l'énergie atomique avec le reste du monde serait «très simplifié» si le procédé «dénaturation» était prouvé. Il a toutefois ajouté qu'il y a encore beaucoup à faire pour s'assurer que l'élément ne pourra plus être utilisé à la fabrication de bombes.

On croit généralement parmi les sénateurs que le procédé de «dénaturation» que l'on dit avoir été découvert pourrait bien entraîner l'utilisation commerciale de l'énergie atomique. Le Dr Edward U. Condon, conseiller scientifique du comité sur l'énergie atomique, a admis que c'était là l'implication de la découverte. Il a dit que l'on a trouvé les moyens d'adapter l'énergie atomique pour des fins industrielles, mais le danger, c'est qu'une usine produisant de l'énergie atomique pourrait bien en même temps fabriquer des bombes comme sous-produit.

Un sénateur, qui a demandé de taire son nom, a dit que le problème du partage des secrets de l'énergie atomique avec le reste du monde serait «très simplifié» si le procédé «dénaturation» était prouvé. Il a toutefois ajouté qu'il y a encore beaucoup à faire pour s'assurer que l'élément ne pourra plus être utilisé à la fabrication de bombes.

On croit généralement parmi les sénateurs que le procédé de «dénaturation» que l'on dit avoir été découvert pourrait bien entraîner l'utilisation commerciale de l'énergie atomique. Le Dr Edward U. Condon, conseiller scientifique du comité sur l'énergie atomique, a admis que c'était là l'implication de la découverte. Il a dit que l'on a trouvé les moyens d'adapter l'énergie atomique pour des fins industrielles, mais le danger, c'est qu'une usine produisant de l'énergie atomique pourrait bien en même temps fabriquer des bombes comme sous-produit.

Un sénateur, qui a demandé de taire son nom, a dit que le problème du partage des secrets de l'énergie atomique avec le reste du monde serait «très simplifié» si le procédé «dénaturation» était prouvé. Il a toutefois ajouté qu'il y a encore beaucoup à faire pour s'assurer que l'élément ne pourra plus être utilisé à la fabrication de bombes.

Le président du tribunal ordonne que le capitaine Gordon Lunan soit arrêté pour le meurtre de Rose — Lunan, qui est lui-même accusé, témoignerait pour la Couronne — Le Dr Raymond Boyer doit rendre témoignage aujourd'hui — Lunan refuse de répondre à certaines questions.

Montréal, 26 (P.C.) — Le juge René Thibierge qui préside à l'enquête préliminaire de Fred Rose, député ouvrier-progressiste de Montréal-Cartier, accusé d'avoir enfreint la loi des secrets officiels en communiquant des renseignements à l'Union soviétique, a ordonné hier que David Gordon Lunan, ancien capitaine de l'armée canadienne et employé du Service de l'Information en temps de guerre, soit détenu pour mépris de cour.

La détention de Lunan a clos de façon dramatique la troisième journée de l'enquête durant laquelle des documents furent présentés pour démontrer que la Russie tenta d'obtenir des renseignements concernant la bombe atomique, les explosifs, les munitions ainsi que les mouvements de troupes américaines, et au cours de laquelle également Mlle Kathleen Willsher, employée au bureau du haut commissaire anglais à Ottawa, admit avoir procuré des renseignements à Rose.

Lunan fut trouvé coupable de mépris de cour par le juge Thibierge après avoir refusé à plusieurs reprises de répondre à des questions. Lunan et Mlle Willsher sont tous deux accusés en vertu de la loi des secrets officiels en rapport avec l'enquête sur l'affaire d'espionnage. Ils étaient tous deux sous caution lorsqu'ils furent convoqués à titre de témoins à l'enquête de Rose.

Trois témoins furent appelés hier quand Igor Gouzenko, ancien commandant du service des codes à l'ambassade russe, commença à témoigner qu'il avait commencé à la séance de vendredi dernier.

On s'attendait que l'interrogatoire de la poursuite se termine aujourd'hui avec le Dr Raymond Boyer, savant de Montréal et professeur à l'Université McGill, aussi accusé dans cette enquête, probablement comme dernier témoin.

Lunan est censé comparaître à l'enquête préliminaire à Ottawa sur la fin de cette semaine, et d'après la police sa détention en prison le empêchera pas sa comparution. Il sera conduit à Ottawa demain sous escorte à moins qu'il ne décide dans l'intervalle de répondre aux questions. Advenant cela, il sera libéré de l'accusation de mépris de cour par le juge Thibierge, et il retournera probablement à son état d'accusé en liberté provisoire sous caution.

On a appris de bonne source qu'avant de comparaître à titre de témoin, Lunan consulta un avocat de Montréal et en reçut le conseil de répondre aux questions. Lunan, qui réclama la protection du tribunal s'il témoignait, fut avisé que rien de ce qu'il dirait ne servirait contre lui à aucune enquête subséquente, mais à minutes reprises il refusa de répondre aux questions, prétendant qu'il avait une porte sur sa propre culpabilité ou innocence.

Pourtant un complet brun, une chemise bleue et une cravate rayée de gris et de bleu, il esquiva plusieurs questions soumises par le procureur spécial, Me Philippe Brail, c.r., en posant ses propres questions, ou en expliquant qu'il ne pouvait pas répondre.

Lunan, originaire d'Ecosse, qui vint au Canada en 1933, dit qu'il connaissait Rose au moment où il travaillait au Service des Renseignements de Guerre en 1944, mais lorsqu'il fut interrogé concernant les conversations qu'il pouvait avoir eues avec l'accusé, il déclara ne se rappeler aucunement des propos de Rose ni des siens.

Il esquiva également des questions posées par Me Brail concernant «Jan», nom d'emprunt de major Rogov, du personnel de l'ambassade soviétique avec qui, selon des documents présentés plus tôt à l'enquête, Lunan traita comme agent des Russes.

Me Brail lut de nouveau ces documents et interrogea Lunan à leur sujet, mais Lunan capitaine de Montréal refusa de répondre.

A un certain moment de l'enquête, Lunan dit que sa position avait été préjudiciée et qu'il avait déjà été tenu pour coupable dans la presse, ce à quoi Me Brail répondit qu'il avait demandé aux journaux de ne publier que des rapports «justes et équitables», et que jusqu'à pas un navait dérogé à cette requête.

Mlle Willsher, 49 ans, était manifestement nerveuse lorsqu'elle fut invitée à la barre, mais elle témoigna d'une voix claire, un peu sourde parfois. Son témoignage fut bref.

Elle dit avoir rencontré Rose en 1935 ou 1936, dans un groupe d'étude sur les questions économiques, le socialisme et le communisme, et ne pas l'avoir revu depuis le début de 1939.

Rose lui demanda de lui fournir tout renseignement susceptible de favoriser les politiques du parti communiste au Canada, dit-elle, et à de nouvelles questions de Me Brail, elle répondit que les renseignements des Russes sur Rose concernaient la politique domestique et l'attitude du gouvernement relativement à la politique étrangère.

Elle dit avoir fourni peu de renseignements à Rose, mais elle témoigna, sans pouvoir se rappeler spécifiquement de quoi il s'agissait.

Par la suite elle dit avoir fourni des renseignements en 1942 ou 1943 à Eric Adams sur «ce qu'étaient les perspectives de guerre et un aperçu général sur la question de savoir s'il y aurait un deuxième front». On a appris de bonne source à Ottawa qu'Adams est détenu par la gendarmerie royale.

La séance d'hier matin consista dans la soumission par Me Brail de documents que Gouzenko prétend avoir dérobés dans la chambre du code secret de l'ambassade soviétique lorsqu'il abandonna son emploi à la fin de septembre dernier.

Gouzenko identifia un message comme ayant été transmis par le service des renseignements de Moscou à la fin de septembre.

(Suite à la page 15, 3e col.)

La Suisse et l'Allemagne

Washington, 26 (P.A.) — La Suisse a abandonné toute ses réclamations de remboursement pour le matériel d'une valeur de \$250,000,000 qu'elle livra à l'Allemagne durant la guerre, ont révélé aujourd'hui des autorités alliées.

Ce renoncement a été obtenu alors que la Suisse

Suggestions du maire Borne, de l'échevins Garneau et Bertrand

Le maire Borne suggère la remise d'une partie de la taxe sur l'essence — Réductions drastiques des dépenses réclamées par M. Garneau — M. Bertrand songe à l'Exposition — Les communautés qui font du commerce.

Quatre propositions, seront faites aux autorités provinciales par S. H. le maire Lucien Borne comme moyen de solutionner les problèmes financiers auxquels la ville de Québec doit faire face et combler le déficit prévu de \$511.251, pour l'année fiscale 1946-47 et pour l'année fiscale 1946-47 et pour l'année fiscale 1946-47 et pour l'année fiscale 1946-47.

a) Remise de deux cents par gallon sur la taxe imposée sur la gas-o-line.

b) Autorisation d'emprunter une somme de \$505.331 sur les échéances d'obligations pour l'année fiscale 1946-47, le dit montant étant moins de 50 p. cent des dites échéances. Cet emprunt permettrait à la cité d'équilibrer le budget de 1946-47, si la remise de deux cents ne lui est pas accordée.

c) Décréter une augmentation de \$2 par logement de la taxe du service des vidanges; soit de \$2 à \$4 pour les quartiers de la basse-ville, de \$4 à \$6 pour la haute-ville et 50 p. cent pour les services spéciaux d'entretien des vidanges dans les hôtels, restaurants, maisons d'affaires.

d) De porter de 1.55 à \$1.58 la taxe foncière, vu que la taxe spéciale se trouve diminuée de 0.03 cents.

Le comité administratif a adopté hier après-midi, les résolutions à cet effet et le maire Borne fera incessamment les démarches nécessaires auprès du premier ministre Duplessis et de la Commission municipale. Avec la remise de 2 cents par gallon de gas-o-line vendue à Québec, la cité espère réaliser suffisamment pour combler le déficit de \$511.000 tandis qu'avec l'augmentation de la taxe des vidanges, \$69.000 et l'allocation de 35 cents de la taxe spéciale à la taxe foncière (soit \$37.320) elle comblerait les \$104.000.

Les estimés budgétaires pour l'année 1946-47 se chiffrent à \$4.896.000 à l'item des revenus et à \$5.407.251.09 à l'item des dépenses. Dans une lettre aux autorités municipales, lettre dont on trouvera le texte ci-contre, le trésorier de la ville, M. C. R. Fontaine dit que les demandes des différents services ont été réduites d'avance. Elles ont déjà été coupées de \$1.200.000.

De son côté, le maire Borne s'est prononcé contre toute augmentation de la taxe foncière en disant qu'il est impossible de l'augmenter davantage.

Il exprime aussi l'espoir qu'au cours de l'année prochaine il sera possible de convertir la dette. La somme que l'on réaliserait alors serait suffisante pour faire disparaître tout déficit. Le maire signale aussi à l'attention de ses collègues que depuis 1938, la ville a versé une somme de \$1.500.000 sur sa dette et que la taxe a été baissée de 12 cents et il déclare que "dans une vingtaine d'années avec le plan que la ville s'est tracé, la dette sera complètement éteinte".

Le maire dit aussi qu'avec la conversion de la dette, la cité obtiendrait suffisamment pour faire face à toutes ses obligations futures.

Le maire a aussi ajouté qu'il ne faudrait pas modifier les échéances du service de la dette de la cité car au rythme actuel la dette doit s'éteindre au bout de vingt-deux ans.

L'ECHÉVIN GARNEAU

L'échevin Philémon Garneau, de son côté, a suggéré hier après-midi au cours de la séance du comité administratif, qu'avec l'autorisation des autorités provinciales, la ville de Québec ait les pouvoirs de taxer les communautés et institutions religieuses, tels que les hôpitaux et autres maisons où l'on exerce un

commerce quelconque.

M. Garneau a dit que les communautés religieuses devraient faire leur large part. Il ne serait pas question seulement de taxer les immeubles mais aussi tous les terrains pour lesquels les institutions reçoivent quelques bénéfices.

L'ECHÉVIN BERTRAND

Cette solution est une des nombreuses qui ont été faites, hier après-midi, par les membres du conseil pour améliorer la situation financière de la ville. Pour sa part, l'échevin Bertrand s'est opposé à la création immédiate du bureau de révision. Il a suggéré que la ville prenne elle-même la direction de l'Exposition en laissant entendre que la Colisée, la piste, le pari mutuel rapportaient de grands revenus.

M. Bertrand a aussi réclamé pour plus tard la construction du centre récréatif de l'O.T.A., au parc Victoria, au coût de \$338.000 ainsi que la construction d'un garage à la Pointe-aux-Lièvres au coût de \$200.000. M. Fontaine lui a répondu que ces grands travaux n'étaient pas prévus dans le budget.

DEMANDES DE GARNEAU

L'échevin Garneau a aussi insisté pour que de nouvelles démarches soient faites afin que les édifices des gouvernements fédéral et provincial soient taxables.

L'échevin du quartier St-Sauveur a aussi fait plusieurs autres suggestions dans l'intérêt de l'administration et des finances de la cité. Ce sont la discontinuation des annonces pour lesquelles la ville a prévu \$3.292, dans son budget 1946-47 — discontinuation des octrois aux contentions et organisations de toutes sortes, \$3.000 — discontinuation du paiement des téléphones aux employés de la ville, \$2.280 — discontinuation du paiement des licences de conducteurs de la ville, \$220 — fusion du secrétariat de la police, du secrétariat du bureau de circulation et du bureau du quartier-maître en un seul bureau — fin de locations pour usage d'automobiles à certains employés, \$23.344.

M. Garneau a aussi réclamé pour Québec la part qui lui revient du gouvernement fédéral en faveur des sans-travail. Chaque année la ville dépense une somme de \$700.000 à \$800.000 pour le chômage. Sur cette question le maire Borne a fait remarquer à M. Bertrand que la ville avait dépensé du ler mai dernier au ler février une somme de \$58.737, en travaux de chômage.

Les estimés de l'Assistance publique pour 1946-47 se chiffrent à \$258.000 et M. Garneau prétend que de nouvelles démarches devraient être faites auprès des autorités provinciales pour que Québec soit soulagé de ce montant. Le gouvernement a déjà pris à ses charges le coût de l'hospitalisation des aliénés mais par contre les hôpitaux ont aussi augmenté les frais d'hôpital pour les malades.

Enfin M. Garneau demande qu'il n'y ait qu'une seule automobile à la disposition du chef et du chef adjoint de la police. Ce serait un autre moyen d'améliorer le service.

Dans sa lettre aux autorités municipales, M. Fontaine suggérerait une taxe déduite à la source sur les salaires gagnés dans la ville. Le trésorier ajoutait que ce serait là un moyen d'atténuer les non-résidents.

M. l'échevin Matte a cependant répondu à M. Fontaine que le plus grand nombre des salariés atteints par cette mesure resteraient toujours des Québécois.

M. Fontaine a informé l'échevin Boutet que la ville a payé à ses employés au cours de la dernière année fiscale des salaires pour un montant de \$2.250.000. Pour leur part les employés des services intérieurs ont reçu \$1.790.833.

Il est à noter que le Bureau de révision, pour lequel il est prévu une somme de \$3.250.00, n'existerait pas lors de l'adoption du budget 1945-46.

3. Le service de la dette accuse un accroissement de \$180.663.43 sur le montant voté en 1945-46. Si l'on se souvient que ce dernier montant n'incluait pas une somme de \$208.100.

Assurance-accidents — primes 1945-46 insuffisantes 2.300.00

Pensions aux veuves d'après la charte de la Subvention à l'Office du Tourisme et de l'Industrie 5.000.00

re : tourisme 6.000.00

re : industrie 6.000.00

Des sommes au moins égales à ces montants ont été votées au cours de 1945-46, après l'adoption du budget.

Salaires surimprimés 13.000.00

Cette appropriation additionnelle est prévue pour prendre soin des salaires des employés enrôlés qui reviendront probablement au cours de 1946-47.

Une réduction de \$5.000, de dépenses re : taxe de vente doit être

Salaires 16.900.00

Entretien autos incluant achat de nouvelles voitures 10.000.00

Uniformes 1.200.00

Radio-police 2.000.00

Allocations d'autos et frais de transport 2.864.00

7. Au service des incendies l'insuffisance des appropriations de l'exercice précédent, pour des dépenses qui se répèteront en 1946-47, explique l'augmentation des item suivants :

Entretien des postes 1.000.00

Gasoline, pneus, etc. 2.000.00

Papeterie, etc. 250.00

Divers 1.000.00

Il est aussi prévu :

a) à l'achat d'un réservoir et pompe à essence 500.00

b) au compte à payer pour matériel acquis du C. P. C. en 1945-46 3.392.00

c) au renouvellement de câbles et fils et autres item du télégraphe d'alarme 3.500.00

Les augmentations statutaires de salaires et fonds de pension représentent une somme d'environ 5.000.00

8. Au poste de la "Santé publique" il convient de noter en plus de l'augmentation des salaires et fonds de pension :

Sérums, vaccins — un montant additionnel de 1.000.00

Entretien et remèdes — Hôpital civique 3.000.00

Réparations urgentes à l'Hôpital civique 10.000.00

Achat d'une ambulance 5.000.00

9. L'augmentation de \$62.568, sous le titre "Charité" provient de \$52.000.00 pour Assistance publique et \$10.000.00 pour subventions.

10. Le chapitre Divers et Continents accuse une augmentation de quelque \$20.000.00 détaillée comme suit :

a) Entretien des propriétés reprises par la cité 18.900.00

Ces dépenses avaient été déduites à revenus en 1945-46 parce que ces revenus particuliers n'avaient pas été budgétés.

b) Contingents 1.200.00

11. Les augmentations du service de l'aqueduc ont les suivantes :

a) Appropriations de 1945-46 ont été excédées d'une somme équivalente.

b) Gages 7.000.00

(Suite à la page 6, 2e col.)

M. Fontaine présente son rapport financier annuel

Les divers départements municipaux ont opéré à perte au cours de l'année fiscale qui s'achève — Le budget 1946-47 prévoit des revenus de \$4.896.000 — Les dépenses s'élèveront à \$5.407.251.09 — Déficit total de \$615.651.09.

Les membres au conseil de ville ont appris avec surprise, hier après-midi, que les divers départements de la cité avaient opéré en perte au cours de l'année fiscale qui s'achève et qu'il a fallu faire des transferts d'argent d'un service à un autre.

M. Fontaine a aussi exposé au cours du prochain exercice, si la ville ne trouve pas d'autres sources de revenus, il lui faudra opérer avec beaucoup de prudence. Les demandes des différents départements ont été coupées à leur extrême limite.

Le budget pour l'année fiscale 1946-47 prévoit des revenus de \$4.896.000 tandis que les dépenses s'élèvent à \$5.407.251.09. Le déficit à combler se chiffre donc à \$511.251.09. Mais par contre si l'on ajoute à ce montant la somme de \$104.400 requise pour permettre le paiement de certaines dépenses de 1945-46, non comprises au budget de ce dernier exercice (déduction faite des \$29.000, transportés du compte Surplus pour prendre soin d'une partie de l'insuffisance des appropriations de l'Assistance publique pour l'exercice précédent) l'on arrive à une différence totale de \$615.651.09.

Dans une longue lettre aux autorités municipales le trésorier de la ville explique aussi l'usage qui a été fait des revenus de la taxe de vente. Il répond aussi à certaines critiques au sujet du nombre des employés à l'Hôtel de Ville et il fait plusieurs

suggestions pour apporter de nouveaux revenus à la ville.

LE BUDGET

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, QUÉBEC

Monsieur le Maire,

Messieurs les Échevins,

Je vous transmets ci-joint les estimés budgétaires de la cité pour l'exercice financier 1946-47. Vous remarquerez que les revenus estimés pour cette période se chiffrent par \$4.896.000, alors que les dépenses des divers services une fois revues s'élèvent à \$5.407.251.09, établissant un déficit à combler de \$511.251.09. Si l'on ajoute à ce montant la somme de \$104.400 requise pour permettre le paiement de certaines dépenses de 1945-46 non comprises au budget de ce dernier exercice (déduction faite des \$29.000, transportés du compte Surplus pour prendre soin d'une partie de l'insuffisance des appropriations de l'Assistance publique pour l'exercice précédent) l'on arrive à une différence totale de \$615.651.09.

La comparaison des prévisions budgétaires 1946-47 avec celles de 1945-46 donne le résultat suivant :

Tragique querelle d'amoureux

Sarnia, Ont., 26 (P.C.) — Ella Boyle, 18 ans, est dans un état sérieux à l'hôpital aujourd'hui, avec des blessures à la poitrine et à un bras, et la police tient Ivan Newstead, 27 ans, sous une accusation de tentative de meurtre. La police a déclaré que l'incident fut le résultat d'une querelle d'amoureux. Newstead se livra au chef de police Hugh Peden, de Point-Edward, et lui remit une carabine de calibre .22, peu de temps après que la jeune fille eut été atteinte d'une balle tirée à travers une porte de cuisine. D'après la police, Newstead aurait déclaré que la jeune fille se serait montrée froide à son égard. Découragé, il acheta une carabine et des balles à Sarnia. Il se rendit à la résidence de la jeune fille et tira à travers la vitre de la porte de cuisine.

Deux députés de notre province participent au débat à Ottawa

Ottawa, 26 — (D.N.C.) — De passage à Ottawa, le major Randolph Churchill, fils de l'ancien premier ministre anglais, a entendu hier le député libéral de Temiscouata, M. Jean-François Pouliot, affirmer en Chambre des Communes que la politique suivie par son père et par feu le président Roosevelt au cours de la guerre avait lamentablement échoué.

"Aujourd'hui, a dit M. Pouliot, Roosevelt est parti pour un monde meilleur et Churchill ne compte plus. Nous sommes dans une situation aussi grave que nous l'étions au cours de la guerre. Cela démontre que ceux qui tenaient le sort du monde entre leurs mains n'ont pas été à la hauteur de leur tâche".

Le major Churchill, que le premier ministre, M. Mackenzie King, était allé rejoindre dans la galerie des visiteurs, a aussi entendu le député de Temiscouata déclarer incroyablement le fait que le Canada continuait de financer tout l'Empire britannique et les pays du Bloc Sterling maintenant que les hostilités sont terminées.

Toujours à l'attention du visiteur apparemment, le député de Temiscouata a soutenu qu'il y a plus de découragement aux Communes canadiennes qu'aux Communes anglaises, ou les plus hauts personnages ne se gênent pas, a-t-il dit, pour aller chercher les pieds sur leur pupitre.

M. Pouliot dit l'un des derniers orateurs à participer au débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, qui se terminera ce soir par les premiers votes de la session. Un autre député canadien-français, M. Paul-Edmond Gagnon, indépendant de Chicoutimi, a aussi dénoncé hier le prêt d'un milliard et quart consenti à la Grande-Bretagne.

Ont pris part au débat sur l'adresse hier, en plus de MM. Pouliot et Gagnon, MM. Chester W. McLaughlin, conservateur de Québec; E. B. McKay, CCF, de Weyburn; Anthony Hlynka, créditiste de Vegreville; Norman Jaques, créditiste de Wetaskiwin; L. W. Skye, conservateur de Toronto-Trinity; H. G. Archibald, CCF de Skeena; Donald F. Brown, libéral d'Essex-West; et Harry R. Jackman, conservateur de Rosedale.

M. POULIOT

Au début de son discours, M. Pouliot félicita les deux nouveaux membres du Conseil privé, MM. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, et J. L. Isley, ministre des Finances. En souriant, il félicita surtout M. Isley de tout ce qu'il a fait pour le Canada, la Grande-Bretagne, l'Empire et les pays du bloc sterling en général. M. Pouliot assure qu'il y a plus de découragement aux Communes canadiennes qu'aux Communes anglaises et il affirme que M. Anthony Eden ne gêne pas pour mettre les pieds sur son pupitre et qu'on a même vu M. Clement Attlee un derby sur la tête poser lui aussi les pieds sur son pupitre, quelques poches de la tête de M. Stanley Baldwin.

Le député de Temiscouata regrette que des promesses secrètes aient été faites à Staline aux conférences de Téhéran, de Yalta et de Potsdam. Du fait que le Canada ne fut pas élu membre du Conseil Supérieur et que le secrétaire de l'ONU lui fut vainement promis, il conclut que la force continue de primer le droit dans le monde et que les grandes puissances entendent gouverner à leur guise.

A la fin de la deuxième grande guerre, poursuit M. Pouliot, nous ne sommes pas plus avancés qu'à la fin de la première. En 1919, c'était le pétrole de l'Iraq. Aujourd'hui, c'est le pétrole de l'Iraq. Et c'est pour servir les intérêts de la Russie, de la Grande-Bretagne et des États-Unis que nous sommes peuplés à la veille d'une autre guerre. La diplomatie de Churchill et de Roosevelt a lamentablement échoué.

Le lieutenant d'aviation E. B. McKay, CCF, de Weyburn, se dit troublé par le fait que les anciens combattants qui ne trouvent pas d'emploi sont nombreux. Beaucoup d'entre eux ont déjà éprouvé leurs qualifications, dit-il, et d'autres dépensent graduellement leurs économies personnelles. A son avis, la loi des terres aux anciens combattants devrait être améliorée. Le député créditiste de Vegreville, M. Anthony Hlynka, voudrait que le gouvernement admette au Canada un nomade "général" des Européens déracinés qui voudrait aussi que le gouvernement fasse pression sur les E.-U. et la Grande-Bretagne pour faire cesser les rapatriements forcés d'Ukrainiens et d'autres réfugiés que l'on contraint de retourner en Russie.

Suivant M. Hlynka, cette façon de procéder est inhumaine et ceux qui se considèrent sans patrie devraient être accueillis en Amérique.

Des nouvelles alarmantes mais authentiques continuent d'arriver au Canada à l'effet que les troupes américaines, britanniques et canadiennes, non seulement permettent aux autorités soviétiques de fouiller les zones britannique et américaine pour voir s'il y a des réfugiés, mais qu'elles aident même à cette chasse à l'homme.

M. Norman Jaques, créditiste de Wetaskiwin, déclare que, dès 1943, il dénonça le film "Mission to Moscow" inspiré par un livre portant le même titre de M. Joseph Davies, un "ambassadeur des États-Unis en U.R.S.S." dit de ce film qu'il est antibritannique, antiaméricain, et que c'est parce qu'on l'a montré ici, avec d'autres du même genre, qu'il s'est trouvé des Canadiens pour donner plus de loyauté à une puissance étrangère qu'à leur propre pays. Il affirme que ce ne sont pas les quelques espions que l'on a arrêtés qui étaient dangereux mais les idées communistes qui continuent à se répandre.

Afin de combattre la disette de matières grasses dans le monde, le gouvernement garantit aussi des prix minimums pour les grains producteurs d'huile végétale. Le prix minimum de la graine de lin, par exemple, sera portée de \$2.75 à \$3.25 le boisseau.

La session fédérale

(par Paul-A. Paradis)

Fin du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône — Discours de J.-F. Pouliot — Avantage offert aux cultivateurs et aux pêcheurs — Proposition de Phileas Côté.

Ottawa, 26. — Le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône commença à languir hier soir et les whips libéraux eurent peine, un moment à trouver des orateurs pour éviter qu'un vote ne fût demandé sur les motions de non-confiance de l'Opposition avant le retour de tous les députés ministériels qui s'étaient absentes pendant la fin de semaine.

Le débat se terminera ce soir, alors que la députée libérale sera groupée à peu près au complet pour repousser l'amendement à l'Adresse proposée par le leader conservateur, M. John Bracken, et le sous-amendement du chef de la CCF, M. M.J. Coldwell, et pour adopter ensuite l'Adresse elle-même.

Il semble que l'économie du temps sera désormais pratiquée

Québec, mardi 26 mars 1946

Un témoignage à lire

Du témoignage d'Igor Gouzenko, sur la valeur duquel seul le tribunal a qualité pour se prononcer, il y a plusieurs déclarations à retenir. Selon cet ancien fonctionnaire de l'Union soviétique, la police russe de sécurité aurait des agents au Canada. Ces agents seraient secondés dans leur tâche par des adhérents du parti communiste. Si l'on s'en tient aux exposés de fait en ignorant les considérations philosophiques et les prévisions politiques du témoin, on constate que tout un réseau d'espionnage serait organisé au Canada au profit de la Russie. Des gens de diverses nationalités et de toutes les classes de la société en feraient partie.

Toujours suivant Gouzenko, les Russes se seraient efforcés d'obtenir des renseignements sur la fabrication de la bombe atomique et sur d'autres découvertes scientifiques de guerre. Pendant quelque temps, ils se seraient beaucoup intéressés aux dépôts d'explosifs de Valcartier. A trois heures, hier, le témoin Gouzenko n'avait pas fait d'autres "révélations". Ce qu'il a dit sera vraisemblablement corroboré par d'autres témoins, et sans doute plus ou moins contredit par d'autres. Il paraît d'ores et déjà établi, sans tenir pour coupables les prévenus avant la fin du procès, que le gouvernement avait de sérieuses raisons de procéder à des arrestations.

Quand on connaît l'histoire politique des trente dernières années, on ne peut s'étonner beaucoup de l'existence d'un réseau d'espionnage au Canada. Il n'est pas non plus surprenant que l'Union soviétique se soit efforcée d'obtenir certains secrets par des moyens détournés. La question se pose de savoir si elle n'aurait pu se procurer la plupart de ces informations par la voie droite et simple de la diplomatie. La Russie, après tout, était l'alliée militaire du Canada dans la guerre contre l'axe, et d'autres alliés du Canada ont évidemment reçu d'Ottawa de précieux renseignements. Le tout serait de savoir de quelle façon ils s'y sont pris.

Ce qui révolte le plus la conscience publique dans cette affaire, c'est qu'il se soit trouvé des Canadiens plus attachés à certaine doctrine qu'à leur patrie. En vérité, trop de Canadiens, et pas seulement des communistes, manquent de ce patriotisme élémentaire qu'est la loyauté absolue au Canada et à ses institutions. Enfin, il n'est pas nécessaire d'attendre que le procès soit clos pour constater qu'il a fallu quelque temps aux autorités pour mettre à jour le "complot". Et il n'est pas interdit de se demander si par hasard d'autres puissances n'en auraient pas ourdi de semblables.

Priorités pour logement

La pénurie des matériaux invite M. Howe à rétablir les priorités en faveur des maisons d'habitations : le ministre de la Reconstruction entrevoit un soulagement prochain dans la démolition de centaines de casernes des camps militaires distribués par tout le pays. De cette façon, les entrepreneurs vont récupérer le bois d'œuvre qui leur manque le plus, surtout du bois sec qui a à peine servi, puis de la brique, de la toile, divers articles de plomberie et des installations d'électricité ; le pic du démolisseur ne laissera rien en pure perte.

Un important constructeur de Québec révélait, ces jours derniers, que l'industrie ne fait que reprendre lentement ses premiers pas vers la récupération : la guerre lui a disloqué, dit-il, son mécanisme de production, de sorte qu'elle ne peut s'élancer à fond de train comme une locomotive en rase campagne. Et d'ailleurs "Paris ne s'est pas construit en un jour", et jamais ce dicton populaire ne retrouvera autant sa signification en l'appliquant à notre problème de construction : les gens optimistes qui réclament 40.000, 50.000 et même 75.000 logements pour la seule année 1946 ne s'inquiètent guère des moyens à prendre pour exécuter un programme d'une telle envergure. Mais les hommes du métier réalisent bien l'énormité d'une conception aussi fantaisiste : ils savent que les ressources indispensables manquent : les matériaux et les ouvriers.

C'est donc au ralenti que la construction va recommencer son œuvre pour atteindre ensuite un rythme plus accentué à mesure que la production aplanira ses propres difficultés. Il convient de faire la part des choses et se soumettre aux circonstances même les plus adverses ; le bâtiment a déjà connu d'autres épreuves et subi d'autres crises ; il est parvenu à les surmonter grâce à ses réserves étonnantes de récupération. Le flux de population qui a grossi les centres urbains a nécessairement créé la pénurie du logement et aggravé les problèmes du surpeuplement ; l'industrie ne peut suffire à l'absorber, de sorte qu'il faut du temps, de la patience et de l'énergie pour abattre les obstacles qui se dressent sur son chemin.

David contre Goliath

Le gouvernement des Etats-Unis réclame de la Suisse \$500.000.000 de valeurs allemandes. Quoi qu'en disent les dépêches, il ne s'agit pas d'une "prise de guerre", mais de placements effectués en Suisse par des Allemands avant et pendant la guerre. Des capitaux furent ainsi in-

vestis non seulement en Suisse mais également en Suède, en Turquie, en Argentine, au Portugal, en Espagne et aux Etats-Unis même, avant Pearl Harbour. Les Etats-Unis s'efforcent, en vain jusqu'à présent, de persuader la Suisse que le conseil de contrôle allié en Allemagne peut être considéré comme le gouvernement de facto de ce pays. A Berne, on soutient que le demi-milliard ne peut être remboursé qu'à un gouvernement allemand, après le traité de paix.

Si les Etats-Unis parvenaient à rallier la Suisse à leur point de vue, ils pourraient s'autoriser de ce précédent pour exercer une pression semblable sur les autres pays où l'Allemagne a placé de l'or et de l'argent. La thèse américaine peut se défendre, mais il faut bien constater que les procédés de Washington ressemblent à du chantage. Les Américains détiennent et "gèrent" \$1.500.000.000 de fonds suisses et refusent de les libérer sous prétexte qu'ils soupçonnent qu'une part de la somme appartient à des Allemands. Mais ils oublieraient leurs soupçons si la Suisse voulait bien céder les \$500.000.000 que des Allemands lui ont confiés. Il serait bien étonnant que la Suisse cédât à des arguments présentés de pareille façon.

La Suisse invoque un autre motif : elle est créancière de l'Allemagne et elle attend que l'Allemagne ait un gouvernement légal pour négocier un règlement. Dans l'intervalle, les \$500.000.000 lui servent de garantie. Enfin, suivant le gouvernement de la Suisse, les fonds allemands ne s'élèveraient qu'à \$250.000.000 et non aux \$500.000.000 de l'estimation alliée. Les braves gens du peuple qui ne sont ni financiers ni diplomates, s'ils s'intéressent à ce litige, se posent tout de suite une question : si les Etats-Unis étaient restés neutres, s'il n'y avait eu Pearl Harbour, et s'ils se trouvaient aujourd'hui dans la situation de la Suisse, que feraient-ils des fonds allemands investis chez eux ?

Proposition à étudier

Il serait pueril de rejeter une proposition simplement parce qu'elle viendrait du parti conservateur. A sa réunion annuelle, ce parti demandera des élections à date fixe, comme aux Etats-Unis. Il est raisonnable de penser qu'à Ottawa comme à Québec, ce n'est pas le gouvernement qui devrait décider de la date des élections. Aussi longtemps qu'il conserve ce privilège, le parti au pouvoir détiend un avantage automatique et plutôt injuste sur ses rivaux.

Distinction condamnable

Un journal souligne, en y insistant, l'origine raciale de Fred Rose et dit qu'il faudra s'en rappeler. Il faudra aussi se rappeler, à ce compte, l'origine du Dr Raymond Boyer et celle d'Allen Nunn May, de Durnford Smith, de Mat Nightingale, etc. S'il y a des Juifs qui sont communistes, il y a aussi des Juifs qui sont capitalistes. Karl Marx et Lénine n'étaient pas des Juifs, Staline n'en est pas un. Que dirait-on si quelque jour un étranger écrivait : "Il faudra se rappeler que Raymond Boyer est d'origine canadienne-française ?"

Suggestion à la ville

Un lecteur nous téléphone pour faire observer, avec raison, que les eaux des rues Salaberry, Claire-Fontaine et Cartier coulent vers la rue St-Jean et suivent la voie ferrée pour atteindre le carrefour d'Youville. A l'en croire il serait facile et peu dispendieux de placer des grilles trouées pour aller rejoindre les égouts, et d'installer un système de drainage qui empêcherait ces eaux de longer toute la rue St-Jean. Les piétons se font éclabousser et les automobilistes n'y peuvent rien.

"Votez pour mes adversaires"

Age de 70 ans, M. Charles Cross, candidat aux élections pour l'Assemblée locale de l'île de Guernsey, a fait le tour des localités en adoptant une tactique originale. "Votez pour qui vous voudrez", recommandait-il à ses concitoyens, "mais surtout prenez soin de ne pas voter pour moi". M. Cross avait, au début, déclaré qu'il désirait être élu à l'Assemblée des 18 représentants de la population de Guernsey. Par la suite, il voulait laisser la place aux jeunes. Néanmoins, une particularité de la loi électorale lui interdit de quitter l'arène politique après avoir proclamé sa candidature. Il a donc décidé de faire campagne pour... ses adversaires !

Sauvons nos arbres

Les arbres qui ont subi une si cruelle épreuve aux jours de verglas de janvier, dressent leurs membres déchiés vers le ciel ; dans nos parcs publics, leur détresse est lamentable et il a fallu toute une équipe d'ouvriers pour leur épargner un plus triste sort. Avec la venue du printemps, on apprécie l'étendue des dégâts de la terrible tempête de cet hiver ; de beaux aménagements sont ruinés à jamais au Parc des Champs de Bataille, comme à la Colline du Parlement. De vieux arbres séculaires seront forcément abattus ; d'autres verront disparaître des rameaux décoratifs jusqu'à la racine, et nombre d'arbres d'ornement seront remplacés. Les experts paysagistes, aides de maîtres en arboriculture, ont élaboré de beaux projets de restauration afin que la vieille Cité ne perde rien du charme prenant de sa magnifique toison de verdure.

L'énergie solaire

Les premiers résultats tangibles de l'utilisation industrielle de l'énergie solaire paraîtront prochainement, alors qu'un nouveau type de transformateur solaire commencera à fournir de l'énergie à une fabrique de conserves de la Russie d'Asie. On a établi des méthodes pour produire d'immenses miroirs paraboliques susceptibles de réaliser de hautes concentrations d'énergie solaire, au moyen d'installations qui n'exigent aucun extraordinaire degré de précision dans leur manufacture, et de produire de la vapeur à toutes les températures et pressions requises dans l'industrie. Cela permettra aux usines de passer à l'énergie solaire sans installer du nouveau matériel à vapeur qui est coûteux et d'un emploi dispendieux. On a déjà fabriqué un miroir ayant une surface de 80 mètres carrés pour une fabrique d'huile végétale de l'Asie centrale, à laquelle l'expédition du combustible est très dispendieuse. Un savant allégué que sous peu il pourra construire des miroirs beaucoup plus grands. Il projette aussi de combiner plusieurs de ces miroirs gigantesques pour augmenter davantage leur puissance.

Ceux qui firent notre pays

SIMON MCGILLIVRAY

Simon McGillivray était le frère cadet de William. Il était aussi le neveu de Simon McTavish, l'un des magnats de la fourrure au siècle dernier. Passé en Amérique vers 1800, il travailla quelque temps dans un établissement de New-York. Il vint à Montréal en 1803 et l'année suivante il fut envoyé à Londres pour travailler au bureau que son oncle McTavish y tenait. Formé peu à peu aux rouages de la traite des fourrures, McGillivray devint, en 1810, sociétaire de la Compagnie du Nord-Ouest. Il occupa des lors l'un des postes les plus importants dans cette vaste organisation. Il fut l'un des signataires de la convention qui unissait, en 1821, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson et mettait fin à leurs luttes héroïques. Il avait accompagné Nicholas Garry dans son voyage au Nord-Ouest dans le but d'arriver à cette entente. Il imagina un plan de colonisation pour le Canada. Mais les troubles financiers commençaient à l'inquiéter. A la mort de son frère, William, en 1825, toute sa structure économique s'écroula. Il publia, en 1827, "A letter from Simon McGillivray, Esq. to the creditors of the firms of McTavish, McGillivray and Co." (Londres), dans laquelle il défendait ses opérations. On ne connaît pas la date exacte de sa mort, mais on affirme qu'elle ne dut pas se produire longtemps après cette publication. Ainsi se terminait l'âge incomparable de la traite des pelleteries, qui avait suscité tant de luttes, tant d'héroïsme, parfois, et aussi tant de crimes cachés.

Chronique ouvrière

Conventions collectives

Le rapport annuel du Ministère du Travail de la province de Québec pour l'année se terminant le 31 mars 1945 révèle que le Québec, malgré les complications amenées par le contrôle fédéral des salaires en temps de guerre, a maintenu l'économie de la Loi de la convention collective, l'extension des conventions par décret et l'existence des comités paritaires.

Quatre-vingt-quatorze décrets rendant obligatoires les conventions collectives étaient en vigueur en mars 1945. On lira avec intérêt le rapport préparé par le sous-ministre adjoint et complété par l'inspecteur des comités paritaires. Le Conseil régional du travail a donné une entière collaboration pour assurer la mise en vigueur de nouveaux décrets et permettre des amendements à ceux qui étaient en vigueur. Presque tous les décrets ont été amendés à la suite d'ajustements substantiels de salaires autorisés par le Conseil régional.

La Commission du salaire minimum a maintenu ses ordonnances et a pu en certains cas les modifier à l'avantage des ouvriers. Trente et une ordonnances sont actuellement en vigueur et couvrent les salariés qui ne bénéficient pas de conventions collectives de travail. Malgré la tendance à la hausse des salaires, la Commission a vu à faire rembourser un surplus de \$130.000.000 à près de 4.000 salariés. La Commission a assuré par sa coopération au Conseil régional le remboursement de \$70.000.000 sous forme de boni de vie chère.

La Commission du salaire minimum a largement aidé, dit le rapport, le ministère en lui fournissant à titre gracieux un nombreux personnel d'officiers de conciliation, de greffiers de tribunaux d'arbitrage et d'enquêteurs.

L'officier des justes salaires, continue le rapport, a surveillé soigneusement l'application de la cédule des justes salaires du ministère du Travail dans 326 contrats de construction accordés par les divers départements et représentant en valeur plusieurs dizaines de millions de dollars.

Un trésor est caché...

Une nouvelle tentative pour découvrir le trésor de vingt millions de livres sterling, enfoui dans l'île des Cocos, va être effectuée par le capitaine Max Stanton, qui vient d'arriver à Melbourne avec son navire "L'Islandais". Le capitaine est en possession d'une carte indiquant la position du trésor, carte écrite avec du sang. Allons-nous revivre les romans de notre jeunesse ?

Poivre et sel

De gré ou de force.
Il est doux d'espérer.
On oublie de tout dire.
John Bull a de bons avocats.
La liberté du silence n'a pas été reconnue.
Chose certaine, le taux de l'impôt augmentera.
M. Attlee se montre plus discret que ses devanciers.
Les effets hygiéniques de la pluie sont-ils appréciés à leur valeur ?
On est encore mieux avec M. King qu'on ne le serait avec M. Bracken.
La nation canadienne ne sait pas encore comment assimiler les éléments étrangers.
S'il est vrai que les Doukhobors veulent retourner en Russie, Ottawa et Moscou devraient s'entendre pour leur faciliter le voyage.



A travers la presse

A New-York, le NEWS doute que Franklin D. Roosevelt, fils, puisse jamais devenir président des Etats-Unis.

"Il est né à Campobello, Nouveau-Brunswick, Canada, et la constitution dit que seuls les citoyens nés aux Etats-Unis peuvent devenir présidents".

Voilà un point juridique très intéressant et qui sera ardemment discuté à mesure que le fils Roosevelt prendra de l'importance.

Le lieutenant Louis-J.-H. Hébert se réjouit, dans FLEUR DE LYS, l'organe du Régiment de la Chaudière, du retour des troupes d'occupation canadiennes en Allemagne. Ces troupes, écrit-il,

"ont participé largement aux opérations dans tous les théâtres de guerre, de l'Afrique du nord jusqu'en Allemagne. Elles ont fait preuve d'une détermination d'écraser l'ennemi loin de chez nous. L'effort n'a pas été en vain. Après la cessation des hostilités, il était nécessaire de concentrer des troupes dans chaque partie de l'Allemagne pour surveiller étroitement l'ennemi vaincu et rétablir l'ordre dans ce pays désorganisé. Il a été décidé de former une division canadienne pour aider à ce fin. Depuis le mois de juin nous avons travaillé ardemment au relèvement moral et physique de ce pays. Nous avons essayé (nous espérons avoir réussi) de leur inculquer les principes fondamentaux de nos idées démocratiques. Mais il n'est pas à nous de rééduquer l'Allemagne — la tâche d'occuper ce pays n'est pas la nôtre. Le Canada n'a pas connu les horreurs de la guerre et n'a jamais été sous le joug allemand. Malgré le souvenir de nos camarades qui ont versé leur sang pour la Cause, l'attitude des Canadiens en général envers les Allemands ne peut pas être la même qu'ont la France, la Belgique et la Hollande envers ce peuple qui a enahé, occupé et détruit leur pays. Leurs populations civiles ont souffert autant que leurs militaires. D'avoir reçu sous une domination allemande, d'avoir été maltraitées par eux, de les avoir chassés de leur pays donnent à ces nations une connaissance supérieure du caractère réel de ces agresseurs".

C'est le moment de rappeler que nous avons tous une dette de reconnaissance envers les anciens combattants.

Ici à Québec on a lieu de se plaindre des discours trop longs à l'Assemblée législative. Ailleurs, à ce qu'il semble, on tombe dans l'excès contraire. Le CHARLOTTETOWN GUARDIAN trouve que le trésorier provincial de l'île du Prince-Edouard parle si peu que

"ses déclarations se lisent comme les oracles d'un sphinx. Dans son discours du budget, l'an dernier, il a disposé de toutes ses finances, — passées, présentes et futures, — en sept minutes, laissant la plupart de ses auditeurs aussi peu éclairés quand il eut fini de parler qu'au moment où il a commencé".

Il n'y a pas à craindre que nos ministres et députés parlent trop peu...
Suivant le NEW YORK POST, "M. Byrnes (secrétaire d'Etat de la République américaine) renonçant à une alliance anglo-américaine et proclamant de nouveau sa confiance en l'O.N.U. et l'offre de M. Bevin d'un pacte de cinquante ans avec la Russie, — voilà deux répétitions des discours de M. Churchill, et qui contribuent à dissiper un peu de l'obscurité internationale".

Et les déclarations de M. Byrnes et de M. Bevin encourageant les partisans de la paix, — qui forment la très grande majorité des citoyens du monde.

Le MONTREAL DAILY STAR reproche vivement à M. Solon Low, chef du parti du Crédit social, d'avoir calomnié aux Communes l'Université McGill en prétendant qu'elle était un "foyer de communistes". Grâce à l'immunité parlementaire,

donné au pays non seulement plusieurs ministres, dans le passé et le présent, mais aussi des premiers ministres... M. Low raisonne comme quelqu'un qui dirait : "Le Crédit social est un nid de stupidité" parce que certains de ses membres s'avèrent stupides".

Le journal rappelle que M. Low s'est dit peu surpris de "voir" que l'Université était un "foyer de communistes" en songeant à certains de ses dirigeants. Or, les dirigeants de l'Université McGill depuis la grande guerre furent Sir Arthur Currie, MM. Arthur Morgan, Lewis W. Douglas et Cyril F. James. Aucun d'eux n'avait, n'a, les moindres sympathies communistes. Comme dit le STAR,

"Peut-être M. Low est-il ennuagé du fait que McGill n'est pas un foyer de créditistes".
Signaux en terminant qu'une déclaration de M. James et une autre de M. Brooke Claxton ont mis les choses au point à ce sujet.

Entre Canadiens de bonne volonté

L'enseignement en France

554

Paris, le 18 mars 1946.

Monsieur le Directeur,

Les dernières séances tenues par l'Assemblée Nationale Constituante ont été consacrées à un débat très vif sur la liberté d'enseignement. C'est — hélas ! — la question qui divise le plus profondément les Français. Depuis tantôt soixante-dix ans, elle surgit à tous les tournants de notre vie publique. Elle est peut-être le critérium le plus vrai des tendances profondes qui animent les représentants de la nation : qui la défend est "de droite", qui la combat est "de gauche".

Sans doute paraît-il à mes lecteurs comme à moi-même que c'est une plate-forme politique singulièrement étroite. Cependant, les partis de gauche l'adoptent volontiers. En 1881 et 1882, avec Jules Ferry, c'était tout à la fois la proscription des congrégations enseignantes et l'institution de l'enseignement "gratuit, laïque et obligatoire" dans nos trente-six mille communes. Il s'agissait de cimenter "l'Union des Républicains" contre les droites conservatrices. De 1901 à 1904, pour constituer le bloc des gauches dans la crise nationale dont la condamnation d'Alfred Dreyfus fut le prétexte, ce fut la guerre implacable aux congrégations enseignantes et la fermeture de dizaines de milliers d'écoles libres. La guerre de 1914-1918 et ses lendemains permirent aux catholiques de reprendre bon nombre des positions perdues, mais sans obtenir autre chose qu'une tolérance de fait. Tout au contraire, dans l'Alsace et la Lorraine recouvrées, "les gauches" provoquèrent un véritable soulèvement moral, en prétendant laïciser les écoles publiques, presque toutes confessionnelles.

Vint "le régime de Vichy" : pour conquérir quelque bienveillance de la part du clergé, le gouvernement du maréchal Pétain accorda à l'enseignement libre et catholique des subventions, de la distribution desquelles le ministre de l'Intérieur et préfets étaient maîtres d'ailleurs et se servaient comme d'un moyen de permanente pression.

Vint 1944, avec l'audacieuse usurpation du pouvoir par les partis de gauche. Aussitôt, ce fut le recommencement des hostilités. L'Assem-

blée Consultative supprima les subventions à l'enseignement libre ; le ministère, bien qu'il fut pour un tiers composé de catholiques membres du Mouvement Républicain Populaire, interdit aux municipalités de donner des secours aux élèves des écoles catholiques, puis de subventionner les colonies scolaires libres, et, au mois d'octobre, il supprima brutalement les amonitions des lycées et collèges.

Cependant, l'Assemblée Nationale Constituante était appelée à se prononcer sur un projet de Déclaration des Droits, imité de la fameuse déclaration de 1789, qui fut vraiment la charte des libertés du monde moderne. La nouvelle déclaration est, dans son ensemble, d'un esprit moins généreux. A ses rédacteurs il manque la flamme, la foi, qui entraînent leurs ancêtres. Aujourd'hui, le calcul freine l'enthousiasme. Le texte proposé saute, proclame des libertés diverses — de pensée, d'expression, de réunion, d'association —, mais il rappelle, à chaque ligne, que le législateur a qualité pour les "organiser", c'est-à-dire, les limiter. En fait, les doctrines totalitaires chères à Hitler, à Mussolini et à Staline ont insidieusement pénétré dans beaucoup d'esprit, et le désir d'occuper le pouvoir, d'instituer un régime dictatorial entraîne les partis à redouter la liberté.

Cette méfiance est naturellement plus grande dans les partis de gauche, dont le matérialisme exige la subordination des âmes. L'Enseignement libre ne leur déplaît pas seulement comme il déplairait à leurs aînés, parce qu'il est très généralement catholique, mais aussi parce qu'il soustrait à leur emprise

politique une notable fraction de la population française : "Donnez-moi la formation de la jeunesse et je vous donnerai l'Etat", disait vers 1880 un des chefs de la gauche. Hitler et Mussolini le comprennent ainsi.

Pour ces "fascistes", comme on dit, la liberté d'enseignement est "l'ennemi n° 1". Nous demandions à l'Assemblée Nationale Constituante — nous, c'est-à-dire, Jacques Bardoux, Teitgen, Montillot, Schumann et moi-même, membres du Parti Républicain de la Liberté ou du Mouvement Républicain Populaire — nous demandions seulement que le principe de la liberté d'enseignement fut mentionné au même titre que les autres manifestations de la Liberté. Par 321 voix contre 222, cela nous fut refusé : le porte-parole des communistes affirma, sans les circonvolutions dont socialistes et radicaux enveloppaient la même idée, qu'il était inadmissible, pour les partis de gauche, de fermer la porte à la nationalisation totale de l'enseignement, qu'ils révoient sinon pour aujourd'hui, du moins pour demain.

Cette attitude et ce vote, où la M. R. P. a dû rompre avec les deux autres partis de la majorité, ne renforcèrent pas la position du Gouvernement, et le refus d'inscrire la liberté d'enseignement dans la Déclaration des Droits pourrait entraîner les catholiques à rejeter l'ensemble de la Constitution, lorsqu'ils seront consultés par voie de referendum, en mai prochain.

Joseph DENAIS, député.
L'Opinion Libre publiera demain une note en marge de cette intéressante lettre de France.
EUGENE L'HEUREUX.

En feuilletant le "Soleil"

IL Y A 25 ANS

26 mars 1921

Ottawa — Les forces hydrauliques de la rivière Batiscan auront prochainement une grande importance. Plusieurs industries s'en alimentent et d'autres surgiront avant longtemps. Le nombre de chevaux-vapeur, pour les différentes chutes, pourrait encore être augmenté par la transformation de plusieurs lacs de son bassin en réservoirs.

Québec — Son Eminence le Cardinal Bégin bénira, demain, jour de Pâques, à sept heures du soir, les nouvelles orgues de l'église St-Cœur de Marie.

La première école de colonisation est fondée. M. l'abbé G. Philippon dirige le premier groupe de petits colons recrutés parmi les enfants du refuge Dom Bosco. Ils occuperont une ferme, au Lac Ségent, qui sera dirigée par un cultivateur d'expérience.

IL Y A 50 ANS

26 mars 1896

Rome — Hier, au Sénat italien, le ministre des Affaires étrangères a déclaré que l'alliance entre l'Angleterre et l'Italie était maintenant rompue.

Québec — La compagnie du Richelieu a décidé de réduire le salaire de ses employés de 5 à 20 pour cent.

Les journaux de l'Ouest nous apprennent que le gouvernement a destitué le colonel Hamilton, commandant des Queen's Own Rifles de Toronto.

Londres — La présente session des Assises à Londres fera date dans les fastes judiciaires. Depuis 30 ans, en effet, on n'y avait pas prononcé autant de condamnations à la peine du fouet.

Pourquoi?

Avant de retourner en Angleterre M. Churchill devait porter la parole devant 3.500 membres du très influent University Club de New-York. Les journalistes n'y étaient pas admis. Pourquoi?

La vie chère

Varsovie est ce moment une des villes d'Europe où il faut le plus d'argent pour vivre. Une chambre coûte \$50 par jour, un repas la même somme, et un dollar, au marché noir, vaut de 100 à 400 zlotys, selon les endroits, en dépit du cours légal de 5 zlotys. En étant économe et en s'imposant de sévères restrictions, il est possible d'équilibrer son budget avec \$200 par jour. Les cigarettes américaines les plus vulgaires se vendent \$40 le paquet, la bière \$5 le verre et la vodka \$55. Par surcroît, les voyageurs doivent payer une taxe de luxe de 10 p.c. et une autre également de 10 p.c. pour la reconstruction de la ville.

Gazette rimée

Cité universitaire

Au temps que Socrate enseignait elle tenait sous un platane, et la leçon s'accomplissait d'une lumière diaphane.
Mais à cette époque de paix le monde a perdu l'élegance, bien qu'il conserve avec respect ses œuvres d'art ou d'éloquence.
De nos jours, l'université a besoin de vastes espaces ou l'on puisse en tranquillité du progrès étudier les phases.
C'est tout un petit univers contenu dans un vaste temple que l'on va, en groupes divers, voir en partie ou dans l'ensemble.
Tel qu'à Oxford ou Montréal, Québec aura, en peu d'années, cette cité de l'idéal pour ses élites fortunées !
Le rimeur.

Echos Mondains

LE MONDE OFFICIEL

Le sénateur et madame Laford, qui ont passé quelque temps à Ottawa, sont revenus à Québec.

L'ambassadeur de Grèce au Canada et madame Constantine Sakellariopoulos ont reçu dimanche les membres de la colonie grecque à Ottawa, à l'occasion de la fête nationale de leur pays.

RECEPTIONS

Le docteur et madame Antonio Martel ont reçu à un cocktail récemment à leur demeure de l'avenue des Érables.

Madame Antonio Provost recevra à déjeuner, aujourd'hui, au Café du Parlement.

MARIAGE

Samedi matin, à dix heures, en l'église Sainte-Thérèse d'Avila, de Sherbrooke, a été célébré le mariage de Pauline, fille du docteur et de

madame J.-C. Saint-Pierre, avec M. Adhemar Bernard, fils de M. et de madame Odeur Bernard de Beloeil. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé René Bachand, oncle du marié, et un programme de musique d'orgue fut exécuté par M. Hector Saint-Pierre. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez madame Goodhue, rue Québec. M. et madame Bernard partirent ensuite en auto pour New-York et autres villes des États-Unis. A leur retour, ils habiteront Beloeil.

NAISSANCES

M. Roland Roberge, et madame Roberge, née Madeleine Taschereau, ont part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 23 mars 1946, à l'hôpital l'Enfant-Jésus et baptisé le 24, sous le prénom de Pierre. Parrain et marraine, M. et madame Jos. Roberge, grands-parents de l'enfant. Porteuse, mademoiselle Roberge, tante de l'enfant.

M. Maurice Lamontagne et madame Lamontagne, née Alexina Genest, ont part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 22 à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et baptisé le 24 à l'église de Jésus-Christ sous les prénoms de Joseph-Jean-Louis-Gilles. Parrain et marraine, M. et madame Louis-Philippe Genest, oncle et tante de l'enfant. Porteuse madame veuve Joseph Genest, arrière-grand-mère de l'enfant.

BIENFAISANCE

Madame Lucien Lortie recevra cet après-midi, son cercle de couture au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse féminine.

DEPLACEMENTS

Madame A.-E.-L. Cannon, qui a passé quelques semaines à Ottawa, avec M. Cannon, est de retour en notre ville.

M. et madame H.-G. Legaré sont de retour d'Atlantic City, où ils ont passé quelques semaines.

Madame Robert Pettigrew fait actuellement un séjour à New-York.

Le docteur et madame Pierre Morisset, de St-Georges de Beauce, ont passé la fin de semaine à Québec.

M. et madame G. G. Patterson sont de retour à Québec, après un séjour au Club Seignurial.

Le docteur Jacques Turcot est de retour d'un séjour d'études aux États-Unis.

Mademoiselle Pauline Bélanger a passé la fin de semaine dans la métropole.

(Suite à la page 7, 1ère col.)

FEMMES! JEUNES FILLES! Souffrez-vous de PÉRIODES DOULOUREUSES?

Essayez ce Remède efficace



Des milliers de femmes en ont bénéficié!

Si vous souffrez de crampes, de migraines, mal de dos, et vous sentez nerveuses, agitées, irritables lors de vos périodes mensuelles, essayez le Composé végétal de Lydia E. Pinkham pour soulager de tels symptômes.

Le Composé de Pinkham fait plus que soulager ces douleurs mensuelles. Il aide aussi à diminuer la sensation de fatigue, de faiblesse, de nervosité, qui les accompagnent.

Le Composé de Pinkham est un des médicaments les mieux connus et les plus efficaces en son genre.

Plus de 100 Millions de bouteilles vendues — Il DOIT être satisfaisant!

Si vous avez besoin d'une telle aide, nous vous engageons à essayer sérieusement le Composé de Pinkham. Des milliers de femmes en ont bénéficié. Vous aussi, serez contentes des résultats.

COMPOSÉ VÉGÉTAL
Lydia E. Pinkham's

M. Fontaine présente son rapport financier annuel

(Suite de la page 3)

L'insuffisance à ce poste en 1945-46 est de \$22,000.00.

c) Gasoline et huile 2,900.00

d) Quincaillerie et tuyaux 1,000.00

Ces deux derniers items sont aussi en déficit pour des sommes analogues en 1945-46.

c) Renouvellement de la ligne de téléphone de l'aqueduc 6,000.00

d) Augmentations au poste des salaires 6,500.00

Le salaire de certains employés de ce service n'avait pas été prévu au budget 1945-46 et est ajouté aux salaires budgétés pour l'entretien en 1946-47. Certaines augmentations

a) Régie interne — Salaires: Augmentations statutaires et personnel dont le salaire était déduit aux emprunts, en 1945-46 21,600.00

b) Matériel de la salle à dessin et papeterie 1,500.00

c) Fonds de pension 550.00

d) Construction bâtisses municipales: escaliers et divers 2,500.00

e) Bâtisses municipales — réparations, matériel 500.00

f) Salaires re opération Hôtel de Ville 4,300.00

g) Fournitures re ménage et entretien de l'Hôtel de Ville 1,200.00

h) Palais Montcalm — divers item d'entretien 400.00

i) Matériel — vespasiennes 1,500.00

j) Force motrice et éclairage des bâtisses 800.00

k) Signaux lumineux — entretien 2,000.00

l) Peinture des ponts 2,160.00

m) Salaires régie externe 7,000.00

n) Entretien voies publiques 2,000.00

o) Réparations urgentes moulin d'asphalte 750.00

p) Achat de camion 3,700.00

q) Atelier municipal 2,000.00

r) Réparation Terrasse Dufferin 5,000.00

s) Vidanges

L'on serait justifiable de se demander comment un déficit de \$511,251.09 peut exister, puisque l'imposition de la taxe de vente a été autorisée pour faire disparaître les déficits annuels. En effet, en comparant les estimés budgétaires de 1946-47 avec l'état des revenus et dépenses de 1937-38 par exemple, année où il n'existait pas de taxe de vente, l'on se rend compte que les revenus, tant de la Section gé-

nérale qu'à ceux de la taxe de vente, ont permis de maintenir le taux actuel de \$2.00 par \$100.00 d'évaluation. Ces trois sous représentent une somme de \$37,320.00.

Le rajustement du service des vidanges plus les trois sous de taxe générale forment un total de \$106,320.00, lequel déduit du total précité de \$615,571.09 équilibre un déficit à compte de \$509,251.09.

Notons ici que le gouvernement fédéral possède dans la cité de Québec des propriétés exemptées de toutes taxes sauf la taxe d'eau. Ces propriétés se répartissent comme suit:

A) Commission des Champs de Bataille 11,755.000

B) Conseil des ports nationaux 13,131.475

C) Autres propriétés fédérales 11,755.000

Ces deux derniers items représentent une évaluation de 24,886,475.00

D) A \$2.00 par \$100.00 d'évaluation la taxe serait de 497,729.50

e \$1.58 elle serait de 393,206.30

Les propriétés du gouvernement provincial qui bénéficient des mêmes exemptions sont les suivantes:

a) Commission des Accidents du travail 1,000,000.00

b) Ecole Technique 650,000.00

Cette dernière paie son eau d'après la consommation enregistrée par un hydromètre. De plus tel que mentionné précédemment elle cède à la cité un octroi de \$30,000.00 par an

c) Ateliers propriétés 9,032,000.00

soit un total de 10,682,000.00

A \$2.00 du cent la taxe serait de 213,640.00

et à \$1.58 elle serait de 168,775.60

Il résulte de ces calculs que si les deux gouvernements supérieurs rajustaient le coût de leur administration sur tous leurs ressortissants notre budget s'en trouverait par là fait même équilibré. En effet même en ne percevant rien pour les taxes spéciales et scolaires la cité encaisserait au seul titre de la taxe générale un total de \$661,981.56 (\$393,206.30 plus \$268,775.26).

Notre cité a demandé à plusieurs reprises à la législature provinciale par l'entremise de l'Union des Municipalités, le partage de diverses taxes de même que l'application de certains revenus provinciaux au paiement de dépenses actuellement soldées par l'administration municipale.

Au chapitre du partage réclamé dans les revenus il y a en tout premier lieu deux cents par gallon de gasoline vendu dans les limites de la cité. Cette demande était bien justifiée si l'on considère les services rendus par la cité aux automobilistes qui ne contribuent pas spécialement au trésor municipal pour les services qu'ils reçoivent. En effet, les pavages, l'entretien des rues l'été et l'hiver, la police de la circulation et les signaux lumineux obèrent considérablement le budget municipal.

Nous avons demandé aussi le partage de la taxe sur les tabacs, lesquels étaient autrefois assujettis à la taxe de vente municipale.

Parmi les revenus à appliquer au paiement de certaines dépenses nous suggérons que les profits de la Commission des liqueurs et les droits sur les liqueurs alcooliques servent à défrayer le coût total de l'assainissement public. Il y aurait peut-être lieu aussi qu'une partie de ces revenus soient versés à la cité pour l'aider à accroître son service d'hygiène et santé publique.

Comme ces diverses demandes n'ont pas été agréées il y aurait peut-être lieu de présenter un bill à la législature aux fins de permettre à la cité d'imposer les taxes suivantes:

1.—10 pour cent du loyer des chambres d'hôtel et maison de touristes. Ce pourcentage nous a été refusé l'an dernier, mais l'on voit cette année la ville de New-York demander l'augmentation de 5 pour cent à 10 pour cent de cette taxe qui existe déjà dans la métropole américaine.

2.—Une taxe d'exercice pas deux cents par gallon sur l'essence vendue dans les limites de la cité.

Lorsque l'impôt fédéral sur le revenu sera diminué il y aura peut-être lieu de suivre l'exemple de Philadelphie et d'imposer une taxe de

60, lequel déduit du total précité de \$615,571.09 équilibre un déficit à compte de \$509,251.09.

Notons ici que le gouvernement fédéral possède dans la cité de Québec des propriétés exemptées de toutes taxes sauf la taxe d'eau. Ces propriétés se répartissent comme suit:

A) Commission des Champs de Bataille 11,755.000

B) Conseil des ports nationaux 13,131.475

C) Autres propriétés fédérales 11,755.000

Ces deux derniers items représentent une évaluation de 24,886,475.00

D) A \$2.00 par \$100.00 d'évaluation la taxe serait de 497,729.50

e \$1.58 elle serait de 393,206.30

Les propriétés du gouvernement provincial qui bénéficient des mêmes exemptions sont les suivantes:

a) Commission des Accidents du travail 1,000,000.00

b) Ecole Technique 650,000.00

Cette dernière paie son eau d'après la consommation enregistrée par un hydromètre. De plus tel que mentionné précédemment elle cède à la cité un octroi de \$30,000.00 par an

c) Ateliers propriétés 9,032,000.00

soit un total de 10,682,000.00

A \$2.00 du cent la taxe serait de 213,640.00

et à \$1.58 elle serait de 168,775.60

Il résulte de ces calculs que si les deux gouvernements supérieurs rajustaient le coût de leur administration sur tous leurs ressortissants notre budget s'en trouverait par là fait même équilibré. En effet même en ne percevant rien pour les taxes spéciales et scolaires la cité encaisserait au seul titre de la taxe générale un total de \$661,981.56 (\$393,206.30 plus \$268,775.26).

Notre cité a demandé à plusieurs reprises à la législature provinciale par l'entremise de l'Union des Municipalités, le partage de diverses taxes de même que l'application de certains revenus provinciaux au paiement de dépenses actuellement soldées par l'administration municipale.

Au chapitre du partage réclamé dans les revenus il y a en tout premier lieu deux cents par gallon de gasoline vendu dans les limites de la cité. Cette demande était bien justifiée si l'on considère les services rendus par la cité aux automobilistes qui ne contribuent pas spécialement au trésor municipal pour les services qu'ils reçoivent. En effet, les pavages, l'entretien des rues l'été et l'hiver, la police de la circulation et les signaux lumineux obèrent considérablement le budget municipal.

Nous avons demandé aussi le partage de la taxe sur les tabacs, lesquels étaient autrefois assujettis à la taxe de vente municipale.

Parmi les revenus à appliquer au paiement de certaines dépenses nous suggérons que les profits de la Commission des liqueurs et les droits sur les liqueurs alcooliques servent à défrayer le coût total de l'assainissement public. Il y aurait peut-être lieu aussi qu'une partie de ces revenus soient versés à la cité pour l'aider à accroître son service d'hygiène et santé publique.

Comme ces diverses demandes n'ont pas été agréées il y aurait peut-être lieu de présenter un bill à la législature aux fins de permettre à la cité d'imposer les taxes suivantes:

1.—10 pour cent du loyer des chambres d'hôtel et maison de touristes. Ce pourcentage nous a été refusé l'an dernier, mais l'on voit cette année la ville de New-York demander l'augmentation de 5 pour cent à 10 pour cent de cette taxe qui existe déjà dans la métropole américaine.

2.—Une taxe d'exercice pas deux cents par gallon sur l'essence vendue dans les limites de la cité.

Lorsque l'impôt fédéral sur le revenu sera diminué il y aura peut-être lieu de suivre l'exemple de Philadelphie et d'imposer une taxe de

Récant mariage

East-Annas. — En l'église St-Louis d'East-Annas fut célébré le mariage de Mlle Marie-Paule Blodreau, fille de M. et Mme Philippe Blodreau, à M. Gérard Desruisseaux, fils de M. et Mme Denis Desruisseaux. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Jean Ode. Les nouveaux époux avaient pour témoins leurs pères respectifs.

La mariée portait une jolie toilette longue en satin avec voile retenu par un diadème. Elle avait un bouquet nuptial et portait un manteau de mariage.

Durant la cérémonie religieuse, il y eut un programme musical. Mlle Blanche Roberge toucha l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut réception à l'hôtel Commercial, où un succulent déjeuner buffet fut servi. Parmi les invités on remarquait, outre les nouveaux époux, M. et Mme Gérard Desruisseaux, MM. et Mmes Denis Desruisseaux, Philippe Blodreau, M. Thomas Blodreau, de Thetford-Mines, M. et Mmes Wilfrid Roy, Paul Coulombe, Mlle Ida Desruisseaux, M. Raymond Coulombe, Mlle Léona Desruisseaux, M. Yves Desruisseaux d'Ottawa, et M. et Mme Henri Desruisseaux, de Sherbrooke, M. et Mme Lucien Desruisseaux, de Montréal, M. et Mme Louis Dussault, Mlle Maria Blodreau, Mlle Jeannette Bertrand, de Thetford-Mines, M. Paul-Emile Lafontaine, de St-Pierre de Broutin, Mlle Madeleine Blodreau, MM. Marcel et Roch Blodreau et Léonidas St-Cyr.

Dans le courant de la journée, les nouveaux époux partirent pour Montréal, Ottawa et Toronto. Pour voyager, Mlle Blodreau portait un costume de mariage jaune serin avec accessoires noirs et manteau de rat musqué.

ST-FLAVIEN, Lotb.

Retraites fermées. — Dernièrement, un groupe de jockeys sont allés faire une retraite fermée chez les SS de l'Immaculée-Conception à Québec. Plusieurs hommes d'affaires sont allés à Villa-Montrose et quelques jeunes gens à Jésus Adolescent pour suivre les exercices d'une retraite.

Forum. — Le 10 février eut lieu un forum sur la masse dirigé par M. l'abbé A. Beaulieu, vicaire, plusieurs jeunes filles assistèrent à ce forum.

Maladie. — Marie-Lucille, fille de M. et Mme Adolphe Moreau, (Florence Noël), Parrain et marraine M. et Mme Henri Noël, oncle et tante de l'enfant.

Décès. — Le 4 mars, est décédé à l'hôpital de St-Joseph Mlle Blanche Mercier, fille de M. et Mme Francis Mercier, l'âge de 18 ans. Les funérailles eurent lieu le 5, Nos condoléances.

ST-LEONARD D'ASTON

Transaction. — M. Eugène Comeau a vendu sa propriété (maison et dépendances) à M. et Mme Henri Perland, Route-Hélène Aubry. M. et Mme Joseph Picher, a vendu sa maison et ses dépendances à M. Gratien Lacombe.

A l'hôpital. — M. Philippe Hébert, propriétaire de la Crématorium Centrale a été conduit à l'hôpital du Christ-Roy de Nicolet. Il doit être traité pour une blessure à une main par le Dr. Roy, de Nicolet.

Vacations. — Dernièrement, MM. Roland Camirand, de Québec et Bertrand Turcotte, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme J.-J. Turcotte.

—Mlle Jeanne-Mance Turcotte est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Des cours de secourisme seront donnés à la salle paroissiale par le Dr. Roy de Nicolet. Ces cours commenceront le 12 mars pour se continuer pendant six semaines, tous les mardis.

Victimes De La SINUSITE!

Demandez un réel soulagement au médicament à 3 fins, qui dégage les sinus

N'endurez plus les tortures de la sinusite, puisque vous pouvez soulager vos douleurs en dissipant la congestion et en permettant aux sinus de se vider. Voici un traitement qui vous apporte une aide puissante: quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine.

MÉDICAMENT A 3 FINS Si le Va-tro-nol fait tant de bien, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et; (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai! VICKS VA-TRO-NOL

"Vitamines? Minéraux?"

Mon cher, nous avons tous ceux qu'il nous faut avec 3 repas par jour et de l'Ovaltine!"

Avec trois repas par jour, y compris du jus de fruits, et de l'Ovaltine soir et matin, nous obtenons toutes les vitamines et tous les minéraux supplémentaires dont nous avons besoin, à part de bons éléments producteurs rapides d'énergie et des protéines formatrices de muscles. Suivez simplement cette recette de santé minérale:

3 REPAS PAR JOUR + OVALTINE

SOIR ET MATIN

Procurez-vous de l'Ovaltine aujourd'hui même à votre pharmacie ou à votre épicerie.

OVALTINE

LE BRUVAJE-ALIMENT PROTECTEUR

Mériteriez-vous le 1er prix?

La femme qui sait recevoir s'attire toujours des éloges à l'heure des rafraichissements.

Et vous serez louangée toutes les fois que vous servirez du Fromage Baumert à la Crème car, pour les réceptions, c'est le fromage parfait.

Vos invités se régaleront de cet excellent Baumert Crémeux sur des crackers, du céleri ou des canapés.

Essayez les trois variétés—Pimenté, Relish ou Nature. Elles sont toutes succulentes!

© The Borden Co. Ltd

Si c'est du Borden's il FAUT que ce soit Baumert

Pasteurisé pour votre protection

Baumert PLAIN CREAM CHEESE

Baumert PLAIN CREAM CHEESE

Baumert PLAIN CREAM CHEESE

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 506

La future mariée sera heureuse de recevoir en cadeau une paire de taies d'oreillers ou de serviettes brodées.

Le patron contient toutes les indications requises et un modèle ajustable de 16 motifs de 3 1-4 par 3 1-4 pces à 3 1-4 par 15 pces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grand-v, v, y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUÉBEC

by Laura Wheeler

Le prix de ce patron est de 25c. — Tous les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbre-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

L'insuffisance à ce poste en 1945-46 est de \$22,000.00.	2,900.00
c) Gasoline et huile	1,000.00
d) Quincaillerie et tuyaux	1,000.00
Ces deux derniers items sont aussi en déficit pour des sommes analogues en 1945-46.	
c) Renouvellement de la ligne de téléphone de l'aqueduc	6,000.00
d) Augmentations au poste des salaires	6,500.00
Le salaire de certains employés de ce service n'avait pas été prévu au budget 1945-46 et est ajouté aux salaires budgétés pour l'entretien en 1946-47. Certaines augmentations	
a) Régie interne — Salaires: Augmentations statutaires et personnel dont le salaire était déduit aux emprunts, en 1945-46	21,600.00
b) Matériel de la salle à dessin et papeterie	1,500.00
c) Fonds de pension	550.00
d) Construction bâtisses municipales: escaliers et divers	2,500.00
e) Bâtisses municipales — réparations, matériel	500.00
f) Salaires re opération Hôtel de Ville	4,300.00
g) Fournitures re ménage et entretien de l'Hôtel de Ville	1,200.00
h) Palais Montcalm — divers item d'entretien	400.00
i) Matériel — vespasiennes	1,500.00
j) Force motrice et éclairage des bâtisses	800.00
k) Signaux lumineux — entretien	2,000.00
l) Peinture des ponts	2,160.00
m) Salaires régie externe	7,000.00
n) Entretien voies publiques	2,000.00
o) Réparations urgentes moulin d'asphalte	750.00
p) Achat de camion	3,700.00
q) Atelier municipal	2,000.00
r) Réparation Terrasse Dufferin	5,000.00
s) Vidanges	
L'on serait justifiable de se demander comment un déficit de \$511,251.09 peut exister, puisque l'imposition de la taxe de vente a été autorisée pour faire disparaître les déficits annuels. En effet, en comparant les estimés budgétaires de 1946-47 avec l'état des revenus et dépenses de 1937-38 par exemple, année où il n'existait pas de taxe de vente, l'on se rend compte que les revenus, tant de la Section gé-	
nérale que des Taxes spéciales, se sont accrus durant cette période de \$845,714.31, dont \$750,000.00, s'applique à la taxe de vente. Si l'on ajoute à ce montant l'excédent de \$203,890.04 du déficit prévu pour 1946-47 sur celui de \$307,360.45 de l'exercice 1937-38, l'on atteint un montant de \$1,049,604.95 qui représente l'augmentation des dépenses depuis 1937-38. Cette augmentation se répartit comme suit:	
Service de la dette — Rachats d'obligations et contributions au fonds d'amortissement effectuées à même le budget	353,411.26
Moins diminution du service des intérêts	210,217.75
Augmentation nette	143,193.51
Salaires — services intérieurs	369,839.44
Service de la Sûreté, incluant une augmentation des salaires de \$153,984.22	200,185.03
Service des incendies, y compris un accroissement de \$114,562, dans les salaires	192,511.25
Atelier municipal	27,565.00
Vidanges	95,000.00
Aqueduc \$56,000, moins \$26,000, d'augmentation des salaires inclus dans services intérieurs	30,000.00
Contributions aux divers fonds de pension	9,500.00
Total	1,067,794.23

Il est évident que le nombre du personnel des services municipaux s'est accru depuis cette année 1937-38. En effet, dans le service intérieurs il y avait alors 351 employés et il y en a maintenant 418. Cependant, en déduisant du total des augmentations de salaires des services intérieurs le montant de \$14

DEPLACEMENTS

Madame J. Mooney, qui a séjourné pendant quelques semaines en Californie, est de retour à Québec.

Mademoiselle Marie-Jeanne Fortin, de Montréal, passe quelques jours en notre ville, l'invitée de ses amis.

Mademoiselle Denyse Morin, de St-Joseph de Beauce, fait actuellement un séjour de quelques jours à Québec, l'invitée de sa tante, madame Jules Vézina.

Madame E.-K. Gagné, de Batis-cam, est pour quelques jours l'invitée de son frère et de sa belle-sœur M. et madame M. R. Kane.

MM. J.-L. Ratt et W.-T. Byrne, sont partis pour un voyage d'études à Windsor et Detroit.

M. et madame J.-S. Moreau sont actuellement les hôtes de leurs enfants, le docteur et madame Jean-Marie Morin, de Drummondville.

Le docteur et madame J.-M. Laframboise, d'Ottawa, sont revenues d'un voyage de trois semaines à Miami, Floride.

Madame Victor Delage et mademoiselle Lucille Delage, de Saint-Lambert, sont revenues d'un voyage de deux mois en Floride.

Mademoiselles Carmen et Georges Beau sont parties pour New-York, où elles séjourneront pendant quelque temps.

Mademoiselles Cécile et Marguerite Beaudry, de la métropole, ont fait un séjour à Québec, la semaine dernière.

Mademoiselle Cécile Demers, infirmière à Lévis, partira sous peu pour un voyage d'études à l'Université de Minneapolis, Minnesota.

Mademoiselle Irène Blanchet est de retour en ville, après avoir séjourné à Miami et Cuba.

M. et madame J. Pelletier, de Percé, ont fait un séjour à Québec, récemment.

Madame Robert Fallert, de New-York, et sa fille, Trudy, sont actuellement à Montréal, et sont les hôtes de M. et de madame George Harvey.

Mademoiselle Odette Richard, de Montréal, a passé la fin de semaine à Ottawa, l'invitée de mademoiselle Joan Power.

M. Guy Robitaille, de la métropole, est parti en avion, pour un voyage de quelques jours à New-York.

Madame Ernest Martineau, de Montréal, et ses filles, Denise et Lise, sont de retour de la Floride.



Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4665.

Une découverte... un patron taille long et large pour vous donner une complète protection. C'est une joie de le porter, avec ses épaulettes qui ne glissent pas.

Grandeurs petites, 14-16, 32-34; moyennes, 18-20, 36-38; grandes, 40-44, extra-grandes, 46-50. De grandeur moyenne, il faut 1 3/4 verges de 35 pces de large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Une célébration des Ursulines

Les Dames Ursulines ont commémoré hier, par une célébration solennelle de la fête de l'Annonciation, la première vision de Marie de l'Incarnation. M. le chanoine Oscar Genest, supérieur du Petit Séminaire de Québec, a célébré la messe, assisté de MM. les abbés Walter Cannon, aumônier de l'Hôtel-Dieu, et Lactance Blais, aumônier du monastère. La chorale du monastère a fait les frais du chant.

Le R. P. Léo Hudon, S.J., supérieur de la résidence, donna le sermon. Il traita de la vie de foi. Toute surabondante, dit-il, est la conduite de l'homme de foi non parce qu'il y trouve un plaisir, mais parce qu'il y voit un devoir. Régi par les principes de la foi, le chrétien ne se laisse pas abattre par l'épreuve. Telle fut la vie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, toujours vaillante, non seulement au temps de ses extases et de ses visions, mais au sein de ses épreuves et des difficultés de toutes sortes qu'elle devait rencontrer au Canada.

Les personnes qui ont pris part à la cérémonie, pénétrèrent dans le cloître et se rendirent à l'oratoire du Sacré-Coeur, auprès des restes de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation afin de solliciter des faveurs miraculeuses.

Deux députés de notre province participent au débat à Ottawa

(Suite de la page 3)

Le député de Franco dit que les autres nations n'ont pas à s'occuper de ce qui s'y passe, qu'elle s'élève même contre le gouvernement qu'elle veut et qu'il lui a coûté assez cher pour qu'on le lui laisse.

M. L.-W. Skye, député conservateur de Toronto-Trinity voudrait la convocation d'une conférence fédérale-provinciale sur le travail. On y déciderait de relâcher immédiatement ce qui reste de contrôles sur les salaires, la majorité des ouvriers préférant, selon lui, un peu d'inflation aux restrictions encrées en vigueur. Il se prononce en faveur de l'immigration, surtout de l'immigration britannique. M. Skye ne veut pas d'un Canada qui n'aurait qu'une population de 15,000,000 en l'an 2000 et il est carrément d'avis que le pays a besoin d'immigration massive, que le plus tôt il en recevra le mieux ce sera.

M. H. G. Archibald, député CCF de Skeena, ne semble pas prendre au sérieux l'affaire d'espionnage. Il n'y voit qu'un écran de fumée utilisé pour détourner l'attention du peuple des faiblesses du discours du Trône. Il trouve aussi étrange que dans l'ère atomique le gouvernement songe à créer une aviation, une marine et une armée. Il ne comprend pas enfin que l'on n'utilise pas, dans son lointain comté de Skeena des usines de guerre désaffectées et l'outillage qu'on y trouve pour produire des choses aussi essentielles aujourd'hui que des matériaux de construction. Il se plaint aussi du discours que donne le Canadian National dans sa région.

M. Donald F. Brown, député libéral d'Essex-West, prononce un vigoureux et éloquent plaidoyer en faveur de la Galerie Nationale des Beaux-Arts. Elle est actuellement très mal logée dans un coin d'un antique immeuble qui n'est même pas à l'épreuve du feu. Il faudrait lui donner un magnifique édifice bien à elle et qui serait lui-même un centre de développement architectural digne de notre grand pays et de ses artistes dont plusieurs ont réussi à s'imposer à l'étranger.

Le député d'Essex-West parle aussi assez longuement de sa région et souligne que l'on s'y intéresse de fort près à l'artisanat. C'est encore là, selon lui, une chose que l'administration fédérale devrait encourager bien plus qu'elle ne le fait. Il mentionne enfin le sanctuaire des oiseaux, fondé dans son comté par Jack Miner, et qui est devenu un centre de tourisme extraordinaire en même temps qu'une véritable école à ciel ouvert où il est très facile d'étudier le passionnant phénomène des diverses migrations des principaux oiseaux du pays.

M. Harry R. Jackman, député conservateur de Rosedale, prétend que si nous n'avons pas plus d'habitations au pays la faute en est à ce qui reste de contrôles qui tiennent à tout prix à continuer d'exercer des fonctions dont le reste de la nation se passerait bien. Il dit que l'inflation est un épouvantail qu'on agit et que ce qu'on veut faire de mieux aujourd'hui est de supprimer tous les contrôles.

on qu'était dans les foyers de ma province pour venir en aide aux enfants russes. On amassa ainsi un million qui a servi à la propagande bolcheviste au Canada.

Le meilleur remède contre l'implantation des idées et des doctrines communistes dans notre pays, au dire de M. Gagnon, c'est de faire en sorte que le peuple ouvrier soit traité de façon humaine.

Parlant ensuite du prêt à la Grande-Bretagne, le député de Chicoutimi déclare que le sentiment général des payeurs d'impôts, c'est que nous en avons fait assez et même beaucoup trop par rapport à nos possibilités pour la Grande-Bretagne. L'avenir de nos enfants est suffisamment hypothéqué. Il assure qu'il traiterait le mandat des électeurs de son comté si votait pour le prêt à la Grande-Bretagne.

"Si nous commençons à remonter l'empire, dit-il, nous allons trouver que le garage est loin Somme, nous en sommes de nos millions? Eh bien, quelques-uns ou tous, nous en avons fait assez et même beaucoup trop par rapport à nos possibilités pour la Grande-Bretagne. L'avenir de nos enfants est suffisamment hypothéqué. Il assure qu'il traiterait le mandat des électeurs de son comté si votait pour le prêt à la Grande-Bretagne.

"Si nous commençons à remonter l'empire, dit-il, nous allons trouver que le garage est loin Somme, nous en sommes de nos millions? Eh bien, quelques-uns ou tous, nous en avons fait assez et même beaucoup trop par rapport à nos possibilités pour la Grande-Bretagne. L'avenir de nos enfants est suffisamment hypothéqué. Il assure qu'il traiterait le mandat des électeurs de son comté si votait pour le prêt à la Grande-Bretagne.

AUTRES DISCOURS

M. H. G. Archibald, député CCF de Skeena, ne semble pas prendre au sérieux l'affaire d'espionnage. Il n'y voit qu'un écran de fumée utilisé pour détourner l'attention du peuple des faiblesses du discours du Trône. Il trouve aussi étrange que dans l'ère atomique le gouvernement songe à créer une aviation, une marine et une armée. Il ne comprend pas enfin que l'on n'utilise pas, dans son lointain comté de Skeena des usines de guerre désaffectées et l'outillage qu'on y trouve pour produire des choses aussi essentielles aujourd'hui que des matériaux de construction. Il se plaint aussi du discours que donne le Canadian National dans sa région.

M. Donald F. Brown, député libéral d'Essex-West, prononce un vigoureux et éloquent plaidoyer en faveur de la Galerie Nationale des Beaux-Arts. Elle est actuellement très mal logée dans un coin d'un antique immeuble qui n'est même pas à l'épreuve du feu. Il faudrait lui donner un magnifique édifice bien à elle et qui serait lui-même un centre de développement architectural digne de notre grand pays et de ses artistes dont plusieurs ont réussi à s'imposer à l'étranger.

Le député d'Essex-West parle aussi assez longuement de sa région et souligne que l'on s'y intéresse de fort près à l'artisanat. C'est encore là, selon lui, une chose que l'administration fédérale devrait encourager bien plus qu'elle ne le fait. Il mentionne enfin le sanctuaire des oiseaux, fondé dans son comté par Jack Miner, et qui est devenu un centre de tourisme extraordinaire en même temps qu'une véritable école à ciel ouvert où il est très facile d'étudier le passionnant phénomène des diverses migrations des principaux oiseaux du pays.

M. Harry R. Jackman, député conservateur de Rosedale, prétend que si nous n'avons pas plus d'habitations au pays la faute en est à ce qui reste de contrôles qui tiennent à tout prix à continuer d'exercer des fonctions dont le reste de la nation se passerait bien. Il dit que l'inflation est un épouvantail qu'on agit et que ce qu'on veut faire de mieux aujourd'hui est de supprimer tous les contrôles.

ARTHABASKA

La cérémonie de l'Annonciation, la première vision de Marie de l'Incarnation, a été célébrée hier à Québec, sous la présidence de M. le chanoine Oscar Genest, supérieur du Petit Séminaire de Québec, assisté de MM. les abbés Walter Cannon, aumônier de l'Hôtel-Dieu, et Lactance Blais, aumônier du monastère. La chorale du monastère a fait les frais du chant.

Le R. P. Léo Hudon, S.J., supérieur de la résidence, donna le sermon. Il traita de la vie de foi. Toute surabondante, dit-il, est la conduite de l'homme de foi non parce qu'il y trouve un plaisir, mais parce qu'il y voit un devoir. Régi par les principes de la foi, le chrétien ne se laisse pas abattre par l'épreuve. Telle fut la vie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, toujours vaillante, non seulement au temps de ses extases et de ses visions, mais au sein de ses épreuves et des difficultés de toutes sortes qu'elle devait rencontrer au Canada.

Les personnes qui ont pris part à la cérémonie, pénétrèrent dans le cloître et se rendirent à l'oratoire du Sacré-Coeur, auprès des restes de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation afin de solliciter des faveurs miraculeuses.

MUTT et JEFF

On dira peut-être que c'est la première manche à cause de l'obscurité.

Par Bud Fischer

Ab, le printemps est arrivé, les jeunes jouent au baseball!

Jeff, jeune homme au baseball avec les enfants?

Où! Je fais partie de l'équipe de Ciceron! Je lance.

Et les points?

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

Le Courrier de Pascale France

DELAISSE — Je partage entièrement l'idée des autorités que vous avez consultées et à mon tour je ne puis que vous conseiller de quitter cette brute de mari qui vous trompe, qui est toujours ivre et qui vous bat par dessus le marché. Vous serez beaucoup moins malheureuse à gagner honnêtement votre vie qu'à subir les avanies de cet individu qui a plus de la brute que de l'homme.

PERPLEXE — Il me semble que vous devriez connaître le parfait bonheur aux côtés de cet être qui vous adore et dont les goûts et les idées correspondent parfaitement aux vôtres. Avec vous je suis d'avis que vous regretterez sans doute de bon cœur d'homme si vous le laissez passer pour la seule raison que vous ne savez pas encore ce que vous voulez.

BEATRICE-T. — Je regrette mais vous demandez n'entrent pas dans les cadres du courrier.

J'AI HATE DE SAVOIR — Oui, le vert et le jaune vont très bien ensemble et pour porter sur un costume, le manteau style tuxedo est des plus pratiques et sévères.

2.—Votre chandrier est tout simplement "détamé" et il n'y a pas grand moyen de remédier à cela. Du moins, je n'en connais pas.

UNE QUI A HATE — Votre idée a du bon mais il vous faudra sans doute quelques années pour la réaliser. Adressez-vous au Photo-Club, dont le président est M. Lucien Laurin, 360 Grand-Allée, Québec, pour savoir comment vous y prendre pour mener votre projet à bonne fin.

UNE QUI A HATE DE SAVOIR — Je comprends que le voisinage de ce vieillard qui se soucie bien peu des lois de l'hygiène vous pèse passablement mais à moins d'endurer sa présence pour l'amour du bon Dieu, je ne vois pas comment vous pourriez l'amener à améliorer à son âge, ses habitudes de vie et de propreté surtout.

FIDÈLE LECTRICE. — A la campagne il y a des femmes qui font des tapis, des catalogues et des tentures avec les vieux bas de soie, mais je n'en connais pas personnellement. D'ailleurs je n'ai pas le droit de fournir d'adresses dans ce courrier.

ST-BASILE

Nécessaire — Je partage entièrement l'idée des autorités que vous avez consultées et à mon tour je ne puis que vous conseiller de quitter cette brute de mari qui vous trompe, qui est toujours ivre et qui vous bat par dessus le marché. Vous serez beaucoup moins malheureuse à gagner honnêtement votre vie qu'à subir les avanies de cet individu qui a plus de la brute que de l'homme.

PERPLEXE — Il me semble que vous devriez connaître le parfait bonheur aux côtés de cet être qui vous adore et dont les goûts et les idées correspondent parfaitement aux vôtres. Avec vous je suis d'avis que vous regretterez sans doute de bon cœur d'homme si vous le laissez passer pour la seule raison que vous ne savez pas encore ce que vous voulez.

BEATRICE-T. — Je regrette mais vous demandez n'entrent pas dans les cadres du courrier.

J'AI HATE DE SAVOIR — Oui, le vert et le jaune vont très bien ensemble et pour porter sur un costume, le manteau style tuxedo est des plus pratiques et sévères.

2.—Votre chandrier est tout simplement "détamé" et il n'y a pas grand moyen de remédier à cela. Du moins, je n'en connais pas.

UNE QUI A HATE — Votre idée a du bon mais il vous faudra sans doute quelques années pour la réaliser. Adressez-vous au Photo-Club, dont le président est M. Lucien Laurin, 360 Grand-Allée, Québec, pour savoir comment vous y prendre pour mener votre projet à bonne fin.

UNE QUI A HATE DE SAVOIR — Je comprends que le voisinage de ce vieillard qui se soucie bien peu des lois de l'hygiène vous pèse passablement mais à moins d'endurer sa présence pour l'amour du bon Dieu, je ne vois pas comment vous pourriez l'amener à améliorer à son âge, ses habitudes de vie et de propreté surtout.

FIDÈLE LECTRICE. — A la campagne il y a des femmes qui font des tapis, des catalogues et des tentures avec les vieux bas de soie, mais je n'en connais pas personnellement. D'ailleurs je n'ai pas le droit de fournir d'adresses dans ce courrier.

PORTNEUF VILLAGE

Nécessaire — Je partage entièrement l'idée des autorités que vous avez consultées et à mon tour je ne puis que vous conseiller de quitter cette brute de mari qui vous trompe, qui est toujours ivre et qui vous bat par dessus le marché. Vous serez beaucoup moins malheureuse à gagner honnêtement votre vie qu'à subir les avanies de cet individu qui a plus de la brute que de l'homme.

PERPLEXE — Il me semble que vous devriez connaître le parfait bonheur aux côtés de cet être qui vous adore et dont les goûts et les idées correspondent parfaitement aux vôtres. Avec vous je suis d'avis que vous regretterez sans doute de bon cœur d'homme si vous le laissez passer pour la seule raison que vous ne savez pas encore ce que vous voulez.

BEATRICE-T. — Je regrette mais vous demandez n'entrent pas dans les cadres du courrier.

J'AI HATE DE SAVOIR — Oui, le vert et le jaune vont très bien ensemble et pour porter sur un costume, le manteau style tuxedo est des plus pratiques et sévères.

2.—Votre chandrier est tout simplement "détamé" et il n'y a pas grand moyen de remédier à cela. Du moins, je n'en connais pas.

UNE QUI A HATE — Votre idée a du bon mais il vous faudra sans doute quelques années pour la réaliser. Adressez-vous au Photo-Club, dont le président est M. Lucien Laurin, 360 Grand-Allée, Québec, pour savoir comment vous y prendre pour mener votre projet à bonne fin.

UNE QUI A HATE DE SAVOIR — Je comprends que le voisinage de ce vieillard qui se soucie bien peu des lois de l'hygiène vous pèse passablement mais à moins d'endurer sa présence pour l'amour du bon Dieu, je ne vois pas comment vous pourriez l'amener à améliorer à son âge, ses habitudes de vie et de propreté surtout.

FIDÈLE LECTRICE. — A la campagne il y a des femmes qui font des tapis, des catalogues et des tentures avec les vieux bas de soie, mais je n'en connais pas personnellement. D'ailleurs je n'ai pas le droit de fournir d'adresses dans ce courrier.

YVES LENSEIGNE

On dira peut-être que c'est la première manche à cause de l'obscurité.

Par Bud Fischer

Ab, le printemps est arrivé, les jeunes jouent au baseball!

Jeff, jeune homme au baseball avec les enfants?

Où! Je fais partie de l'équipe de Ciceron! Je lance.

Et les points?

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

MARISE DUCLAU et sa famille

On dira peut-être que c'est la première manche à cause de l'obscurité.

Par Bud Fischer

Ab, le printemps est arrivé, les jeunes jouent au baseball!

Jeff, jeune homme au baseball avec les enfants?

Où! Je fais partie de l'équipe de Ciceron! Je lance.

Et les points?

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

Une réunion du service civil

Le Conseil général des employés de la province a tenu un rassemblement dans la Métropole en fin de semaine, sous la présidence de M. Georges-A. Decarie, président de l'Association. L'objet de l'assemblée était de donner suite aux entrevues que le Comité de classification de la Commission du Service civil a eues récemment avec les administrateurs et les directeurs de l'A.E.C. et de l'A.F.P. On a étudié le plan du travail des comités respectifs de classification des deux associations pour faciliter la tâche de la Commission du service civil.

Les membres du C.G.E.P. discutèrent aussi diverses autres questions d'intérêt pour les fonctionnaires, comme les traitements, les pensions et l'assurance. Plusieurs autres nouvelles questions furent amenées sur le tapis et seront étudiées au cours des semaines à venir.

Étaient présents à cette réunion MM. J.-M. Delfosse, André House, Jos. Godbout et J.-Albert Paquet, de Québec, et MM. Georges-A. Decarie, Arthur Larivière, J.-A. Navert, le Dr Jacques Archambault, et M. Lucien Lavallée, secrétaire du C.G.E.P.

La prochaine réunion du Conseil se tiendra à Québec.

100,889 personnes sont embauchées

Le service provincial de placement a obtenu du travail à 100,889 personnes, au cours de l'année se terminant le 31 mars 1946, révèle le 35e rapport annuel de ce service.

Ce total comprend les placements d'adultes et de jeunes. Le nombre des demandes reçues s'élève à 106,857 et 89 p.c. des solliciteurs qui se sont présentés aux bureaux du Service ont obtenu un emploi.

Les placements réussis par les sections féminines s'élèvent à 48,754, y compris 6,944 jeunes filles dont l'âge varie de 14 à 16 ans.

M. Alfred Crowe, qui dirige le service de placement, suggère au ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette, l'ouverture d'un bureau dans chacune des villes suivantes: Joliette, St-Jean, Valleyfield et Drummondville. Etant donné l'ampleur que prend ce service et les facilités qu'il procure à l'employeur, il croit que la province devrait contraindre ses entrepreneurs de la Voirie, des Travaux publics, etc., à recruter leur main-d'œuvre par l'intermédiaire des bureaux du Service de placement.

LES GANTS ★

Lady Unique

La grâce flatteuse des longues lignes ininterrompues... la délicate liberté d'aisance de la coupe de ces gants les fait faire comme une seconde peau sur la main!

Le gant LADY UNIQUE est fabriqué d'un seul morceau de cuir, si ingénieusement assemblé qu'il n'y a pas de grosses coutures pour abîmer la jolie ligne du poignet au bout des doigts.

UNIQUE GLOVE CO. (Canada) Limited, MONTREAL.

Brev. 1942 408-614 Canada

Simons

Rue de la Fabrique

MARISE DUCLAU et sa famille

On dira peut-être que c'est la première manche à cause de l'obscurité.

Par Bud Fischer

Ab, le printemps est arrivé, les jeunes jouent au baseball!

Jeff, jeune homme au baseball avec les enfants?

Où! Je fais partie de l'équipe de Ciceron! Je lance.

Et les points?

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

Des choses à lui dire.

On dira peut-être que c'est la première manche à cause de l'obscurité.

Par Bud Fischer

Ab, le printemps est arrivé, les jeunes jouent au baseball!

Jeff, jeune homme au baseball avec les enfants?

Où! Je fais partie de l'équipe de Ciceron! Je lance.

Et les points?

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

28 à 9? Pour l'amour du ciel, pour quel ne pas enlever de jouer?

Cesser de jouer, nous n'avons pas encore marqué un point!

PAS DE CHEVEUX TERNES, sans VIGUEUR quand vous employez ce Rinçage à 4 Effets

En une opération facile et rapide, LOVALON réalisera ces quatre points importants, donnant à VOTRE chevelure éclat et beauté.

1. Cheveux lustrés, apparence soignée.
2. Enlève tout résidu de shampooing.
3. Colore tout en rinçant.
4. Fixe les cheveux en place.

LOVALON ne ternit ni décolorie d'une manière permanente. C'est pour les cheveux un rinçage parfait, préparé en 12 teintes diverses. Essayez LOVALON. L'échelle partielle en vend des produits de beauté.

5 rinçages 35c
2 rinçages 15c

Garanties par Food Research Corp. (Canada) Inc.

SOUFFREZ-VOUS D'INDIGESTION... D'AGREURS?

La Poudre Stomacale MacLean, la formule britannique si renommée, a soulagé promptement et avec succès des millions de gens qui souffraient d'indigestion, d'agréurs, de dyspepsie et autres maux résultant d'excès d'acidité dans l'estomac. Achetez la Poudre Stomacale MacLean ou des Tablettes aujourd'hui.

PORTES TOUJOURS LES TABLETTES ENVELOPPÉES SOUS FORMAT PRATIQUE POUR LA POCHETTE

Poudre pour l'estomac MacLEAN

ELLE N'EST VÉRITABLE QUE SI L'EMPAQUETAGE PORTE LA SIGNATURE ALEX C. MACLEAN

ELLE NE SAIT PAS GARDER UN SECRET

Mme Lemieux ne sait pas garder un secret. Comme nous faisons l'éloge de son thé, elle dut avouer qu'elle employait toujours le thé Lipton, au goût vivace.

D'ailleurs, tous les gens qui essaient le thé Lipton s'empressent d'en commenter la saveur vivace, toujours fraîche, animée, pleine de corps, jamais fade, jamais insipide. Rien n'est plus agréable que l'heure du thé, une fois qu'on a adopté la marque Lipton. Partagez cette joie en commandant dès aujourd'hui du thé Lipton, au goût vivace, chez votre épicière.

4665 SIZES

S-14, 16
M-18, 20
L-40, 42
E.L-44, 46

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

4665 SIZES

S-14, 16
M-18, 20
L-40, 42
E.L-44, 46

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

4665 SIZES

S-14, 16
M-18, 20
L-40, 42
E.L-44, 46

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

4665 SIZES

S-14, 16
M-18, 20
L-40, 42
E.L-44, 46

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

4665 SIZES

S-14, 16
M-18, 20
L-40, 42
E.L-44, 46

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

4665 SIZES

S-14, 16
M-18, 20
L-40, 42
E.L-44, 46

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Les Saints

L'Église célébrera demain la fête de saint Jean Damascène, docteur de l'Église. Elle honore aussi la mémoire de sainte Augustine, vierge et martyre.

L'Agriculture

Il y aura des poulets à l'automne

Les prévisions des couvoirs dans tout le pays démontrent qu'il y aura une forte augmentation de poussins sur l'an dernier. Il n'y a que dans la province du Nouveau Brunswick que le nombre de poussins éclos au 9 mars dernier, date du relevé fait par le Ministère fédéral de l'Agriculture, soit inférieur à celui de l'an dernier. Dans l'Ontario on comptait déjà plus de deux millions de poussins alors qu'il n'y en avait qu'un million et demi l'an dernier à la même date. Ce serait une augmentation assurée de vingt-cinq pour cent.

Dans le Québec on estime que la production de poussins dans les couvoirs approuvés du Québec cette année est d'environ 13 p.c. supérieure à celle de l'an dernier, la plupart des couvoirs fonctionnant à plein rendement et l'on ne signale pas de surplus, pas plus de poulettes que de coqs, pas plus de poussins non sexés. Le nombre de commandes reçues pour livraison future est d'environ 20 p.c. supérieur à celui de l'an dernier. Il y a eu une telle demande de poussins mâles pour livraison tardive que les couvoirs se refusent à prendre des commandes, car ils craignent ne pouvoir écouler leur poulettes à cette époque. L'offre d'œufs d'incubation semble être suffisante, mais il n'y a pas de surplus.

Témoignage d'un des six accusés

Un des présumés complices dans l'affaire de vol avec violence sur la personne des frères Alexandre et Bernard Pelletier, rue Dorchester, a rendu un témoignage révélateur, ce matin, à l'enquête préliminaire de Rosaire Doyon, l'un des six accusés dans cette cause. Incidemment on a annoncé ce matin que l'arrestation d'un septième personnage ne saurait tarder.

Maurice Pelletier, l'un des accusés qui attend son enquête, a raconté que le soir du 4 mars, un groupe de jeunes gens dont faisait partie l'accusé, s'était entendu pour omettre les victimes. Au sortir d'un restaurant, ils se jetèrent sur les deux hommes, et le témoin déclare avoir vu l'accusé et deux autres présumés complices fouiller dans les poches de l'un des deux Pelletier. Il dit que sept en tout participèrent à la bagarre. Pour sa part, le témoin déclare qu'il n'avait pas fouillé les poches et n'avait pas eu d'argent, parce que "je n'étais pas allé là pour voler." Au restaurant, où le groupe se rendit ensuite, il vit cependant l'un des accusés qui a déjà eu son enquête, cacher un portefeuille sous une chaise en voyant arriver la police.

L'enquête de Doyon se continue.

Une femme comparait

Une femme d'une quarantaine d'années a comparu ce matin devant M. le juge Laferrière, de la Cour des Sessions de la Paix, pour répondre à l'accusation d'avoir procuré l'avortement. Elle a demandé une enquête préliminaire qui a été fixée à lundi. Le tribunal a exigé un cautionnement de \$900 par personne solvable ou personnel de \$250.



BERLIN SE TOURNE VERS LA MODE : Organisé par les tailleurs de Berlin, un spectacle de modes a eu lieu récemment sous la présidence du bourgmestre. La revue eut un club de nuit pour local. On aperçoit le "oberburgmaster" (tenant une canne) qui admire les modèles. (Photo Central Press)



L'AMBASSADEUR EN RUSSIE AVEC LE PRÉSIDENT : Le lieutenant-général WALTER B. SMITH (à droite) récemment nommé ambassadeur des États-Unis en Russie, est ici en conférence avec le président TRUMAN à Washington. On peut voir aussi le secrétaire d'État, M. JAMES BYRNES. Dès que sa nomination aura été ratifiée par le Sénat, le général SMITH se rendra à Moscou. (Photo Central Press)



LA HOLLANDE ESSAIE D'OUBLIER : Voici une vue d'une zone bombardée à La Haye. On a fait le nettoyage des débris et sauvé la brique que l'on aperçoit en piles. Aucune tentative n'a encore été faite pour reconstruire les parties résidentielles. La rareté des matériaux et de la machinerie en est la cause. (Photo Central Press)



ALEXANDER ACCLAME A LONDRES : Le gouverneur général désigné du Canada, un héros populaire de la dernière grande guerre, le feld-marschal ALEXANDER DE TUNIS, et LADY ALEXANDER ont été acclamés ces jours derniers à Londres. Cette photo fut prise au cours d'une promenade du couple distingué dans une voiture ouverte, après qu'ils eurent été créés citoyens honoraires de la capitale britannique. LORD ALEXANDER arrivera au Canada vers le 10 avril. (Photo Central Press)

Recensement terminé

Shawinigan, (D.N.C.) — Le recensement annuel de la cité de Shawinigan vient de se terminer. On nous a déclaré à l'hôtel de ville, au fin de semaine, qu'il avait été effectué dans un temps record. On est maintenant à faire la compilation du recensement, et les chiffres en seront connus des la fin du mois de mars.

Les chiffres de ce recensement serviront aux listes électorales pour les élections municipales du mois de juillet.

Assemblée

Shawinigan, (D.N.C.) — Ces jours derniers, à eu lieu, aux salons de l'hôtel Royal, une assemblée du conseil de l'Association des Employés de la Shawinigan Water & Power, sous la présidence de M. J.-A. Dandurand, afin de préparer le contrat collectif de l'année 1946-47.

Étaient présents les membres suivants du conseil :

MM. J.-A. Dandurand, président, Nelson Régnière, secrétaire-trésorier de l'Association; Pat Hayes, vice-président, de Grand-Mère, Georges-H. Yelle, de la Baie Shawinigan, Fernando Langlois, des Trois-Rivières, E. Neilson, de Québec, Maurice Mercier, de La Tuque, Lionel Lambert, de Joliette, Maurice Métivier, de Valleyfield, Alcide Paré, de Victoriaville, Alphonse Allard, de Thetford-les-Mines.

nor; ses sœurs: Mme Omer Garneau et Mme Joseph Garneau.

Feu M. Joseph Biron

Trois-Rivières, (D.N.C.) — M. Joseph Biron, époux d'Angéline Perron, est décédé à l'âge de 75 ans. Il laisse outre son épouse, ses filles: Jeanne-Jacques et Paul; ses fils: Jean-Jacques et Paul; ses fils: Jean-Jacques et Paul; ses fils: Jean-Jacques et Paul.

L'intérêt du Canada commande le prêt à Londres, dit Abbott

Toronto, 25 — (Spéciale) — L'honorable Douglas Abbott, ministre de la Défense Nationale, était le conférencier invité du club Canadien de Toronto, ce midi. Le ministre a traité longuement du prêt canadien à l'Angleterre. Il a aussi fait un exposé de la situation économique et financière de la Grande-Bretagne en insistant sur les avantages pour le Canada d'aider l'Angleterre.

"Aucun pays au monde", déclare M. Abbott, "n'est plus intéressé que le Canada à l'établissement et au maintien des relations commerciales stables entre les nations. Voilà pourquoi nous avons tant fait pour faciliter les ententes conclues à Bretton Woods. Le Canada a toujours été un gros exportateur, surtout en Grande-Bretagne et aux pays de l'Europe continentale. Nos exportations ont aidé à payer le volume considérable d'articles que nous importons parce que nous ne pouvons les produire en quantités suffisantes ou à un prix raisonnable au Canada. La prospérité générale du Canada dépend en grande partie de nos exportations. Ce n'est tout simplement que faire preuve de sens commun et servir nos propres intérêts que de chercher à conserver ces marchés d'exportation en nous employant à aider nos clients à résoudre leurs difficultés".

Attaquant la question du prêt à l'Angleterre, le ministre s'est exprimé ainsi. "Ce prêt se rattache nécessairement aux discussions portant sur le prêt américain et j'ai entendu certaines gens y faire allusion en le qualifiant d'ambivalence, ou le dénonçant comme soutien de l'impérialisme et un symptôme du maintien de l'esprit colonial. Ce sont là des propos absolument absurdes. Cette transaction ne comporte aucun élément de charité ou de tribut. Au contraire, elle est une preuve de notre maturité économique sans cesse croissante. Elle est dictée seulement par l'intérêt même du Canada à long terme. C'est un prêt portant intérêt à des conditions acceptées d'un commun accord, consenti dans l'attente que l'intérêt sera payé et le principal remboursé en temps opportun. Ce prêt est une extension logique des lignes de conduite que le Parlement a adoptées à l'égard du Fonds monétaire international, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et des 750 millions votés pour les crédits d'exportation".

Au sujet du taux d'intérêt, M. Abbott a déclaré qu'il n'y avait rien de nouveau dans la fin de 1950. Exiger de l'intérêt durant la période de transition signifiait tout simplement la réduction du volume d'achats que le prêt est destiné à rendre possible. Ce ne serait pas là une attitude très saine de notre part, car il en résulterait une diminution de nos exportations.

Le ministre a terminé en soulignant l'importance pour le succès de l'O.N.U., et pour la paix en général que la Grande-Bretagne retrouve son équilibre.

Semaine d'embellissement

Shawinigan — (D.N.C.) — La Chambre de Commerce des Jeunes, qui a à son crédit de nombreuses initiatives intéressantes dans le domaine social, en lancera une autre au début du mois de mai, quand elle entreprendra la première campagne d'embellissement jamais faite à Shawinigan. Cette semaine d'embellissement sera sous la direction de M. Paul Villeneuve, et aura lieu du 5 au 12 mai.

Une assemblée aura lieu au cours de la semaine, pour choisir les auxiliaires de M. Villeneuve, dans cette campagne, et déterminer les grandes lignes de cette semaine d'embellissement.



EN PRISON. — L'amiral Osami Nagano, 65 ans, qui donna l'ordre final de l'attaque sur Pearl Harbor, est maintenant détenu dans la prison de Sagami, Tokio, comme criminel de guerre. (Central Press)

Petit lundi à la cour du recorder

Quelques prévenus ont été traduits devant S. H. le recorder Jean Mercier, ce matin, pour répondre à différentes accusations. Deux d'entre eux ont été accusés de désordre et les autres d'ivresse. "Ce fut un petit lundi", nous disait, ce midi, Me Georges Delisle, greffier de la Cour du Recorder.

HOTEL LS-JOLIET
35 chambres modernes
RESTAURANT
BIERE-VIN
Repas succulents
35c et plus
20-22 St-Pierre
Orchestre à partir de samedi

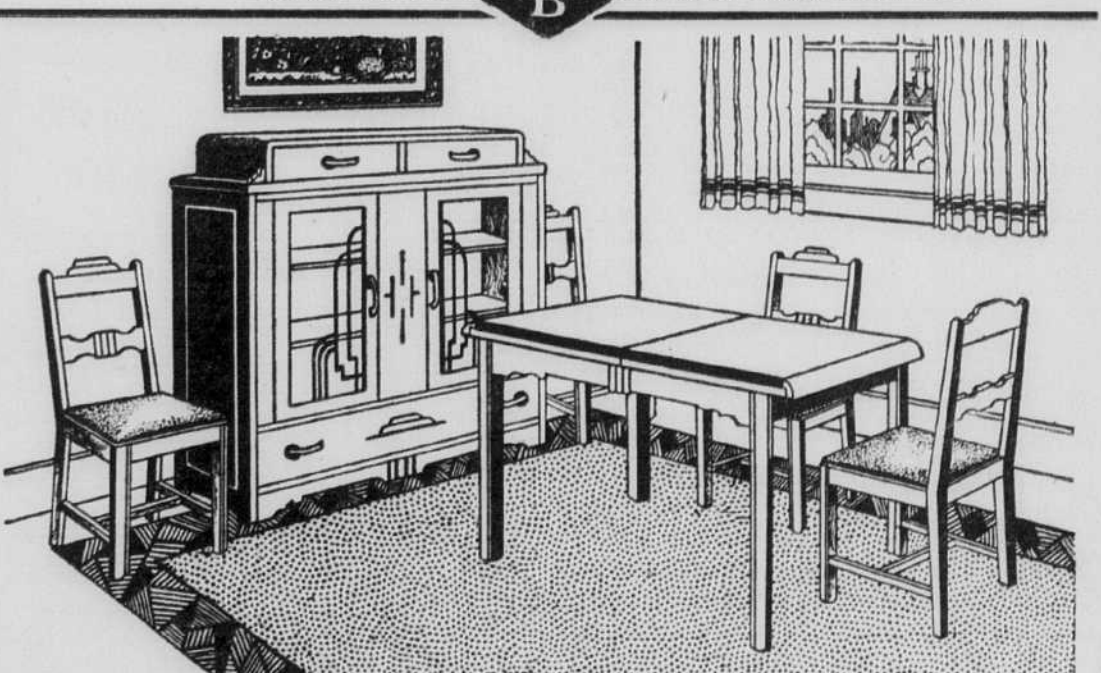
GERANTS DE DIVISIONS CHEZ LES "EQUIPEMENTS DE CUISINE ENR."



M. LUCIEN COUTURE
autrefois assistant-gerant de Fuller Brush, est depuis deux mois au service des Equipements de Cuisine Enr. en qualité de gerant de division des rives sud et nord, pour la vente de l'aluminium. M. Couture désire servir sa clientèle avec la même courtoisie dont il a toujours fait preuve.

M. H. BAKER
M. Baker qui était autrefois unit-manager pour le compte de Fuller Brush, vient d'être nommé gerant de division de l'est, pour la vente de l'aluminium au service des Equipements de Cuisine Enr.

SOYEZ AVISES! ACHETEZ CHEZ BELANGER



Nouveaux mobiliers de

SALLES À DÉJEUNER et DINETTES

SUPERBES COMBINAISONS, DE COULEURS

Notre assortiment comporte une magnifique variété de nouveaux modèles plus beaux, plus gais, plus désirables que jamais auparavant dont la construction soignée et la richesse du fini font l'admiration de tous ceux qui recherchent le beau et le bon. Et nos prix sont très raisonnables.

A. BELANGER (QUÉBEC) LTÉE

119 rue Du Pont

LEO ROY, gérant

Téléphone : 4-2911

RENÉ TALBOT LTÉE
205, RUE ST-PAUL — QUÉBEC, P. QUE. — TEL. : 2-3914
MACHINERIES — OUTILLAGES
GARAGISTES - INDUSTRIELS - CONSTRUCTEURS

- COMPRESSEURS POUR CONSTRUCTEURS
- INDUSTRIELS
- PEINTRES
- GARAGISTES
- Plusieurs modèles en stock
- MALAXEURS A BETON
- POMPES — ENGINS
- BOISTS — BROUETTES
- DEVIDOIRS A BETON
- MOULES A TUYAUX, etc.

SOIRÉE BAZAR
TOUS LES MERCREDIS SOIR
A LA NOUVELLE SALLE DES
CHEVALIERS DE COLOMB
38, CHEMIN STE-FOY
40 TOURS 40
CADEAUX D'UNE VALEUR DE \$5.00 CHAQUE TOUR
Cette annonce est une courtoisie de
GAGNON & FRÈRE ENR.
CHAUSSURES
300, St-Joseph — 361, St-Joseph — 763, St-Vallier

La Voirie contre C. L. Q. dans la finale des Civils ce soir

La série finale pour le championnat de la ligue interdépartementale de hockey de l'A.E.C. débutera ce soir, au Colisée, le signal des hostilités devant se donner à 8 h 30.

On sait que le club Commission des ligueurs, qui vient d'éliminer l'Association Civile en deux joutes consécutives, s'attaquera maintenant au club Voirie, qui a terminé la saison régulière en première position.

Préparatifs de la ligue Sénior

La prochaine assemblée de la ligue Sénior de la Voirie aura lieu lundi soir prochain, le 1er avril, au chalet central de l'Ouvrier de la Voirie, Inc., de Québec, au parc Victoria, sous la présidence de M. Damase Blais.

Actuellement les clubs National, T. Gignac Ltee et la Jeunesse Libérale ont manifesté leur intention de participer aux activités du circuit Damase Blais en 1946. Il manque donc un club pour compléter les cadres du circuit sénior qui a attiré des foules immenses l'an dernier et les années précédentes à St-Malo.

Il est question maintenant que le St-Grégoire demande son admission dans la ligue Sénior. Il s'agit donc des hommes de St-Grégoire les rumeurs et avec cette acquisition le circuit Damase Blais serait certainement bien équilibré. Gustave Després n'a pas encore donné signe de vie sur la rive sud et on se demande s'il ne causerait pas des surprises aux amateurs lors de la prochaine réunion qui ne manquera pas d'être très intéressante.

Arthur Godbout se prépare activement pour la prochaine saison de même que les sportifs Gérard Lefebvre et Henri Plourde qui désirent avoir une équipe pour le championnat en 1946 car ils considèrent que c'est à leur tour d'avoir un club puissant. Du côté de la Jeunesse libérale la situation ne semble pas bien certaine croyons-nous. Albert Vallières attend le signal pour se lancer dans la mêlée et pour sûr quelques joueurs de l'an dernier si ce n'est pas tous les jours sans exception.

D'ici quelques jours on devrait être en mesure d'annoncer aux amateurs des nouvelles plus intéressantes concernant la ligue sénior de la Voirie et nous avons hâte.

Dans le quatrième tournoi des quilleuses

Mme Albert-P. Racette vient d'annoncer que d'autres groupements de quilleuses venaient de s'enregistrer dans le 4e tournoi provincial féminin qui se déroulera à la salle paroissiale de Limoilou, du 7 avril au 2 juin prochain.

Il s'agit des quilleuses de l'Association sportive des Employées Civiles qui figureront le 29 avril et le 1er mai; les quilleuses du Québec Sporting Goods qui enjambreront les allées les 3 et 29 mai et les quilleuses de la salle Limoilou qui joueront le 10 mai.

Les groupements intéressés sont priés de communiquer avec Mme Arthur Gignas, 472, 1ère avenue, tél. 3-2650, ou avec Mme Albert-P. Racette, 23, rue St-Jean.

Mme Arthur Gignas et Mme Albert-P. Racette, respectivement présidente et secrétaire du 4e Tournoi provincial de petites quilles Enrg., viennent de publier un tableau des prix qui vont être distribués à l'issue du tournoi provincial le 2 juin prochain, dans la soirée, lors d'un banquet à la salle St-Malo.

Voici la liste des prix : 1er: \$25 en argent et un trophée d'une valeur de \$25; 2e: \$15 en argent et un trophée de \$20; 3e: \$10 en argent et un trophée de \$20; 4e: \$5 en argent et un trophée de \$10; 5e: \$5 en argent et un trophée de \$10; 6e: \$5 en argent et un trophée d'une valeur de \$10.

Prix d'admission: 2 prix de \$5 pour les meilleures parties sur chacune des allées 1 et 2. Après le "big-six", de la 7e à la 15e inclusivement, trophées d'une valeur de \$10 chacun.

Prix de groupements: 20 prix de groupes de 13 quilleuses chacun qui consistent en des trophées d'une valeur de \$5 chacun.

Semi-finale de Hamilton vs Pembroke

St. John N-B, 26. — (P.C.) Les Tigers de Hamilton ont compté un but dans chacune des périodes, blanchi les Beavers de St. John 3-0 dans une excitante et dure partie, et remporté la série quart-de-finale de l'est du Canada par la coupe Allan par 2 parties à une. Hamilton est ainsi passé en semi-finale contre les champions du district d'Ottawa, les Pembroke Lumber Kings.

HOCKEY

Série indépendante —
Oxford 3, Joretteville 2
Gros-Pin 7, Sillery 3

CE SOIR
Série finale "B" —
(Seconde et dernière partie)
Generals à Shawinigan
Les 3 clubs sont égaux, 2-2

Série Stanley —
Canadiens à Chicago
Canadiens en avant 3-0
Boston à Detroit
Boston en avant 2-1

Ligue Sénior —
Série finale 4 de 7:
Royal à Ottawa
Royal en avant 2-1

Ligue Américaine —
Buffalo à Indianapolis
Buffalo en avant 2-1 dans cette semi-finale.

Fin de saison des raquetteurs

Jeu de la semaine, aura lieu la clôture officielle des activités de nos raquetteurs, au chalet du club Raquetteurs Frontenac, au parc Victoria, une grande soirée avec orchestre, danses, chants et goûter. La distribution des prix aux coureurs des clubs qui ont participé aux courses organisées en notre district, cet hiver, aura lieu aussi à cette même occasion. Tous les participants aux courses de trois milles recevront des cadeaux ainsi que les trois premiers arrivants de chacune des cinq courses dites du championnat du district de Québec. Trois coupes-équipes seront aussi présentées au club Le Frontenac qui les a décrochées: Championnat du district (courses de 100 verges, 220, 440, 880 verges et le mille), ainsi que les coupes Georges Pelletier (3 milles, district de Québec) et Myrand & Fils (3 milles, cité de Québec). La coupe de l'Union locale qui doit être gagnée trois années consécutives verra le Frontenac prendre une chance, cependant que le Loto devra se pencher sur la prochaine année commémorative éventuelle l'équipe de l'Union Commerciale.

Voici les noms à date de ceux qui contribueront à récompenser les athlètes raquetteurs: M. A. Bibeau, Jos-T. Samson, Geo. Pelletier, E. Croiset, E. B. Pelletier, A. Chamberland, Blouin, Gauvin & Gauvin, Sanfanton & Frère, J. Paquet, C. Paquet, Syndicat de Québec; Albert Dandurand; Alphonse Allaire; Laiterie Fortier; S. Durand; E.-Alex. Martel; Romeo Croteau; Woodhouse Liée; Maurice Liée; la pharmacie Canada; La Perfection.

Ceux qui ne pourront se procurer de cartes avant l'entrée de la salle en pourront avoir à leur arrivée. La veille commença à 9 h et se prolongera jusqu'à deux heures du matin. Ce sera à la même occasion la célébration de la mi-carême; tous les gais lurons ne devraient pas manquer cette opportunité de se retrouver ensemble pour une joyeuse célébration de la fin des sports d'hiver chez les adeptes de la raquette.

Nombreux tournois aux Jacques-Cartier

La première ronde de la compétition pour le trophée "Pann Mass" a été complétée hier soir au club de curling Jacques-Cartier, et l'on procédera ce soir à la deuxième phase. Voici les résultats d'hier soir: R. Talbot, W. Samson 5, H. Auger 10, H. W. Weisman 2, H. Auger 9, A. Bourret 2, J.-P. Fortin 12, H. Côté 4, H. Giguère défait par défaut G. Trakas.

Les parties de deuxième ronde de l'après-midi ce soir seront jouées dans l'ordre suivant: 7 h. 30, C.-A. Emond vs H. Giguère et R. Talbot vs C.-E. Marchand; 9 h. 15, H. Auger vs C.-E. Piché et A. Gravel vs J.-P. Fortin.

Les semi-finales seront jouées demain soir et jeudi sera disputée la finale du concours pour le trophée "Old Homestead" en même temps que le match pour le trophée "Iso" entre les équipes J.-P. Fortin et Léo Duquette. Vendredi soir, on tentera de jouer les finales des tournois "Pann Mass" et "Up", si tous les joueurs sont disponibles.

Les quilleuses de l'International Harvester

Les équipes de quilleuses des succursales de Québec de Montréal de la Cie International Harvester, se sont rencontrées à Trois-Rivières dimanche, le 17 mars.

Les Montréalais ont eu difficilement raison des Québécoises par le score de 3 à 2.

Québec — 148 129 91 159 92 — 619
J. Lacombe 148 129 111 114 — 533
A. Thériault 98 107 124 118 — 509
J. Raymond 176 164 127 132 — 599
M. Roy 176 164 127 132 — 599
L. Robitaille 122 122 118 117 — 588
L. Labossionnière 139 129 166 128 — 647

Montréal — 790 718 729 783 — 3723
P. Meloche 141 121 151 107 — 619
J. Newark 141 121 151 107 — 619
H.-P. Cantin 173 137 147 129 — 681
A. Jeannotte 92 120 87 158 — 565
L. Lévesque 78 164 128 132 — 602
R. Beauchemin 149 139 112 96 — 624

Shower

Shawinigan, (D.N.C.) — Un shower a eu lieu mercredi dernier à l'occasion du prochain mariage de Mlle Marie-Marguerite, C'est un shower de tasses, soucoupes, organisé par Mlle Catherine MacTavish, 141, rue St-Jean, à Shawinigan. M. L. Guertin, secrétaire du club, M. Robert Dorion, gérant de la Cité M. Caston Hérault, maître de cérémonie, et Roland Héroux, publiciste du club.

Quelques allocutions ont été prononcées et l'on a finalement procédé au vote pour le joueur le plus utile au club Shawinigan, et le trophée Dan Janna. Jack Carthy a remporté ce honneur, recevant immédiatement des mains du donateur ce magnifique trophée.



LES AS MIDGETS DE LIMOILLOU : En infligeant un échec de 3-0 aux C.L.C. de Shawinigan, samedi dernier, les As de Limoilou ont été qualifiés dans la finale pour le titre midget de la province de Québec. Les joueurs, de gauche à droite, dans la première rangée: RAYMOND BEGIN, ADOLPHE PATEY, JACQUES FILLION, LEO TWIDELL, HUBERT FILLION, PHILIPPE MARQUAIS, DEUXIÈME RANGÉE, MARCEL BARRETTE, assistant-instructeur, ANDRÉ PELLETIER, GILLES BOUCHER, ROBERT DICAIRE, ROLAND GINGRAS, MARCEL GAMACHE, DOMINIQUE RENAUD et LUDGER ST-PIERRE, instructeur.

Quatrième joute de la finale Royaux vs Sénateurs à Ottawa

Montréal, 26. (D.N.C.) Les Royaux de Frank Carlin sont en route pour la capitale en vue de leur rencontre de ce soir avec les puissants Sénateurs d'Alex Smith dans la 4e joute de la série finale de 4 Smith ne jouera pas durant deux semaines.

Frank Carlin a annoncé pour sa part que le Royal alignerait trois nouveaux joueurs ce soir, à Ottawa. Le joueur de défense Jim Galbraith sera en uniforme et prêterait main forte à Jean Paul Lamirande, Doug Harvey et Butch Stahan. La force n'est pas encore assez établie d'un mal de dos et sera inactif.

Les Sénateurs aligneront tout probablement Gordie Poitrier et John Quilty, ce soir, en plus de Turk. Stu Smith qui gagna la

Geo. Cagney défait le rude Tasker

Montréal, 26. — (D.N.C.) — Georges Cagney l'a emporté sur le nouveau venu "Tiger" Tasker, au match St-Jacques, hier soir, dans une finale assez rude. Tasker s'assura la 1ère chute après 17.30 minutes mais Cagney égala les chances après 12.15 minutes dans le second engagement. Tasker fut tellement rude dans l'engagement décisif que l'arbitre dut le disqualifier après 7 minutes, la victoire allant alors à Cagney.

En semi-finale, Les Ruifin et Jean Pusie ont annulé Bob Lorde et Mike Demetre ont fait de même dans le match spécial Dan Lorde et Vincent Bolduc vs Mike Gilbert Samson et Marcel Samson: Mme W. Francoeur et L. P. Lemieux vs Mme C. Craig et Claude Huard.

Une invitation est lancée à tous les amateurs de badminton.

Pucci prend sa revanche sur Gagnon

Montréal, 26. (D.N.C.) — Le brillant boxeur Frankie Pucci qui avait subi une défaite douloureuse aux mains du scientifique Joe Gagnon à Montréal, récemment, a facilement vengé cet échec devant une foule nombreuse au Colisée, hier soir, quand il a remporté une éclatante décision aux dépens de l'ex-lieutenant de l'armée canadienne.

Ce match de dix rounds fut tout à l'avantage de Pucci, et les trois juges furent unanimes à lui accorder la victoire. Le combat fut enlevé du commencement à la fin, et le jeune Pucci, de Toronto, s'est de nouveau révélé un solide batailleur capable de frapper avec puissance. Gagnon, un pousseur au style scientifique, pouvait difficilement lui appliquer sa terrible gauche et dut se contenter de lui servir quelques jabs de droite qui n'apportèrent aucun effet véritable.

Dans la semi-finale de six rounds, K.O. Bolivar, de Québec, a remporté la décision sur Harry "Butch" Zaltin dans un combat rempli d'action.

Le match de six rounds entre Frankie Bélanger et Zelt Morin s'est terminé par un verdict nul, Roland Renaud a triomphé facilement de Pete Bouillard par mise hors de combat après 234 minutes dans le 3e round. Henry Murray a obtenu la décision sur Al Bédine et dans le match préliminaire, Slim Desjardins a knockout Johnny Noel après 294 minutes dans le round initial.

Chapman, qui a paru devant Chandler, aujourd'hui, a déclaré qu'il avait reçu un télégramme de Basinski lui disant que Eddie n'était pas satisfait du contrat offert par les Dodgers. Chapman ajouta qu'il ignorait totalement le télégramme en question.

Blessé, Hecker perd aux mains de Marier

Montréal, 26. (D.N.C.) — Marier Marier est le nouveau champion provincial des poids moyens par suite de la victoire sur Kid Hecker à la salle Montcalm, samedi dernier. Les deux gladiateurs se livrèrent un combat qui ne dura que 25 minutes. Hecker se blessa et ne put revenir en lice, mais les amateurs furent toujours tenus sur le qui-vive durant tout le combat.

Marshall Lewis, nouveau champion mi-lourd du Canada, a conservé son titre contre le rude Paul Gaudette. Ce dernier s'assura la 1ère chute en 11 minutes, mais il fut ensuite disqualifié dans le second assaut. Lewis revint à la charge et s'assura la victoire après 8 minutes dans l'engagement final.

Dans le match par équipes, le duo Latrelle-Dellie l'emporta sur Joe White et Lévesque. Lévesque fut raison de Delille après 15 minutes dans l'engagement initial et Delille revint aussitôt pour terrasser White après 14 minutes dans le second engagement. Dans l'engagement final, White dut concéder la chute à Latrelle après 8 minutes. La préliminaire entre Cyclone Leclavaler et Johnny Roy donna un résultat nul.

Défi relevé

Henri Turcotte informe qu'il relève le défi de Paul Fiset pour la même course avec enjeu pour dimanche, le 31 mars, après la messe paroissiale.

Les Canadiens élimineront-ils les Black Hawks en 4 joutes?

Montréal, 26. (D.N.C.) — Les Canadiens sont fermement décidés d'en finir avec les Black Hawks de Chicago dans leur série semi-finale pour la coupe Stanley et c'est avec la plus grande détermination qu'ils sauteront sur la glace au Chicago Stadium, ce soir, pour disputer la 4e joute aux Black Hawks. Les joueurs de Dick Irvin ont vraiment en la partie facile à date puisqu'ils ont déclassé les Chicago à trois reprises, l'emportant par 6 à 2, et par 5 à 1 à Montréal, dans les deux premières joutes de la série, et par 8 à 2 dans la 3e joute, à Chicago, dimanche soir dernier.

Les Hawks n'ont pas été merveilleux jusqu'ici car l'on crovait sûrement qu'ils feraient bien meilleure figure contre les Canadiens. Les Hawks ont eu des succès contre le Tricolore cette saison et même si à Montréal on favorisait le club de l'endroit pour l'emporter dans la série éliminatoire actuelle, on était loin de s'attendre à ce que les Hawks dérangeraient de façon si désappointante, surtout pour la population de Chicago.

Il est vrai par contre que les joueurs de Dick Irvin jouent magnifiquement depuis le début des éliminatoires Irvin a su faire repasser ses joueurs vers la fin de la cédille et depuis mardi soir dernier, les Canadiens sont à leur meilleur. L'instructeur des Canadiens n'a pas oublié qu'on a même été jusqu'à le tourner en ridicule quand il déclarait, l'an dernier, qu'il alignerait le meilleur club de tous les temps. On prétendait alors que les Canadiens pouvaient mener facilement le circuit. Dutton tout simplement parce qu'ils jouaient contre des "enfants", puisqu'on était en pleine guerre, etc., etc. Irvin n'a jamais oublié l'insulte et il a démontré cette saison que son club était fameux quand il a piloté ses Canadiens à un troisième championnat consécutif dans la N.H.L.

Joutes des Alouettes au stade municipal

Les billets de saison pour les joutes de baseball des Alouettes sont maintenant disponibles.

Le mode de vente des billets de saison est nouveau ici, mais c'est celui en vigueur dans le baseball américain depuis plusieurs années, et notamment à Montréal. Les avantages offerts sont consentis aux amateurs à des prix sensiblement réduits dans le but surtout d'accommoder les "réguliers" et de leur faciliter l'obtention de bons billets, sans avoir à se presser lors de chaque partie et encore moins de courir le risque de ne pouvoir se procurer les sièges qu'ils préfèrent.

On trouvera les prix d'admission aux joutes des Alouettes de Québec, dans une autre colonne.

Dés qu'il a été annoncé officiellement que les Alouettes représenteraient Québec dans la Canado-Américaine, la direction a reçu un certain nombre de demandes pour des billets de saison et, si l'on tient compte que le nombre de sièges disponibles dans les loges est de moins de 600 — 300 sièges dans les loges inférieures et 280 dans les loges supérieures — il est à conseiller à ceux qui désirent avoir des places qu'ils s'empressent de les réserver.

Toute demande doit être adressée par écrit comme suit: Alouettes de Québec, 81, avenue Manressé, à Québec. Sur réception de la demande, une formule sera transmise au souscripteur pour confirmer sa requête et lui indiquer les sièges qui seront mis à sa disposition. Dans quelques jours, lorsque les billets auront été livrés par la cité, probablement vers le 10 avril prochain, on les remettra aux abonnés sur paiement du montant requis.

Quilles dans les cantons de l'Est

Drummondville, 26. (D.N.C.) — La zone des Cantons de l'Est de la ligue Provinciale de petites quilles a été organisée au cours d'une assemblée tenue ici dimanche dernier sous la présidence de M. Alcide Lord, de St-Hyacinthe. M. Rosario Meloche, de notre ville, agissait comme secrétaire.

Les villes suivantes étaient représentées: Iverville, par MM. F. Toupin et G. Daniel; Granby, par M. Paul Saint-Onge; St-Hyacinthe, par M. Emile Riendeau; Sherbrooke, par M. Jean-Marie Saint-Cyr; Victoriaville, par M. J.-D. Bouchard, et Drummondville, par M. Ernest Plante. Chaque ville a accepté d'inscrire une équipe dans le circuit Alphonse Gignas, qui, on le sait, groupera une soixantaine d'équipes de toutes les régions de la Province. Le programme des joutes de la zone des Cantons de l'Est, est le suivant:

MARS	AVRIL
30-D'ville à Victoriaville	8h.
31-Iverville à Victoriaville	8h.
1-Iverville à Drummondville	8h.
31-St-Hyacinthe à Sherbrooke	2h.
1-St-Hyacinthe à Granby	8h.
AVRIL	MARS
6-Granby à Sherbrooke	8h.
7-Sherbrooke à Victoriaville	8h.
7-Granby à St-Hyacinthe	8h.
7-D'ville à Iverville	2h.
8-D'ville à Drummondville	2h.
14-D'ville à Sherbrooke	2h.
14-D'ville à Granby	8h.
14-D'ville à Drummondville	8h.
14-Victoriaville à Iverville	2h.
14-Victoriaville à St-Hyacinthe	8h.
21-Victoriaville à Granby	8h.
21-Victoriaville à D'ville	8h.
21-D'ville à Granby	8h.
28-St-Hyacinthe à Victoriaville	2h.
28-St-Hyacinthe à D'ville	8h.
28-Sherbrooke à Iverville	2h.
28-Sherbrooke à Granby	2h.

4-Victoriaville à Sherbrooke 8h.
5-Sherbrooke à St-Hyacinthe 8h.
5-Sherbrooke à D'ville 8h.
5-Granby à Iverville 2h.
5-D'ville à St-Hyacinthe 8h.
12-Granby à Victoriaville 2h.
12-Granby à Drummondville 8h.
12-St-Hyacinthe à Iverville 2h.

MARS	AVRIL
30-D'ville à Victoriaville	8h.
31-Iverville à Victoriaville	8h.
1-Iverville à Drummondville	8h.
31-St-Hyacinthe à Sherbrooke	2h.
1-St-Hyacinthe à Granby	8h.
AVRIL	MARS
6-Granby à Sherbrooke	8h.
7-Sherbrooke à Victoriaville	8h.
7-Granby à St-Hyacinthe	8h.
7-D'ville à Iverville	2h.
8-D'ville à Drummondville	2h.
14-D'ville à Sherbrooke	2h.
14-D'ville à Granby	8h.
14-D'ville à Drummondville	8h.
14-Victoriaville à Iverville	2h.
14-Victoriaville à St-Hyacinthe	8h.
21-Victoriaville à Granby	8h.
21-Victoriaville à D'ville	8h.
21-D'ville à Granby	8h.
28-St-Hyacinthe à Victoriaville	2h.
28-St-Hyacinthe à D'ville	8h.
28-Sherbrooke à Iverville	2h.
28-Sherbrooke à Granby	2h.

4-Victoriaville à Sherbrooke 8h.
5-Sherbrooke à St-Hyacinthe 8h.
5-Sherbrooke à D'ville 8h.
5-Granby à Iverville 2h.
5-D'ville à St-Hyacinthe 8h.
12-Granby à Victoriaville 2h.
12-Granby à Drummondville 8h.
12-St-Hyacinthe à Iverville 2h.

Série Mémorial

Montréal, 26. (D.N.C.) — Ce soir, au Forum, les Canadiens de Wilfrid Cude, champions juniors de Québec, recevront la visite des Colégiens de Saint-Patrick, champions du district d'Ottawa, dans la 1ère joute d'une série semi-finale de 2 de 3 pour le championnat junior de l'est du Canada. Le vainqueur de cette série en viendra ensuite aux prises avec les champions de l'Ontario.

Québec conserve sa franchise

M. J.-Marcel Desjardins, officier du club de baseball Acton Vale et directeur de la ligue Provinciale de baseball, était de passage dans notre ville, hier, afin de s'informer si Québec serait représenté dans le circuit au cours de la prochaine saison. Le club local a décidé de suspendre ses opérations pendant une année mais il conserve sa franchise.

LIGUE DE BASEBALL CANADO-AMÉRICAIN, SAISON 1946

A QUÉBEC	A TROIS-RIVIÈRES	A PITTSFIELD	A GLOVERSVILLE-JOHNSTOWN	A AMSTERDAM	A ONEONTA	A SCHEENECTADY	A CHEZ EUX
Le "Soleil" Mai 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Juin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	renseigne Mai 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Juin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	le lecteur Mai 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Juin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	assidu Mai 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Juin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	sur les Mai 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Juin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	différentes Mai 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Juin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	activités Mai 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Juin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	sportives Mai 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 Juin 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31

vif
d'esprit

vif
d'allure

vif
en tout

employez
La LAME BLEUE
Gillette
aux tranchants les plus **VIF** qui soient!

5 pour 25¢

BASEBALL
PROFESSIONNEL

MAINTENANT EN VENTE

550
SIEGES SEULEMENT

Toute demande doit être adressée par écrit à

ALOUPETTES
DE QUÉBEC
81 AVENUE MANRESE
QUÉBEC

BILLETTS de SAISON

LOGES

Inférieures Supérieures

PRIX RÉGULIERS

\$72.50 ————— \$58.00

PRIX RÉDUITS

\$60.00 comptant \$48.00
65.00 à termes 52.00

1946

Accessoires
de tous genres

de tous genres

931; **BATERIE HART**, Service d'électricité,
fabrication de radio. Aussi batteries ac-
cum pour radio. Confection de clefs de vo-
iture. Prix modérés. S'adresser **ALBERT**
DIGNON, 680, St-Vallier, téléphone 3-3416.

932; **PAIGES-PAIGE** sedan de luxe 46-37
parfaite condition avec chauffeur, 36
moteur 3005056, valeur \$700 00. **3 H SAU-**
VEAU, tel. 3-1443, visible de 8 h à 4 h.

CAMION DODGE 1944, 2½ tonnes. Pe
1943, 21^e tonnes, avec permis de la re
générale, Québec 30 milles environs. A
à garage chauffé 50 pieds carrés. A
terrain 30 x 90, situè 4e Avenue, Québ
tion. Le tout sera vendu en bloc
lement. S'adresser 32, RUE ST-PIER
entre 2 h. et 5 h. p.m.
246-8884-12H W7537

MACHINERIE A VENDRE

MACHINERIE A VENDRE

- 1-Traceur International T. A. 40 à
soline
- 23-Trailer 10 tonnes.
- 10-Moteurs Stationnaires Atlas Polar,
forces, à gasoiline.
- 1-Generateur, U.S.L. 1500 Watts,
Volts 12 1-2 Amps.
- 10-Moteurs neufs Ford 2 T. et 3
- 2-Pompes à eau avec moteur à
soline.

Giroux Motors Sales Ltd.
666, avenue Royale Beauport-Est
Cité de Québec, Tel.: 2-8221.
CR-11H—Y2216

Pour résoudre votre problème de chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction consultez chaque soir les petites annonces du "SOLEIL".

MAISONS A VENDRE

mal, slide, Prix 323, 208	PAROISSE NOTRE-DAME DU CHER maison 4 logements, 5 chambres, 1 chambre bain. Revenu 10% net, P. LAIBERTE, 245 ST-CYRILLE. Tél.: 5 CR-80R - W7204
	BEAUFORT — Maison neuve, 2 loge- ments, 4 pièces, chauffage central, abri- serrures.

RUE FLYNN, pres eglise de Lamoi
 Maison 2 logements 5-6 pieces, avale
 chauffage. Pour reglement de successat
 83.700. Logement a l'acheteur. O. LEROI
 187, Je Avenue, tel. 4-3836.

coin fines. Maison 8 logements, rev.
52.684. Logement: 7 pièces libre à l'a-
teur. Conditions faciles. **O. LEROUX**,
3e Avenue, tél. 4-3836 HBA-80H-W7467

5e AVENUE. Maison 6 logements, pour
faire magasin 100 x 48, place cent-
pour tous genres de commerce. Logem-
t: 7 pièces libre à l'acheteur. **O. LEROUX**,
187, 3e Avenue, tél. 4-3836 HBA-80H-W7467

MAISON NEUVES. Livraison immédiate
4 chambres, chambre bain, finances p
fédéral, situées Côte à Gignac, Sillères
ave Louis Francoeur, Cap-Rouge 8'ad
ENGINE CHALFOUR, 94, DE LA C
RONNE, tel. 8035 HAR-8012 W7503

SA-SACREMENT: Maison 7 pièces, H
1er mar. timonellon: Maison trois logem
dent un hbr pour 1er mar. BENE N
DEAU, 3, AVENUE ROURLAMAQUE, 1
3-1032 CLR-RDR-W7411

RAPOISE ET COEUR DE MARIE, 2

PROGRESSE S'COEUR DE MARIE, maison
3 logements, 3 et 4 chambres, 100 m²,
bain, 100 m², 100 m², 100 m², 100 m²,
BTE, 243 ST-CYRILLE, Tél.: 8281
IR-80R-W7339

RUE OZANAM, Maison à vendre, 8 piec
plus chambre bain, planchers bois d
Livrable en mai. Informations, TEL. 3-23
HIA-80R-W7417-C

JACQUES-CARTIER, Propriété de pierre
brique solide, 2 logements 4-6 pièces
drivage, ann., décoration intérieure, P.

conditions avantageuses. **FR 80-THU**
DEAU, 229, Blvd CHARENTAIS, Tel: 3-5522
4-2316 IR-80H-W7426

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, propriété 3
sements, 4 chambres, plus baign, un
gement libre, ler mai. **Sadressier 3-0996**
THI DEL, 212 RICHILIEU, Tel: 3-0996
SR-80R-W7237

RUE ST-OLIVIER, maison 3 logements,
7 chambres, chauffage à l'huile, logem
5 chambres libre immédiatement. **IL**

TRIDEL, 212, Richelieu, tel. 3-6996
 YR-80R-W7340

L'IMMOBIL, Propriété 34 x 90, pour
 servir d'atelier, entrapé ou autre us
 que vous voudriez et faire. Termes de
 les **L.-P.-R. THIBODEAU**, 323, Blvd C
 rest tel. 1-8322 ou 4-2316.
 YR-80H-W7346

ST-CYR DE MERIE, rue St-Cyr
 propriété 2 logements 6-7 chambres, ch
 bres bain chauffage buckwhet. J

TRUFFE, 212, Richelieu, tel 3-6996.
NR-80R—W733

LIMMOLOU, maison à vendre, 1 étage
logement de 2 et 4 appartements à
bain, libre à l'acheteur. 135, 7e RUE.
HVA-80—W7320

RUE ST-CYRILLE, Maison seule, 8 pie-
ces, deux chambre bain, très propre. Con-
ditions paiement facile. **JULES TRUD**
212, Richelieu, tel 3-6996.
LR-80R—W7332

ST-FRANCOIS D'ASSISE, propriete 3
gements, 5 pieces bon revenu. Conditions
avantageuses. S'adresser L.-N. LABRIE
QUE 91, 196 Rue, Limoges, 641: 4-3386
ER-8011/V2726

BELLE PROPRIETE a vendre, cause sac
Scott Junction, 2 etages, systeme cha
lage eau chaude, hangar, garage, avec
beaux emplacements, sur rue Princip
L.A. BESHRO, Scott Junction,
246-HR-80H-V5831

COITE DES BELL, 2 maisons, une en construction de 2 logements chacune, un 1^{er} étage libre, l'acheteur avec un terrain. J.-A. BRESHO. **SCOTT-CONSTRUCTION**, 246-HCL-80H-W7535

MAISON BRIQUE, 4 étages, 1er occ. par lavagne, libre 30 avril haut mais 2 chambres. 67-69, St-Paul. **TEL. 2-4125**
62-HEA-50-W7532

Commerce très payant

2 MAISONS CHAMBRES situées rue
Remparts, en pierre de taille, constructi-
vère classe, rapportant gros revenus.
vendre au prix de l'évaluation. S'adres-
ROGER DEBLOIS, Tél. 4-6643 ou 3-15
246-III-80 - W7271

Occupation immédiate

MAISON A VENDRE, haute-ville. P
faire logements, 3-4 flats, pension priv
bureau. **CHARLES RONDEAU**, 46 rue P

UN. Marquette, Quebec, tel. 3-2633
HBA-80R-W7465
42 (Suite a la page 15, 1ere col.)
Mardi, 26 mars 1946
17

es choses n'importait. Ce qui
uteur de cet enfant, qui chan-
Apparemment, il eût été plus
re-épique que d'amadouer ce pe-

usées décevantes couraient dans
s'ouvrit, et, à son grand soula-
tra.

Raymond, d'un ton fredonnant
reasma.

L'enfant glissa légèrement du
s'était assis. "Dois-je revenir
est fait préparer le thé ?" de-

"Nous allons discuter, à votre
s, soudainement, elle lui don-
la raieimissait tant. "Et puis

Les deux femmes restèrent quelques instants. Mme Petit passait sa main sur son front d'un air distrait. Mais, de tous les gestes qu'elle faisait, elle sentait que Martel se sentait plus à son

.....

100

SERVICES SPECIALISES *in Memoriam*

Au Salon Fleuri Engr.
FLEURIS naturelles et artificielles, plantes,
etc. 343-345 RUE ST-JOSEPH, TEL. 5068
RLX-sev-42-H-12552

Wilfrid Dubois, Inc.
Directeur de Funérailles
Embaumeur gradué
Salons mortuaires gratuits
à la disposition du public.
Bureau: 2 rue Du-
rocher, tél. 3239, rés. 38 39
Caron, tél. 5-2254. Wil-
frid Dubois, prés. J.-
H. Bureau, vice-pré-
sident, tél. 4-6946.

SSA-Serv Sp-HI-7158

MOTEURS ELECTRIQUES
vente, réparation, refileage
A. THOMASSIN
74, rue LAVIGNEUR Tel. 3-1525
SSH-W74941

ENTREPOSEAGE
LEO BERNARD
810 St-Vallier, tél.: 3-1329
Vouté des plus modernes à
l'épreuve du feu et des mites.
246-COL-sev. spé-H-74682

L.-A. GAUCHER Enr.
Vente et
Réparation
d'accessoires
électriques
et radios
246-VR-Ser. sp. H-79052
88, RUE DU PONT
Tel. 3-10785

Mme Z. DUCHESNE
annonce qu'elle
vient d'ouvrir un ma-
gasin de lingerie
d'enfants. Spé-
cialités: robes,
trousseaux de
baptême, etc.
Une étude est
solicitée au

Magasin des Enfants
386 St-Vallier Tel. 3-6887
246-SSSR-SSR-W7263

**Funérailles de Mme
Fréd. Canac-Marquis**
Outre les parents et amis déjà
mentionnés dans le compte-rendu
des funérailles de Mme Frédéric
Canac-Marquis, il convient d'ajouter
à la liste des noms de ceux qui ont
fait escorte à la dépouille mortelle,
M. le juge Wilfrid Laliberté, M.
Dominique Labbé. Dans le chœur on
remarquait les religieuses des con-
grégations Notre-Dame, des SS.
Jeanne d'Arc, des SS. de l'Espérance
et des SS. St-Joseph de St-Vallier.

**Prix gagné par le
R. Père Champagne**
Le R. P. Joseph-El. Champagne,
O.M.I., s'est classé premier dans le
concours pour la rédaction d'un ma-
nuel d'action missionnaire et a
remporté le prix de \$1,000. C'est M.
Paul Bernier, secrétaire national de
l'Union missionnaire du Clergé au
Canada (section française), qui a
annoncé le nom du gagnant de ce
concours, qui avait été lancé en oc-
tobre 1944. Le manuel du P. Cham-
pagne a été primé le 6 mars dernier
par un jury composé de deux repré-
sentants de l'Union missionnaire du
Clergé et de trois membres des Fac-
ultés de Théologie de Québec,
Montréal et Ottawa. Le P. Cham-
pagne, docteur en missiologie de la
Propagande, est professeur agrégé
de théologie missionnaire à l'Uni-
versité d'Ottawa.

A l'Union des électeurs
Les membres de Québec-ouest de
l'Union des Electeurs se sont réunis
dimanche soir au sous-sol de l'église
de Québec-Ouest, sous la présidence
de M. Emile Delanquer, commandant
de l'Union des Electeurs de Québec-
Ouest. On remarquait à cette assem-
blée MM. les cheyves Camille Plan-
te et Charles Proulx.
Au cours de cette réunion, on a
adopté des résolutions pour protes-
ter contre le rationnement trop in-
tense du beurre et contre les con-
trôles de guerre qui continuent d'être
en vigueur.
Plusieurs orateurs ont adressé la
parole, dont M. et Mme Georges
Gingras, MM. Louis-Philippe Ber-
nard, Philippe Bouchard, Paul-E.
Mille Caouette, Henri Borcia, pré-
sident de la section de Québec, et
Paul-Eugène Drolet, commandant
provincial.

Le Dr Rouault à l'ACFAS
Le Dr Marcel Rouault, directeur
de l'Institut de Physique de l'Uni-
versité de Montréal, sera le confé-
rencier de l'ACFAS vendredi soir
prochain, à 8 heures 15, à l'amphi-
théâtre de Médecine de l'Université
Laval. Le Dr Franco Rasetti, direc-
teur du département de Physique
de la Faculté des sciences, aura la
présidence d'honneur de la soirée.
Le Dr Rouault a intitulé sa confé-
rence: "Ondes et Corpuscules". Son
exposé sera accompagné de projec-
tions lumineuses. Le public est
cordialement invité. L'entrée est
libre.

PAIN "NADEAU"
LA COOPERATIVE DE QUEBEC ayant
recommandé la livraison à domicile,
les anciens membres et autres per-
sonnes désireuses de recevoir le fameux
pain "NADEAU" par télé, sont priés
d'en aviser le bureau, 136 Ave. Tur-
nbull, téléphone: 2-2969.

SIROP
G & B
TOUX
RHUMES 50¢

Pour la Crèche
Une conférence sera donnée, à
main levée-midi à 3 heures de la
part du Bon Pasteur, 74 de la Cr.
votrière, pour les dames qui se
voulent à l'oeuvre de N.-D. de

BILODEAU — A Bourg-Royal, le
mars 1946, à l'âge de 23 ans, est décédé
Roger Biloiseau, fils de M. Joseph B.
deux, commis à l'arsenal de St-Malo, et
dame, fiancée Greflard.
Les funérailles auront lieu mercredi
9 heures.
Départ de la maison mortuaire, Bourg-
Royal, à 8 heures 30, pour l'église
Charlebourg, et de là au cimetière
Charlebourg.
26mars-25-W7546

BOIS — A Québec, le 26 mars 1946,
l'âge de 63 ans, est décédé dame Del-
Biaux, épouse de feu M. Edmond Boi-
s. Les funérailles auront lieu vendredi
9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No-
tre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église
St-Charles, et de là au cimetière
St-Charles.
26mars-25-W7547

BOUCHARD — A Québec, le 25 mars
1946, l'âge de 23 ans, est décédé
Edmond Bouchard, cellulaire, fils de
Edmond Bouchard et de feu dame J.
Bouchard.
Les funérailles auront lieu jeudi ma-
tin 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 535,
St-Corille, à 8 heures 45, pour l'église
St-Martin-Canadiens, et de là au ci-
metière St-Charles.
26mars-25-W7548

BROLET — A Québec, le 23 mars
1946, à l'âge de 30 ans 3 mois, est décédé
l'Anne-Marie Pontaine, épouse de M. P.
Emile Drollet, employé de la Cité.
Les funérailles auront lieu mercredi
9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No-
tre-Dame, à 7 heures 45, pour l'église
de Jacques-Cartier, et de là au ci-
metière St-Charles.
26mars-25-W7549

FERRATTE — A St-Charles de Cap-
St-Bonaventure, le 22 mars 1946, à l'âge
de 23 ans, est décédé Cora Ferratte,
épouse de feu James Ferratte.
Les funérailles auront lieu jeudi ma-
tin 9 heures.
Départ des salons mortuaires de l'An-
gelus, 101, rue St-Joseph, à 8 heures.
26mars-25-W7550

FISSET — A Québec, le 25 mars 1946,
l'âge de 65 ans, est décédé subitement
Alfred Fisset, marié, marchand, époux
dame Blanche Poulet, demeurant 72,
Ouellet.
Les funérailles auront lieu jeudi, 26
mars, 9 heures.
Départ des salons mortuaires de l'An-
gelus, 101, rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour la Descente St-Vincent,
et de là au cimetière de la paroisse.
26mars-25-W7551

FRENETTE — A St-Basile, le 24 mars
1946, l'âge de 27 ans, est décédé
Mme Adolphe Frenette, épouse de M.
Louis Lajoie.
Les funérailles auront lieu mercredi
9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No-
tre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église
St-Martin-Canadiens, et de là au ci-
metière St-Charles.
26mars-25-W7552

GAUTHIER — A Donnacona, le 25 mars
1946, l'âge de 23 ans, est décédé
M. Michel Gauthier, fils de M. Michel
Gauthier et de dame Marie-Jeanne
Gauthier.
Les funérailles auront lieu jeudi, 26
mars, 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No-
tre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église
de la paroisse.
26mars-25-W7553

GOSSELIN — A Québec, le 24 mars 1946,
l'âge de 31 ans, est décédé M. Joseph
Gosselin, époux de dame Alberta John-
son.
Les funérailles auront lieu mercredi
9 heures.
Départ des salons mortuaires de la ma-
ison de M. Joseph Gosselin, 101, rue
Chemin St-Joseph, à 8 heures 45, pour
l'église St-Joseph, et de là au cimetière
St-Louis.
26mars-25-W7554

GRENIER — A Notre-Dame de la
Paroisse, le 25 mars 1946, l'âge de 40
ans, est décédé M. Monique Grenier,
époux de M. Henri Grenier et de
dame Marie-Jeanne Grenier.
Les funérailles auront lieu jeudi, 26
mars, 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No-
tre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église
St-Martin-Canadiens, et de là au ci-
metière St-Charles.
26mars-25-W7555

HAMEL — A l'Ancestral, le 25 mars
1946, à l'âge de 75 ans 7 mois, est
décédé dame Alphonse Lapointe, épouse
de feu M. Stéphane Hamel.
Les funérailles auront lieu mercredi
9 heures.
Départ de la maison mortuaire à
8 heures 45, pour l'église de la pa-
roisse.
26mars-25-W7556

LEVESQUE — A Québec, le 25 mars 1946,
l'âge de 47 ans 8 mois, est décédé
Onésime Levesque, époux en première
noces de feu Diana Lefebvre, en secondes
noces de feu M. Joseph Levesque.
Les funérailles auront lieu jeudi, 26
mars, 9 heures.
Départ de la maison mortuaire de la
Hubert Moisan, No 299 rue St-Joseph,
à 8 heures 45, pour l'église St-Roch, et
de là au cimetière St-David.
26mars-25-W7557

OLIVER — A Charney, le 25 mars 1946,
l'âge de 47 ans 8 mois, est décédé
Sophie Oliver, épouse de feu Georges
Oliver.
Les funérailles auront lieu jeudi, 26
mars, 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No-
tre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église
St-Martin-Canadiens, et de là au ci-
metière St-Charles.
26mars-25-W7558

PEDERSEN — A Québec, le 25 mars
1946, à l'âge de 82 ans, est décédé
Georges Pedersen, époux de dame
Gladys Pedersen.
Les funérailles auront lieu jeudi, 26
mars, 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No-
tre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église
St-Martin-Canadiens, et de là au ci-
metière St-Charles.
26mars-25-W7559

PLEAU — A St-Basile, le 25 mars 1946,
l'âge de 69 ans, est décédé M. Paul
Pleau, époux de M. Luc Pleau.
Les funérailles auront lieu mercredi
9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No-
tre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église
St-Martin-Canadiens, et de là au ci-
metière St-Charles.
26mars-25-W7560

ROYER — A l'Hôpital St-Luc, le 25 mars
1946

Premiers soins

Lundi soir, le 1er avril, à 8 heures, aura lieu l'ouverture des cours de premiers soins, à domicile, organisés par la brigade Madeleine de Verchères, division 62, sous les auspices de l'ambulance St-Jean. On donnera quelques notions de propreté à domicile et d'hygiène préventive.

Une garde-malade graduée est chargée de ces cours.

Les personnes intéressées à suivre ces cours pourront s'inscrire des lundi, à 7 heures 30 du soir, chambre 36, Palais Montcalm.

Dr ROBERT CAQUETTE

Diplômé de l'Ecole des Graduates de l'Université de Pennsylvanie
MEDICINE GENERALE
Coeur - Poumons -
Tube digestif
153, Grande-Allée - Tél.: 2-4236

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Dominique aura lieu ce soir à la salle paroissiale à 8 heures 30.

Dr JEAN TROTTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE
37, rue St-Eustache
Téléphone : 3-6675
(Coin St-Jean, près chez Lindsay)

A VENDRE

6 Allées de quilles
4 tables de pool 4x8
1 Snooker
Aucune offre raisonnable ne sera refusée
S'adresser à
THEO. FORTIN
258 St-Dominique, Jonquières
Tél.: 477

COMMIS DEMANDÉ

On demande un commis d'expérience dans la vente de la chaussure.

S'ADRESSER A:

EUG. DUBOIS ENR.

769 rue Saint-Vallier Téléphone: 3-0283

GÉRANT DEMANDÉ

On demande un gérant ayant la connaissance de la plomberie, de l'électricité et chauffage, pour le district de Québec. Ecrire immédiatement à

Case 711, Le Soleil--L'Événement-Journal

VENDEURS DEMANDÉS

On demande vendeurs d'expérience pour s'occuper, dans la ville et au dehors de la ville, de la vente d'ustensiles de cuisine et accessoires électriques, poêles, laveuses de vaisselle, pelerettes de patates, etc., etc. Références exigées. S'adresser à

WATERLESS KITCHEN EQUIPMENT REG'D.
286 rue Saint-Joseph, Québec

La Voirie ouvre les chemins

Afin de hâter l'ouverture des routes dans le district de Québec, le ministère de la Voirie a commencé des travaux. Une charrette a été envoyée en fin de semaine dans la route Lévis-Jackman. Ce véhicule s'est rendu jusqu'à la côte des Coutures, mais il doit continuer d'avancer lentement à cause de la hauteur de la neige sur le chemin. On croit que, mercredi ou jeudi, les automobiles pourront circuler de Lévis à la frontière des États-Unis. La route n'est embarrassée que de Lévis à St-Henri dans la Beauce, elle a été tenue ouverte pendant tout l'hiver.

Une autre charrette a été envoyée sur l'île d'Orléans et hier avant-midi elle était rendue à St-Jean. Plusieurs sections de la route du bas du fleuve, sont ouvertes mais, à Beauceville et à Montmagny, on ne commencent le déblayage que dans quelques jours.

Les automobiles peuvent maintenant circuler jusqu'à Notre-Dame-de-Lourdes, sur la voie Sir-Wilfrid-Laurier.

DE RETOUR

Le Dr Antoine Pettigrew, chirurgien, 39, Ste-Ursule, Québec. Téléphone: 4-2681.

Les fêtes jubilaires de l'Ecole de Chimie

Le Dr Paul-Emile Auger, professeur de Géologie appliquée à la Faculté des sciences, prononcera une causerie ce soir, à 8 h. 45, au poste CKCV, à l'occasion des fêtes prochaines du jubilé d'argent de l'Ecole supérieure de chimie. Le Dr Auger parlera de "La Géologie à l'Université Laval".

Jeunesse libérale de Québec-Est

Le conseil d'administration de la Jeunesse libérale de Québec-Est a tenu une réunion, hier soir, au Club de Réforme, rue d'Auteuil, sous la présidence de M. Léo Tremblay.

La soirée a été marquée par l'élection d'un nouveau directeur dans la personne de M. Gérard Lévesque. On a aussi souligné le succès remporté par la course de raquettes de six milles organisée par la jeunesse libérale de Québec-Est, le 9 mars dernier.

En marge d'un vol qualifié

Un quatrième accusé a subi son enquête préliminaire en marge de vol avec violence commis dans la nuit du 4 au 5 mars dernier, rue Dorchester, par la personne des frères Bernard et Alexandre Pelletier.

Raymond Bernatchez, de Québec-Ouest, a réussi à mettre en œuvre dans sa propre cause qu'il ne faisait pas partie du groupe des assaillants, mais qu'il contraignait à l'acte avec les victimes et qu'il avait pris avec l'un des accusés.

Bernatchez fit admettre au témoin Maurice Pelletier, que le groupe assaillant voulait s'en prendre non seulement aux frères Pelletier, mais aussi à lui-même et à un autre qui l'accompagnait et qui est aujourd'hui au nombre des accusés.

Rosario Lebel, un autre accusé, a juré qu'il n'avait pas eu connaissance de la chicane, qu'il a refusé de se joindre au groupe et que Bernatchez n'était pas avec eux. Ce lui-ci a enfin déclaré que Barbeau, Lebel et lui-même n'étaient pas coupables dans cette affaire. La cause a été remise à jeudi.

Un ralliement des jocistes

Quelques centaines de jocistes de Québec du district se sont réunis hier soir dans la salle paroissiale de St-François d'Assise. M. l'abbé Henri Giguère, aumônier diocésain, a signalé à l'assemblée l'importance pour les jocistes de propager le journal "Le Front ouvrier". Le conférencier a déclaré que seul un organe puissant de la pensée catholique sera capable de prendre partie pour la vérité chrétienne.

Le conférencier avait été présenté par M. Maurice Gosselin, secrétaire diocésain, qui agit comme maître de cérémonie. Il fut remercié par Mlle Pauline Maheu, présidente générale.

Le programme musical comprenait quelques chants par Mlle Murielle McKinnon, M. Maurice Breton, ainsi que des morceaux de violon et de guitare espagnole exécutés par MM. Benoît Laliberté et Jean-Marc Breton. M. l'abbé Giguère lui-même chanta quelques solos. Mlle Thérèse Bergeron et Pierrette Godin étaient au piano.

On remarquait la présence de M. l'abbé Irénée Frenette, secrétaire de M. l'abbé Pelletier, et MM. les abbés L. Merette, J. Paré et G. L'Heureux, vicaires à St-Pièrre, St-François d'Assise et St-Esprit respectivement. La soirée avait été organisée par Mlle Yolande Boissinot et Thérèse Beaudoin.

Mesures contre l'Espagne

Paris, 26 — (Reuter) — Dans la dernière note que la France vient de faire parvenir à l'Allemagne, et aux États-Unis au sujet de l'Espagne, il est proposé que ces deux pays se joignent à la France et à la Russie pour appliquer des sanctions économiques à l'Espagne, et en particulier dans le but de priver le pays de Franco d'essence importée.

Le Dr Grégoire lance un appel

"Durant quatre ou cinq ans, le gouvernement provincial veut consacrer dix millions de dollars à la lutte contre la tuberculose, notamment pour améliorer les hôpitaux, mais n'a rien fait dans l'esprit de la loi rien qui puisse se rapporter à la prévention de l'enfance", déplore M. le docteur Georges Grégoire qui réclame des fonds pour le préventorium et la colonie de vacances de la Ligue antituberculeuse de Québec.

C'est au cours d'une causerie, faite à l'issue du dîner du Club des Kinésiens à l'Hôtel St-Louis que M. Grégoire fait sa déclaration.

Le docteur G. Grégoire fit d'abord un tableau de la lutte antituberculeuse dans la province et le Canada. En moyenne, annuellement, dans la province, il y a 74 morts tuberculeux sur 100,000 habitants; le Canada enregistre 62 décès sur 100,000; et celle de l'Ontario de 26,8 sur 100,000. Pourquoi l'Ontario a-t-il obtenu des résultats plus satisfaisants que les autres provinces? Parce qu'il a commencé sa lutte contre la tuberculose avant les autres parties du pays et parce qu'il a eu la disposition des fonds plus importants qu'ailleurs.

La tuberculose est une maladie qui s'attaque tout particulièrement à la jeunesse. C'est pourquoi il ne reste plus dans la province de Québec que 62 p.c. de sa population quand elle atteint l'âge de 40 ans, alors que l'Ontario conserve 81 p.c. de ses gens quand ils atteignent le même âge.

Dans la ville de Québec, la situation est encore plus critique. La mortalité par 100,000 habitants annuellement se monte à 85. Certes il y a encore quelques années, elle s'élevait à 125. Une amélioration sensible s'est produite grâce aux efforts fournis par les Lessard, Roussin, Leclerc, Dagnieu, Vallée et les autres; mais beaucoup d'efforts restent encore à faire. Car si la mortalité est encore de 85 par 100,000 dans Québec, il ne faut pas perdre de vue qu'elle n'est que de 61 à Montréal; Sherbrooke en compte malheureusement plus que Montréal 79; et Trois-Rivières 70.

Le 31 décembre dernier, 122 tuberculeux étaient hospitalisés; or 1,669 ont été inscrits dans les dossiers, dont 455 malades contagieux. (Suite à la page 5, 3e col.)

L'arrêt doit être complet

Lorsqu'il y a un signal d'arrêt sur une route croisant une autre, le conducteur qui circule dans le chemin de ce signal ne trouve, doit non seulement donner droit de passage à celui qui vient, soit de gauche, soit de droite, mais aussi faire un arrêt complet. S'il passe outre, il le fait à ses risques et périls, hormis qu'il se soit engagé le premier dans l'intersection, qu'il l'ait pratiquement traversée ou que le conducteur de l'automobile qui a droit de passage, fasse preuve de négligence grossière, et vienne frapper cette automobile alors qu'il aurait pu facilement éviter cette collision.

Commentant de cette façon les articles de la loi des véhicules-automobiles qui régissent la circulation à l'intersection des boulevards, l'hon. juge Noël Belleau, de la Cour Supérieure, a fait droit hier à une action en dommages intentée par M. Roland Dumas, de St-François de Montmagny, contre Pierre Chartré, chauffeur de taxi de Lauzon, à la suite d'une collision survenue le 19 juillet 1945, sur la route Trans-Canada entre Lévis et Lauzon.

Le demandeur circulait sur la route Trans-Canada lorsque le défendeur suivit d'une route transversale et la collision se produisit. Examinant les témoignages, le tribunal en vint à la conclusion, que le défendeur n'a pas obéi au signal d'arrêt qui lui commandait d'arrêter sa voiture avant de traverser le chemin et que c'est son automobile qui a frappé celle du demandeur. Commentant alors de la faute précisée la loi des véhicules-automobiles concernant les signaux d'arrêt, la cour déclare que dans le cas en instance, la responsabilité du défendeur ne peut faire de doute.

L'intimé alléguait la vitesse du demandeur, ce qui amène le tribunal à se demander si une vitesse de 40 miles à l'heure "sur une route droite et large, ayant les qualités d'un boulevard", peut être jugée déraisonnable. Il conclut dans la négative. D'ailleurs, dit-il, même en prenant pour acquit dans le cas présent, que le demandeur conduisait trop vite, ceci ne suffit pas pour engager sa responsabilité, car "peu importe que le demandeur ait commis une faute en conduisant trop vite, si cette faute n'a pas été la cause de l'accident".

L'action est accordée pour \$730.08.

Procès de criminels

Aurich, Allemagne, 26 — (P.C.) — Le deuxième procès pour crimes de guerre du Corps d'Aviation Royal Canadien s'est terminé hier, par des sentences de mort contre Wilhelm Junge et Johann Schumacher, accusés du meurtre d'un aviateur canadien capturé. Le troisième procès a été fixé à huit jours. Les sentences devront être révisées et confirmées par le maréchal de l'Air J.-O. Johnson, officier commandant du C.A.R.C., outre-mer. Le prochain accusé implique trois Allemands accusés d'avoir été mêlés à l'assassinat d'un aviateur canadien à Opladen, dans la Ruhr, en mars 1945.

AVIS DIVERS

Catholic Women's League: — Réunion de la Catholic Women's League ce soir, à 8 heures 15, à la suite des Chevaliers de Colomb, place Montcalm. Conférence de Mlle Evelyn LeBlanc sur l'art de la cuisine.

Mardi universitaires: — Conférence de M. Marius Bédard ce soir, à 8 heures 15, à la suite des conférences de la Faculté de Droit.

C.G.A. — Causerie de M. Jean Derenne ce soir, à 8 heures 15, à l'Ecole supérieure de Chimie, rue d'Artois, devant l'Association des C.G.A. "L'importation et l'exportation".

Hôtel de ville: — Séance spéciale du conseil cet après-midi, à 3 heures. Étude du budget.

Chambre de Commerce: — Assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce des comtés de Québec et Montmagny, ce soir, à 8 heures, à l'hôtel de ville de Beaufort. Elections.

Chiens internationaux: — Réunion du Conseil Pédagogique des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, ce soir, à 8 heures, à 110, rue St-Joseph.

Syndicats catholiques: — Réunion du Cercle d'Études des employés de magasins, ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron.

Proposition aux marins

Ottawa, 26 — (P.A.) — Au cours d'une entrevue avec les représentants de l'Union des Marins canadiens, le ministre du Travail, M. Mitchell, a proposé de tenir une conférence pour discuter la demande de l'Union au sujet de la journée de huit heures sur les navires côtiers et des Grands Lacs. Les propriétaires de navires ont exprimé leur désir de poursuivre les pourparlers. Une entente est prévue pour le 8 avril alors que les intéressés se réuniront à Toronto.

Le droit des municipalités

Ottawa, 26 (D.N.C.) — Il n'existe plus aucune raison pour que le gouvernement fédéral s'occupe de fixer les dates de l'établissement et de la suspension de l'heure avancée au Canada, en sorte que les provinces et les municipalités devront désormais s'occuper de cette question.

C'est ainsi que le secrétaire d'État, M. Paul Martin, a répondu hier en Chambre à ceux qui voulaient savoir si le gouvernement avait l'intention de prendre des mesures pour instituer l'heure avancée dans tout le Canada cette année.

En 1940, l'heure avancée fut décrétée par Ottawa dans les provinces de Québec et d'Ontario comme une mesure destinée à économiser l'électricité. Le 28 janvier 1942, cette décision fut étendue à tout le Canada afin de synchroniser les heures et les horaires canadiens et américains. Ce dernier décret fut rescindé le 30 septembre dernier.

"Les lois concernant les heures et les frontières des différentes zones horaires ont toujours été votées par les législatures provinciales et non par le Parlement fédéral, a dit M. Martin. Par conséquent, rien ne justifierait cette année une loi fédérale ou un décret pris sous l'empire de la loi des pouvoirs transitoires. Il semble appartenir clairement aux provinces et aux municipalités de s'occuper de cette question."

M. René Dupuis et l'ingénieur

M. René Dupuis, professeur à la Faculté des sciences de l'Université Laval, a été nommé ingénieur électricien hier soir à l'Ecole des Parents. Le cours de M. Dupuis faisait partie d'une série consacrée à l'orientation professionnelle. Le conférencier a signalé les promesses d'avenir de la grande industrie dans notre province.

M. Dupuis signala d'abord que notre province doit être non seulement agricole mais aussi industrielle. Et à son avis, l'industrialisation du Québec s'impose si on ne veut pas voir notre jeunesse émigrer en masse vers d'autres lieux.

Dans la seconde partie de sa conférence, M. Dupuis décrivit le milieu industriel qui est bien différent du milieu agricole, paisible. Sur notre continent, c'est l'Anglo-saxon qui domine à l'industrie son essor prodigieux. Si nous voulons que les jeunes Canadiens français prennent dans ce milieu, préparons-les de longue main pour que d'une part, ils puissent donner leur rendement et que, d'autre part, ils ne soient pas dépayés dans ce tourbillon rapide.

Pour terminer, M. Dupuis développa les points principaux de ce que devrait être une bonne préparation à cette vocation. C'est d'abord une bonne formation générale à base de convictions solides. Ce sont ensuite des connaissances techniques qui exigent de l'esprit d'observation et de précision. Il faudra, de plus, cultiver dans la famille, à l'école, l'esprit d'initiative et de confiance en soi. Que les sentiments d'affection pour les enfants ne les paralysent pas. Enfin, qu'on leur apprenne à se bien présenter en cultivant les bonnes manières et la distinction. La formation technique, si importante qu'elle soit, ne contribue que pour trente-cinq pour cent du succès des ingénieurs; la personnalité et le caractère complètent l'ensemble.

Rude traversée

Halifax, 26 — (P.C.) — L'arrivée du Scythia dans le port de Halifax a été retardée d'une journée en raison de vents fort élevés dans l'Atlantique. 800 dépendants de combattants canadiens sont débarqués ce matin. L'île de France est attendu le 5 avril. Le porte-avions anglais Premier est attendu pour samedi avec 480 membres du personnel de l'armée. L'Aquitania sera ici le 10 avril portant à son bord le vicomte Alexander, nouveau gouverneur général du Canada.

Rehaussez votre recette avec la saveur



Si vous avez des chevaux, bestiaux, chiens et autres animaux morts, téléphonez ou écrivez à nos bureaux. Nous enlevons et nous payons les plus hauts prix.

CANAC MARQUIS
Division de Consolidated Tanneries Limited
3, Courcellette - Tél.: 6118

Roméo QUÉRY
F.A.E., L.C.M.I.
COMPTABLE PUBLIC
EDIFICE LE SOLEIL

Anciens élèves des Jésuites

Les anciens de Québec des Collèges Brébeuf et Ste-Marie ont discuté hier soir un projet de création d'une filiale locale de l'Association des anciens élèves de Brébeuf et Ste-Marie, à l'issue d'un dîner qui a réuni une soixantaine de personnes, au Cercle universitaire.

Le R. P. Romeo Bergeron, s.j., recteur du Collège Ste-Marie, a présidé ce dîner. Le collège Brébeuf était représenté par le R. P. Lucien Thibodeau, s.j., qui est directeur de l'Association des Anciens de ce collège.

Ce projet, qui fut étudié hier soir, fait partie d'un plan qui veut grouper tous les anciens élèves des divers collèges des Jésuites dans des sections québécoises des associations d'anciens de ces collèges. Notons que le Collège Ste-Marie compte environ une soixantaine d'anciens élèves dans la région de Québec et le collège Brébeuf, environ une centaine.

M. Roland Hould élu président

M. Roland Hould, e.e.m., a été élu hier soir à la présidence de la coopérative "L'Universitaire", coopérative organisée par les étudiants de l'Université Laval. M. Hould remplacera M. Jean Gagné, e.e.d. et sc. soc., qui avait présidé aux débuts de la coopérative depuis sa fondation. Le gérant sortant de charge, M. Jean Grouard, e.e.d., a présenté le bilan de "L'Universitaire", pendant que M. Gagné passait en revue les activités de l'année.

M. Gagné a tenu à préciser l'aspect universitaire et éducatif de la coopérative de consommation, "L'Universitaire". Il a aussi souligné son entière autonomie et indépendance ainsi que son parfait désintéressement. Son unique but est de rendre service à tous les étudiants qui en font partie.

L'exécutif comprend outre M. Hould, président, M. Pierre Bournival, e.e.sc., vice-président; M. André Verge, e.e.d., secrétaire et quatre conseillers, M. René Jutras, e.e.sc.; Armand Labbé, e.e.m.; M. Germain Rivard, e.e.f.; et M. Marie-Louise Beaulieu.

Un grand nombre d'étudiants, particulièrement de la Faculté des Sciences, assistaient à cette assemblée générale de leur coopérative. Les livres de l'Universitaire ont été fermés le 28 février dernier.

Les Canadiens

Nassau, Bahamas, 26 (P.C.) — Au moment où la dernière unité de fantassins de l'armée canadienne se prépare à quitter les Bahamas pour rentrer au Canada, des informateurs ici ont déclaré que les troupes canadiennes tiennent garnison dans les îles durant la guerre afin de prévenir une invasion allemande possible venant de l'Afrique occidentale. On dit que les forces canadiennes arrivées ici au début de 1942, eurent aussi pour mission de prévenir la possibilité d'une tentative d'enlèvement du duc de Windsor alors gouverneur des îles, que les troupes allemandes auraient pu faire. On se rappelle que l'activité allemande dans la mer des Antilles fut grande au début de 1942.

Le caporal Ouellet retour d'outre-mer

Les Boules, comté de Matane. — (Spéciale) — Le caporal Louis-Clement Ouellet, fils unique de M. et Mme Arthur Ouellet, de Les Boules, comté de Matane, est revenu au pays récemment du bord du paquebot Scythia, après deux années de service actif outre-mer. Le caporal Ouellet a servi comme chauffeur-mécanicien dans le Régiment de la Chaudière.

Le caporal Ouellet prit part à l'invasion de la France et participa ensuite aux hauts faits de son unité en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Au cours de cette glorieuse campagne, il fut blessé à trois reprises et dut être hospitalisé chaque fois. Ce vaillant combattant fut l'objet d'un chaleureux accueil de la part de ses nombreux parents et amis à l'occasion de son retour outre-mer après deux années de service sur la ligne de feu.



"Quinze à deux!" proclame l'Officier Marinier John Poirier, de Montréal, tout fier d'imposer à un malthusien de 17 ans d'expérience, le Chef-Canonier Dosthée Desjardins, de Montréal, quelques instants de méditation profonde. (a)

GARDE-FOURRURES

Pour entreposer vos manteaux de fourrure d'ici l'hiver prochain :

TELEPHONEZ 6191

Garde : \$1.00 par manteau — Assurance : 1% de la valeur réelle.

J.B. LALIBERTÉ
LIMITÉE
145, rue St-Joseph - QUÉBEC

ÉLEVEUSE Électrique

WARNER
Deluxe

ÉLÉMENT CHAUFFANT
REFLECTEUR de CHALEUR
LAMPE TÉMOÏN
LAMPE D'ATTRACTION
THERMOMÈTRE
THERMOSTAT

L'usage des éleveuses électriques se répand très rapidement. L'élevage des poussins au moyen de cet appareil est la méthode la plus économique et la plus sûre.

La quantité d'électricité dépensée pendant 6 semaines vous coûte au plus 2c par poussin. Les poussins élevés en colonie froide sont plus vigoureux et font leur plumage plus rapidement. Débarrassez-vous des éleveuses au bois, au charbon ou à l'huile qui vous obligent à surveiller la nuit et peuvent, en causant un incendie, vous faire perdre de fortes sommes d'argent.

Procurez-vous une éleveuse électrique pour faire l'élevage de 100, 350 ou 500 poussins.

LA COMPAGNIE QUEBEC POWER

BAIE-SAINT-PAUL — QUÉBEC — MONTMAGNY — SAINT-PASCAL

Mon nom devrait être "Pierrot LaMisière"

—soudira le pauvre Pierre, ce matin. A sa sortie du lit, il se sentait comme si le monde entier s'était retourné contre lui. Il était fatigué, mal-en-train et migraineux. Il prit donc un laxatif mais, malheureusement, ce dernier ne changea rien à sa détresse. Voyez-vous, Pierre avait oublié que, souvent, l'action laxative seule ne suffit pas.



"La vie peut être belle"

—affirme le joyeux Jacques. Lui aussi se sentait las et déprimé, au réveil, mais il sut s'attaquer aux deux causes de son malaise. Il eut recours à Sal Hepatica, le laxatif salin pétillant qui combat aussi l'excès d'acidité gastrique. Maintenant aucun travail n'est trop ardu pour Jacques car il a retrouvé sa bonne humeur et son entraînement habituel.

"Sal Hepatica agit rapidement—ordinairement en moins d'une heure."

"Agréable à prendre—ne entraîne pas de colique ou d'effet désagréable."

"Combat l'excès d'acidité gastrique aussi bien que la constipation."

"Sal Hepatica s'emploie avec succès dans un grand nombre de malaises."



SAL HEPATICA

C'est un laxatif salin rapide et inoffensif
Il combat aussi l'excès d'acidité gastrique

Un produit Bristol-Myers—Fabriqué au Canada